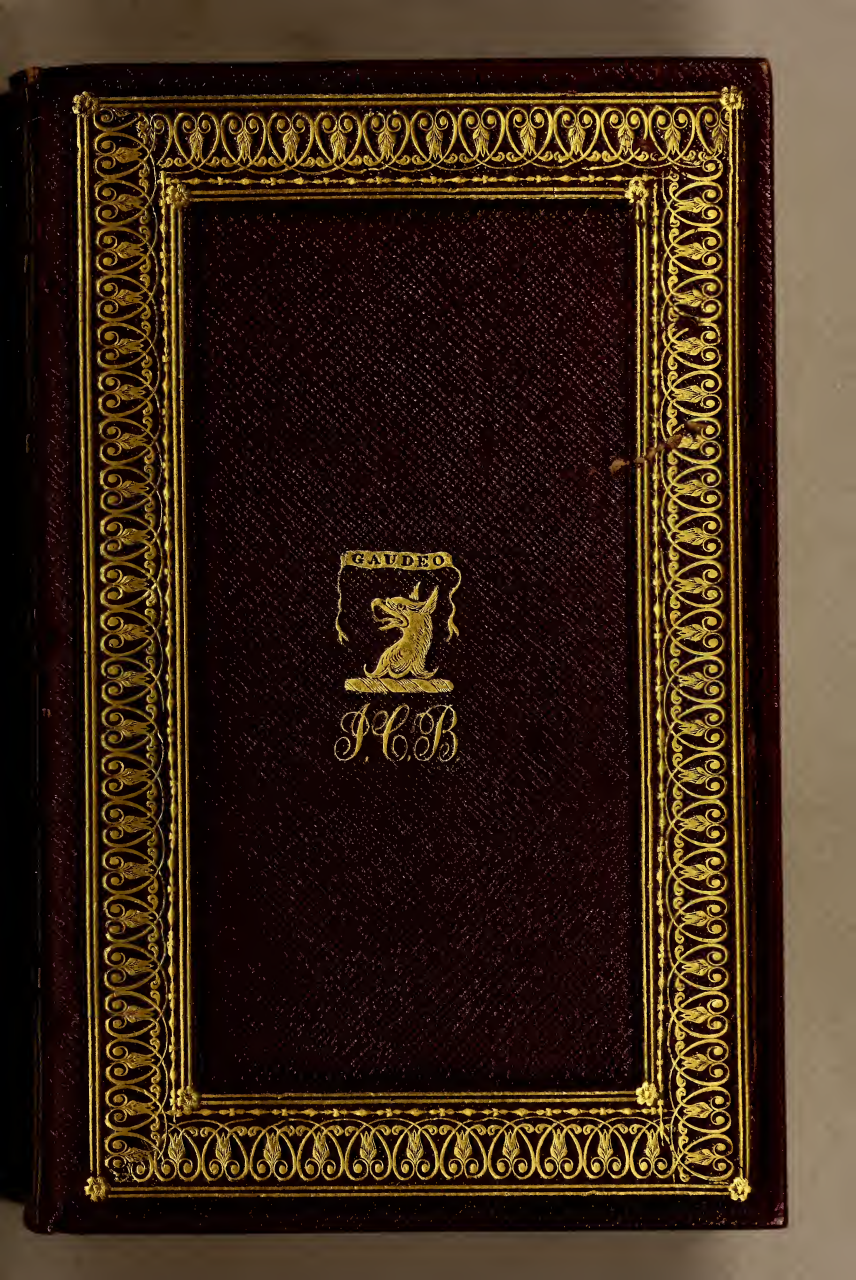
GAUDEO
J.C.B.

John Carter Brown.

plates collated Nov 16 '78 TPA

Capucins de St Honore

1620.

VOYAGES
ET DESCOVVERTVRES
FAITES EN LA NOVVELLE France, depuis l'année 1615. iusques à la fin de l'année 1618.

Par le Sieur de Champlain, Cappitaine ordinaire pour le Roy en la Mer du Ponant.

Où sont descrits les mœurs, coustumes, habits façons de guerroyer, chasses, dances, festins, & enterrements de diuers peuples Sauuages, & de plusieurs choses remarquables qui luy sont arriuées au dit païs, auec vne description de la beauté, fertilité, & temperature d'iceluy.

SECONDE EDITION.

A PARIS,
Chez CLAVDE COLLET, au Palais, en la gallerie des Prisonniers.
M. D. C. XXVII.
AVEC PRIVILEGE DV ROY.

JOHN CARTER BROWN

AVROY.

SIRE,

Voicy vn troisiesme liure contenãt le discours de ce qui s'est passé de plus remarquable aux voyages par moy faits en la nouuelle Frãce, à la lecture duquel i'estime que V. M. prẽdra vn plus grand plaisir qu'aux precedents, d'autant qu'iceux ne designent rien que les ports

havres, scituatiõs, declinaisons, & autres matieres plus propres aux Nautonniers, & Mariniers, que non pas aux autres. En celuy-cy vous y pourrez remarquer plus particulierement les mœurs & façons de viure de ces peuples, tant en particulier que general, leurs guerres, munitions, façons d'assaillir, & se deffendre, leurs expeditions, retraicte en plusieurs particularitez, seruant à contenter vn esprit curieux ? *Et* comme ils ne sont point tant sauuages, qu'auec le temps, & la frequentation d'vn peuple ciuilizé, ils ne puissent estre rẽdus polis : Vous y verrés pareillement qu'elle & combien grande est l'esperance

que nous auõs de tant de longs & penibles trauaux que depuis quinze ans nous ſouſtenons, pour planter en ce païs l'eſtendart de la Croix, & leur enſeigner la cognoiſſance de Dieu, & gloire de ſon Sainct Nom, eſtant noſtre deſir d'augmenter la Charité enuers ſes miſerables Creatures, qui nous conuient ſupporter patiemment plus qu'aucune autre choſe, & encore que pluſieurs n'ayent pas pareil deſſeing, ains que l'on puiſſe dire que le deſir du gain eſt ce qui les y pouſſe: Neantmoins on peut probablement croire que ce ſont des moyens dont Dieu ſe ſert pour plus faciliter le ſainct deſir des

autres: Que si les fruicts que les arbres portent sont de Dieu, à celuy qui est Seigneur du Sol, où ils sont plantez, & qui les à arrousés, & entretenus, auec vn soing particulier. V. M. se peut dire legitime Seigneur de nos trauaux, & du bien qui en reüssira, non seulement pour ce que la terre vous en appartient, mais aussi pour nous auoir protegé contre tant de sortes de personnes qui n'auoyét autre dessein qu'en nous troublant empescher qu'vne si saincte deliberation ne peust reüssir, & nous ostant la permission de pouuoir libremẽt negotier, en partie de ses païs, & mettre le tout en confusion, qui seroit en vn mot

tracer le chemin pour tout perdre, au prejudice de voſtre eſtat, vos ſubjets ayant employé à cét effect tous les artifices dont ils ſe ſont peu aduiſer, & tous les moyens qu'ils ont creu nous y pouuoir nuire, qui tous ont eſté leuée par V. M. aſſiſtée de ſon prudent Conſeil, nous authoriſant de ſon nom, & ſouſtenants par ſes arreſts qu'elle a rendus à noſtre faueur. C'eſt vn occaſion pour accroiſtre en nous le deſir qu'auons des long-temps d'enuoyer des peuplades & colonnies par delà, pour leur enſeigner auec la cognoiſſance de Dieu, la gloire & les triomphes de V. M. de faire en ſorte qu'auec la langue Françoiſe ils con-

soyuent aussi vn cœur, & courage françois, lequel ne respirera rien tant apres la crainte de Dieu, que le desir qu'ils auront de vous seruir : Que si nostre dessein reüssit, la gloire en sera premierement à Dieu, puis à V. M. qui outre mille benedictions qu'elle en reçeura du Ciel, en recompense de tant d'ames auſquelles elle en donnera par ce moyen l'entrée, son nom en sera immortalisé pour auoir porté la gloire, & le sceptre des François, autant en Occident que vos deuanciers l'ont estendu en Orrient, & par toute la terre habitable: ce sera augmenter la qualité de Tres-Chrestien qui vous appartient par dessus

tous les Rois de la terre, & mõtrer qu'elle vous eſt autant deuë par merite, comme elle vous eſt propre de droit, ayant eſté trãsmiſe par vos predeceſſeurs depuis qu'ils ſe l'acquirẽt par leurs vertus, d'auoir voulu embraſſer auec tant d'autres importans affaires le ſoing de celle-cy grandement negligée par cy-deuãt, eſtãt vne grace ſpecialle de Dieu d'auoir voulu reſeruer ſous voſtre regne l'ouuerture de la predication de ſon Euangille, & la cognoiſsãce de ſon Sainct nom à tant de nations qui n'en auoient iamais oüy parler, qu'vn iour Dieu leur fera la grace, comme nous, de le prier inceſſammẽt qu'il accroiſſe ſon em-

pire, & donne mille benedictions à voſtre Majeſté.

SIRE,

Voſtre treſ-humble, treſfidelle & obeïſſant ſeruiteur & ſubject,

CHAMPLAIN.

PREFACE.

TOut ainſi qu'en la diuerſité des affaires du Monde chacune choſe tend à ſa perfection, & à la conſeruation de ſon eſtre, auſſi d'autre-part l'hõme ſe plaiſt aux choſes differentes des autres pour quelque ſubiect, où pour le bien public, où pour acquerir (en cét eſlongnement du commun) vne loüange & reputation auec quelque proffit. C'eſt pourquoy pluſieurs ont frayé ceſte voye, mais quant à moy i'ay faict eſle-

ction du plus fascheux & penible chemin, qui est la perilleuse nauigation des Mers, à dessein toutesfois, nõ d'y acquerir tant de biens, que d'honneur, & gloire de Dieu, pour le seruice de mon Roy, & de ma patrie, & apporter par mes labeurs quelque vtilité au public, protestãt de n'estre tanté d'aucune autre ambition, comme il se peut assez recognoistre, tant par mes deportements du passé, que par le discours de mes voyages, faits par le commandement de sa Maiesté en la nouuelle France, contenus en mon premier & second liure, ainsi qu'il se verra par celuy-cy: Que si Dieu benist nostre dessein, qui ne tend qu'à sa gloire, & de nos découuertures &

laborieux trauaux il me reüßit quelque fruicts ie luy en renderay l'action de graces, & à ſa Maieſté, pour ſa protection & aßiſtance vne continuation de prieres pour l'augmentation & accroiſſement de ſon regne.

Extraict du Priuilege du Roy.

PAR grace & Priuilege du Roy, il eſt permis à CLAVDE COLLET, Marchand Libraire en noſtre Ville de Paris, d'Imprimer où faire Imprimer par tel Imprimeur que bon luy ſemblera, vn liure intitulé, *Les voyages & deſcouuertures faites en la nouuelle Frãce, depuis l'ãnée* 1615. *iuſques à la fin de l'année* 1618. *par le Sieur de Champlain, Cappitaine ordinaire pour le Roy, en la Mer du Ponant.* Et ſont faites deffences à tous Libraires & Imprimeurs de noſtre Royaume, d'Imprimer n'y faire Imprimer, vendre n'y debiter ledit liure, ſi ce n'eſt du conſentement dudit Collet, & ce pour le temps & terme de ſix ans, à commencer du iour que ledit liure ſera acheué d'Imprimer, ſur peine de confiſcation des exemplaires, & de quatre cens liures d'amende, moytié à nous applicable, & l'autre audit expoſant. Voulans en outre quoy faiſant, mettre ledit Priuilege au commencement où à la fin dudit liure. Car tel eſt noſtre plaiſir. Donné à Paris, le 18. iour de May, 1619.

Et de noſtre regne le dixieſme.

Par le Conſeil.

DE CESCAVD.

VOYAGE DV SIEVR de Champlain, en la nouuelle France, faict en l'année, 1615.

L'Extréme affection que i'ay touſiours euë aux deſcouuertures de la nouuelle France, m'a rendu deſireux de plus en plus a trauerſer les terres, pour en fin auoir vne parfaicte cognoiſſance du pays, par le moyen des fleuues, lacs, & riuieres, qui y ſont en grand nombre, & auſſi recognoiſtre les peuples qui y habitent, a deſſein de les amener à la cognoiſ-

ſance de Dieu. A quoy i'ay trauaillé continuellement depuis quatorze à quinze ans ſans pouuoir auancer que fort peu de mes deſſeins, pour n'auoir eſté aſſiſté comme il euſt eſté neceſſaire à vne telle entrepriſe. Neãtmoins ne perdant courage, ie n'ay laiſſé de pourſuiure, & frequenter pluſieurs nations de ces peuples ſauuages, & familliariſant auec eux, i'ay recogneu, & iugé, tant par leurs diſcours, que par la cognoiſſance deſ-jà acquiſe; qu'il ny auoit autre; ny meilleur moyen, que de patienter, laiſſant paſſer tous les orages & difficultez, qui ſe preſenteroient iuſques à ce que ſa Majeſté y apportaſt l'ordre requiſe,

& en attendant continuër, tant les descouuertures audit pays, qu'a apprendre leur langue, & contracter des habitudes, & amitiez, auec les principaux des Villages, & des Nations, pour jetter les fondements d'vn edifice perpetuel, tant pour la gloire de Dieu, que pour la renommée des François.

Et depuis sa Majesté ayant remis, & disposé la sur-intendance de ceste affaire entre les mains de Monseigneur le Prince de Condé, pour y apporter l'ordre, & que ledit Sieur soubs l'auctorité de sa Majesté, nous maintenoit contre toutes sortes d'enuies, & alterations, qui prouenoient d'aucuns mal-vueillants.

Cela, dis-je, m'a comme animé & redoublé le courage en la cõtinuation de mes labeurs aux descouuertures de ladite nouuelle France, & en augmentant icelles, ie poussay ce dessein iusques dans les terres fermes, & plus auant que ie n'auois point encores fait par le passé, comme il sera dit cy-apres, en l'ordre & suite de ce discours.

Mais auparauant il est à propos de dire, qu'ayant recogneu aux voyages precedents, qu'il y auoit en quelques endroicts des peuples arrestez, & amateurs du labourage de la terre, n'ayans ny foy ny loy, viuans sans Dieu, & sans religion, comme bestes brutes. Lors ie iugay à part moy

que ce seroit faire vne grande faute si ie ne m'employois à leur preparer quelque moyen pour les faire venir à la cognoissance de Dieu. Et pour y paruenir ie me suis efforcé de rechercher quelques bons Religieux, qui eussent le zele, & affection, à la gloire de Dieu: Pour les persuader d'enuoyer, où se transporter auec moy en ces pays, & essayer d'y planter la foy, où du moins y faire ce qui y seroit possible selon leur vacation, & en ce faisant remarquer & cognoistre s'il s'y pourroit faire quelque bon fruict, d'autant que pour y paruenir il faloit faire vne despence qui eust excedé mon pouuoir, & pour quelque raison i'ay

negligé ceſte affaire pour vn temps, me repreſentant les difficultez qu'il y auroit au recouurement des choſes neceſſaires, & requiſes en telle affaire, comme il eſt ordinaire en ſemblables voyages. D'ailleurs qu'aucunes perſonnes ne ſe preſentoient pour y contribuër. Neãtmoins eſtant ſur ceſte recherche, & la communiquant à pluſieurs, il ſe ſeroit preſenté vn hõme d'honneur, duquel i'auois la frequentation ordinaire, appellé le Sieur Hoüel, Secretaire du Roy, & Contrerolleur General des Sallines de Broüage, homme adonné à la pieté, & doüé d'vn grand zele, & affection, à l'honneur de Dieu, & à l'aug-

mentation de sa Religion, lequel me donna vn aduis qui me fut fort agreable. A sçauoir qu'il cognoissoit de bons Peres Religieux, de l'ordre des Recollez, desquels il s'asseuroit, & auoit tant de familiarité, & de creance enuers eux, qu'il les feroit cõdescendre facillement, & entreprendre le voyage, & que pour les cõmoditez necessaires pour trois où quatre Religieux qu'on y pourroit enuoyer, on ne manqueroit point de gens de bien qui leur donneroient ce qui leur seroit de besoing, offrant de sa part les assister de son pouuoir, & de faict il en rescriuit au Pere du Verger, lequel gousta & prit fort bien ceste affaire, & suiuant

l'aduis du Sieur Hoüel, il en communiqua & parla a aucuns de ſes freres, qui tous bruſlants de charité, s'offrirent librement à l'entrepriſe de ce Sainct voyage.

Or eſtoit-il pour lors en Xaintonge, duquel lieu il en enuoya deux à Paris, auec vne commiſſiõ, non toutesfois auec vn pouuoir abſolu, remettant le ſurplus à Monſieur le Nonce de noſtre Sainct Pere le Pape, qui pour lors eſtoit en France, en l'année 1614. & eſtans iceux Religieux en leur maiſon à Paris, il les fut viſiter, eſtant fort aiſe & contẽt de leur reſolution, & lors tous enſemble fuſmes trouuer ledict Sieur Nonce, auec laditte com-

miſſion pour la luy communiquer, & le ſupplier d'y interpoſer ſon auctorité. Mais au contraire il nous diſt qu'il n'auoit point de pouuoir pour telles affaires, & que c'eſtoit à leur General à qui ils ſe deuoient adreſſer. Neantmoins laquelle reſponce leſdits Religieux remarquans la difficulté de ceſte miſſion, ne voulurent entreprendre le voyage, ſur le pouuoir du Pere du Verger, craignant qu'il ne fuſt aſſez autentique, & ſaditte commiſſion valable, à cauſe dequoy l'affaire fut remiſe à l'autre année ſuiuante. En attendant laquelle ils prirent aduis & reſolution, ſuiuant laquelle on diſpoſa toutes choſes pour ceſte

entrepriſe, qui ſe deuoit effectuer au printemps lors prochain : en attendant lequel, les deux Religieux ſeroient retournez en leur Couuent en Broüage.

Et moy de mon coſté, ie ne laiſſay de mettre ordre a mes affaires, pour la preparation de ce voyage.

Et quelque mois apres le deſpartement des deux Religieux, que le Reuerẽd Pere Chapoüin, Prouincial des Peres Recollez, (homme fort pieux) fut de retour à Paris. Ledit Sieur Hoüel le fut voir, & luy fit le diſcours de ce qui s'eſtoit paſſé, touchant le pouuoir du Pere du Verger, & la miſſion qu'il auoit donnée

aux Peres Recollez. Sur lequel discours ledit Pere Prouincial commença à loüer ce dessein, & le prendre en affection, promettant d'y faire ce qui seroit de son pouuoir, n'ayant auparauant bien pris le subject de ceste mission, & est à croire que Dieu l'inspira de plus en plus à poursuiure ceste affaire, & en parla dés lors à Monseigneur le Prince de Condé, & à tous Messieurs les Cardinaux, & Euesques, estans lors à Paris assemblez pour la tenuë des estats, qui tous ensemble loüerent & approuuerét ce dessein, & pour mõtrer qu'ils y estoient portez, asseurerent ledit sieur Prouincial qu'ils trouueroient entr'eux, & ceux de la

Court, vn moyen de leur faire vn petit fonds, & leur amaſſer quelque argent pour aſſiſter quatre Religieux, qu'on choiſiroit, & furent dés lors choiſis pour l'execution d'vne ſi ſainte œuure. Et affin d'aduancer la facilité de ceſte affaire, ie fus trouuer aux eſtats Noſſeigneurs les Cardinaux & Eueſques, & leur remonſtray, & repreſentay le bien & vtilité qui en pouuoit vn iour reuenir, pour les ſupplier & eſmouuoir à donner, & faire donner à autres, qui pourroient y eſtre emulez par leur exemple, quelques aumoſnes & gratifications, remettant le tout à leur volonté & diſcretion.

Les aumoſnes qu'on amaſſa

pour fournir aux frais de ce voyage, se monterent à prés de quinze cent liures, qui furent mis entre mes mains, & furent dés lors employez, de l'aduis & en la presence des Peres, en la despence & achapt des choses necessaires, tant pour la nourriture des Peres qui feroient le voyage en ladite nouuelle France, qu'habits, linges, & ornemés qui leur estoit de besoing, pour faire, & dire, le seruice Diuin, lesquels Religieux furent enuoyez deuant à Honfleur, où se deuoit faire leur embarquement.

Or les Peres Religieux qui furent nommez & designez pour ceste saincte entreprise, estoient le Pere Denis, pour Commissai-

re, Iean Delbeau, Ioseph le Caron, & Pacifique du Plessis, chacun desquels estoit porté d'vne saincte affection, & brusloient de faire le voyage, moyennant la grace de Dieu, affin de voir s'ils pourroient faire quelque bon fruit, & planter en ces lieux l'estendart de Iesus-Christ, auec vne deliberation de viure & mourir pour son sainct Nom, s'il estoit necessaire, & que l'occasion s'en presentast. Toutes choses preparées, ils s'accommoderent des ornements d'Eglise, & nous des choses necessaires pour nostre voyage.

Ie partis de Paris le dernier iour de Feburier, pour aller à Roüen trouuer nos associez,

& leur repreſenter la volonté de Monſeigneur le Prince, entr'autres choſes le deſir qu'il auoit que ces bons Peres Religieux fiſſent le voyage, recognoiſſant que mal-aiſément les affaires du païs pourroient venir à quelque perfection, où aduancement, ſi premierement Dieu ny eſtoit ſeruy, dequoy nos aſſociez furent fort contents, promettans d'aſſiſter leſdits Peres de leur pouuoir, & les entretenir à l'aduenir de leur nourritures.

Leſdits Peres arriuerent à Roüen le vingtieſme de Mars enſuiuant, où nous ſejournaſmes quelque temps, & de là fuſmes à Honfleur, pour nous em-

barquer, où nous sejournasmes aussi quelques iours, en attendãt que nostre vaisseau fut appareillé, & chargé des choses necessaires pour vn si long voyage, & cependant on se prepara pour la conscience, à ce que chacun de nous s'examinast, & se purgeast de ses pechez, par vne penitence, & confession d'iceux, affin de faire son bon iour, & se mettre en estat de grace, pour puis apres estants plus libres, chacun en sa conscience, s'exposer en la garde de Dieu, & à la mercy des vagues de ceste grande & perilleuse Mer.

Embarquement de l'Autheur, & des Peres Recollez,

Ce faict, nous nous embarquasmes dedans le vaisseau de ladite Association, qui estoit de trois

trois cens cinquante tonneaux, appellé le S. Eſtienne, dans lequel commandoit le Sieur du Pont Graué, & partiſmes dudit Honfleur le vingt-quatrieſme iour d'Aouſt audit an, & fiſmes voile auec vent fort fauorable, & voguames ſans rencontre de glaces, ny autres hazards, graces à Dieu, & en peu de temps arriuaſmes deuant le lieu appellé Tadouſſac, le vingt-cinquieſme iour de May, ou nous rendiſmes graces à Dieu, de nous auoir conduit ſi à propos au port de ſalut. *pour aller en la nouuelle France.* *Leur arriuée à Tadouſſac.*

Apres on commença à mettre des hommes en beſongne pour accommoder nos barques, affin d'aller à Quebec, lieu de

noſtre habitation, & au grand ſault Sainct Loüys, ou eſtoit le rendez-vous des Sauuages qui y viennent traicter.

Les barques accommodées nous nous miſmes dedans, auec leſdits Peres Religieux, l'vn deſquels appellé le Pere Ioſeph ſans s'arreſter ny faire aucun ſejour à Quebec, voulut aller droict au grand ſault, où eſtãt, il veit tous les Sauuages, & leur façon de faire. Ce qui l'eſmeut d'aller hyuerner dans le pays, entr'autres celuy des peuples qui ont leur demeure arreſtée, tant pour apprendre leur langue, que voir ce qu'on en pourroit eſperer, en ce qui regarde leur reduction au Chriſtianiſme. Ceſte reſolution

A Quebec.

ainſi priſe, il s'ẽ retourna à Quebec le vingtieſme iour de Iuin, pour auoir quelques ornements d'Egliſe, & autres choſes pour ſa commodité. Cependant i'eſtois demeuré audit Quebec pour donner ordre à ce qui deppendoit de l'habitation, tant pour le logement des Peres Religieux, qu'ornements d'Egliſe, & conſtruction d'vne Chappelle, pour y dire & chanter la Meſſe, comme auſſi d'employer autres perſonnes pour deffricher les terres. Ie m'embarquay pour aller audit ſault, auec le Pere Denis qui eſtoit arriué ce meſme iour de Tadouſſac, auec ledit ſieur du Pont-Graué.

Quant eſt des autres Religieux, à ſçauoir les Pere Iean, & Pacifique, ils demeurerent audit Quebec pour accommoder leur Chappelle, & donner ordre à leur logement, leſquels furent grandement édifiez d'auoir veu le lieu tout autrement qu'ils ne s'eſtoient imaginez, & qui leur augmenta leur zele.

Riuiere des Prairies, et la ſituation du pays.

Nous arriuaſmes à la riuiere des Prairies, cinq lieuës au deſſous du ſaut Sainct Loüys, où eſtoient deſcendus les Sauuages. Ie ne diray point le contentement que reçeurent nos Peres Religieux, non ſeulement en voyant l'eſtenduë d'vn ſi grand fleuue, remply de pluſieurs belles iſles, entouré d'vn païs de co-

ſtes aſſez fertiles, cõme on peut iuger en apparence. Mais auſſi pour y voir grande quantité d'hommes forts & robuſtes, qui montrent n'auoir l'eſprit tant ſauuage, comme les mœurs, & qu'ils ſe l'eſtoiẽt repreſẽté, comme eux-meſmes le confeſſoient & ce ſeulement faute d'eſtre cultiuez, & le tout autrement qu'on ne leur auoit fait entendre. Ie n'en feray point la deſcription, renuoyant le Lecteur à ce que i'en ay dit en nos liures precedents, imprimez en l'an mil ſix cens quatorze.

Et continuant mon diſcours nous trouuaſmes le Pere Ioſeph qui s'en retournoit à Quebec, comme i'ay dit cy-deſſus, pour

se preparer & prendre ce qui luy estoit necessaire, affin d'aller hyuerner dans le pays. Ce que ie ne trouuois à propos pour le tẽps, ains ie luy conseillois pour sa commodité qu'il passast l'hyuer en l'habitation seulement, & que le Printemps venu, il pourroit faire le voyage, au moins durant l'Esté, m'offrant de luy faire compagnie & en ce faisant il ne laisseroit de voir ce qu'il eust peu voir en hyuernant, & retourner passer l'hyuer audit Quebec, où il eust eu la frequentation ordinaire de ses freres, & d'autres personnes qui restoient à l'habitation, à quoy il eust mieux proffité que de demeurer seul parmy ces peuples, où à

mon aduis il ne pouuoit pas auoir beaucoup decontentemẽt: neantmoins pour quelque chose qu'on luy peuſt faire entẽdre, dire, & repreſenter, il ne voulut changer de deſſein, eſtant pouſſé du zele de Dieu, & d'affection enuers ces peuples, ſe promettãt de leur faire cognoiſtre leur ſalut. Et ce qui luy faiſoit entreprendre ce deſſein eſtoit, à ce qu'il nous repreſenta, qu'il eſtoit neceſſaire qu'il y allaſt, tant pour mieux recognoiſtre le naturel des peuples, que pour apprendre plus aiſément leur langage, & quant aux difficultez qu'on luy repreſentoit debuoir ſe rencontrer en leur conuerſation, il s'aſſeuroit d'y reſiſter, & *Loüable deſſein du Pere Ioſeph.*

de les supporter, & de s'accommoder à leurs viures & incommoditez fort bien, & alaigrement, moyennant la grace de Dieu : de la bonté & assistance duquel il se tenoit certain & asseuré, & que puis qu'il y alloit de son seruice, & que c'estoit pour la gloire de son nom, & predication de son sainct Euangile, qu'il entreprenoit libremẽt ce voyage, s'asseurant qu'il ne l'abandonneroit iamais en telle deliberation. Et pour ce qui regarde les commoditez temporelles, il falloit bien peu de chose pour contenter vn homme qui ne fait profession que d'vne perpetuelle pauureté, & qui ne recherche autre chose que le Ciel,

non tant pour luy que pour les autres ſes Confreres : n'eſtant choſe conuenable à ſa reigle d'auoir autre ambition que la gloire de Dieu, s'eſtant propoſé de ſouffrir & ſupporter toutes les neceſſités, peines & trauaux qui s'offrirõt pour la gloire de Dieu. Et le voyant pouſſé d'vn ſi ſainct zele, & ardante charité, ie ne l'en voulus plus deſtourner, & partit auec ceſte deliberation d'y annoncer le premier le nom de Dieu, moyennant ſa ſaincte grace, ayant vn grand contentement que l'occaſion ſe preſentaſt pour ſouffrir quelque choſe pour le nom, & gloire, de noſtre Sauueur Ieſus-Chriſt.

Or incontinent que ie fus ar-

Arriuée au grand sault.

riué au sault, ie visitay ces peuples qui estoient fort desireux de nous voir, & ioyeux de nostre retour, sur l'esperance qu'ils auoient que nous leur donnerions quelques vns d'entre nous pour les assister en leurs guerres contre leurs ennemis, nous remontrant que mal-aisément ils pourroient venir à nous si nous ne les assistions : parce que les

Iroquois.

Iroquois leurs anciens ennemis, estoient tousiours sur le chemin qui leur fermoient le passage, outre que ie leur auois tousiours promis de les assister en leurs guerres, comme ils nous firent entendre par leur truchement. Surquoy ledit sieur du Pont, & moy, aduisames qu'il estoit tres-

neceſſaire de les aſſiſter, tant pour les obliger d'auantage à nous aymer, que pour moyenner la facilité de mes entrepriſes & deſcouuertures, qui ne ſe pouuoient faire en apparence que par leur moyen, & auſſi que cela leur ſeroit comme vn acheminement, & preparation, pour venir au Chriſtianiſme, en faueur dequoy ie me reſolu d'y aller recognoiſtre leurs païs, & les aſſiſter en leur guerres, afin de les obliger à me faire veoir ce qu'ils m'auoient tant de fois promis.

Nous les fiſmes donc tous aſsẽbler pour leur dire nos volontez, leſquelles entẽduës, ils nous promirent de nous fournir deux mil cinqcents hõmes de guerre,

qui feroient merueilles, & qu'à ceſte fin ie menaſſe de ma part le plus d'hommes qu'il me ſeroit poſſible. Ce que ie leur promis faire, eſtant fort aiſe de les voir ſi bien deliberez. Lors ie commençay à leur deſcouurir les moyens qu'il falloit tenir pour combattre, à quoy ils prenoient vn ſingulier plaiſir, auec demõſtration d'vne bonne eſperance de victoire. Et toutes reſolutiõs priſes nous nous ſeparaſmes, auec intention de retourner pour l'execution de noſtre entrepriſe. Mais auparauant que faire ce voyage, qui ne pouuoit eſtre moindre que de trois où quatre mois, il eſtoit à propos que ie fiſſe vn voyage à noſtre

habitation, pour donner l'ordre requiſe, pendant mon abſence, aux choſes neceſſaires.

Et le iour de enſuiuant, ie party de là pour retourner à la riuiere des Prairies, où eſtant auec deux canaux de Sauuages, ie fis rencontre du Pere Ioſeph, qui retournoit à noſtre habitation, auec quelques ornements d'Egliſe pour celebrer le ſainct Sacrifice de la meſſe, qui fut chantée ſur le bord de ladite riuiere auec toute deuotion, par le Reuerend Pere Denis, & Pere Ioſeph, deuant tous ces peuples qui eſtoient en admiration, de voir les ceremonies dont on vſoit, & des ornements qui leur ſembloient ſi

Les Recollez diſent la Meſſe en preſence des Sauuages.

beaux, comme choſe qu'ils n'auoient iamais veuë: car c'eſtoiẽt les premiers qui y ont celebré la Saincte Meſſe.

Pour retourner à la continuation de mon voyage, i'arriuay audit lieu de Quebec le 26. où ie trouuay le Pere Iean, & le Pere Pacifique en bonne diſpoſition, qui de leur part firent leur debuoir audit lieu, d'appreſter toutes choſes. Ils y celebrerent la ſaincte Meſſe, qui ne s'y eſtoit encores ditte, auſſi ny auoit-il iamais eſté de Prebſtre en ce coſté-là.

Ayant mis ordre à toutes choſes, audit Quebec, ie pris deux hommes auec moy, & m'en retournay à la riuiere des

Prairies, pour m'en aller auec les Sauuages, & partis de Quebec le quatrieſme iour de Iuillet, & le huictieſme dudit mois eſtant ſur le chemin, ie rencontray le ſieur du Pont, & le Pere Denis, qui s'en reuenoient audit Quebec, & me dirent que les Sauuages eſtoient partis bien faſchez, de ce que ie n'eſtois allé auec eux, du nombre deſquels pluſieurs nous faiſoient morts, où i'prins des Iroquois, d'autant que ie ne deuois tarder que quatre, ou cinq iours, & neantmoins i'en retarday dix. Ce qui faiſoit deſeſperer ces peuples, & meſmes nos François, tant ils eſtoient deſireux de nous reuoir.

Partemẽt du Pere Ioſeph, et de douze François auec les Sauuages.

ils me dirent que le Pere Ioseph estoit party auec douze François qu'on auoit baillé aux Sauuages pour les assister. Ces nouuelles m'affligerent vn peu, d'autant que si i'y eusse esté, i'eusse mis ordre à beaucoup de choses pour le voyage, ce que ie ne peu pas, tant pour le petit nombre d'hommes, comme aussi pource qu'il ny en auoit pas plus de quatre ou cinq seulement qui sceussent le maniement des armes, veu qu'en telle entreprise les meilleurs ny sont pas trop bons. Tout cela ne me fist point pourtant perdre courage à poursuiure l'entreprise, pour l'affection que i'auois de continuer mes descouuertures. Ie me separay

paray donc d'auec lesdits sieurs du Pont, & Pere Denis, auec resolution de m'en aller dans les deux canaux qui estoient auec moy, & suiure apres nos sauuages, ayans pris les choses qui m'estoient necessaires.

Le 9. dudit mois, ie m'embarquay moy troisiesme, à sçauoir l'vn de nos truchemens, & mon homme, auec dix Sauuages, dans lesdits deux canaux, qui est tout ce qu'ils pouuoient porter, d'autant qu'ils estoiét fort chargez & embaraſſez de hardes, ce qui m'empeschoit de mener des hommes d'auantage.

Nous continuasmes nostre voyage amont le fleuue S. Laurens, quelques six lieuës, & fu- *Fleuue S. Laurens.*

Sault S. Loüis.

mes par la riuiere des Prairies, qui descharge dans ledit fleuue, laissant le sault Sainct Loüys cinq ou six lieuës plus amont, à la main seneſtre, où nous passasmes plusieurs petits sauts par ceſte riuiere, puis entrasmes dans vn lac, lequel passé, rentrasmes dans la riuiere, ou i'auois esté auparauant, laquelle va, & conduit aux Algommequins, distante du sault Sainct Loüys de quatre-vingt neuf lieuës, de laquelle riuiere i'ay fait ample description en mon precedent liure, & traicté de mes descouuertures, imprimé en l'année mil six cents quatorze. C'eſt pourquoy ie n'en parleray point en ce traicté, & continuëray

mon voyage iuſques au lac des Algommequins, ou eſtant, rentraſmes dedans vne riuiere qui deſcend dedans ledit lac, & allaſmes amont icelle quelque trente-cinq lieuës, & paſſaſmes grande quantité de faults, tant par terre, que par eau, & en vn pays mal aggreable, remply de ſapins, boulleaux, & quelques cheſnes, force rochers, & en pluſieurs endroicts vn peu montagneux. Au ſurplus fort deſert, & ſterille, & peu habité, ſi ce n'eſt de quelques Sauuages Algommequins, appellez Otaguottouemin, qui ſe tiennent dans les terres, & viuent de leurs chaſſes, & peſcheries qu'ils font aux riuieres, eſtangs,

Lac des Algommequins.

Pais des Algommequins.

Arbres du pais.

Otaguottouemin.

Viure des Algommequins.

& lacs, dont le païs eſt aſſez muny. Il eſt vray qu'il ſemble que Dieu à voulu donner à ces terres affreuſes & deſertes quelque choſes en ſa ſaiſon, pour ſeruir de rafraichiſſement à l'homme, & aux habitans de ces lieux. Car ie vous aſſeure qu'il ſe trouue le long des riuieres ſi grande quantité de bluës, qui eſt vn petit fruict fort bon à manger, & force framboiſes, & autres petits fruicts, & en telle quantité, que ceſt merueilles: deſquels fruicts ces peuples qui y habitent en font ſeicher pour leur hyuer, comme nous faiſons des pruneaux en France, pour le Careſme. Nous laiſſames icelle riuiere qui vient du Nort, & eſt celle

Abõdance de framboiſes, & autres fruicts.

par laquelle les Sauuages vont au Sacquenay pour traicter des Pelletries, pour du Petun. Ce lieu eſt par les quarante & ſix degrez de latitude aſſez aggreable à la veuë, encores que de peu de rapport.

Continuant noſtre chemin par terre, en laiſſant ladite riuiere des Algommequins, nous paſſames par pluſieurs lacs, où les ſauuages portent leurs canaux iuſques à ce que nous entraſmes dans le lac des Nipiſierinij, par la hauteur de quarante-ſix degrez, & vn quart de latitude. *Lac des Nipiſierinij.* Et le vingt-ſixieſme iour dudit mois, apres auoir fait, tant par terre que par les lacs vingt-cinq lieuës, ou enuiron. Ce faict

nous arriuaſmes aux cabannes des Sauuages, ou nous ſejournaſmes deux iours auec eux. Ils nous firent fort bonne reception, & eſtoient en bon nombre: Se ſont gens qui ne cultiuẽt la terre que fort peu. *A.* vous montre l'habit de ces peuples allant à la guerre. *B.* celuy des femmes, qui ne diffaire en rien de celuy des montaignairs, & Algommequins grands peuples & qui s'eſtendent fort dans les terres, voyez en la page 23. Durãt le temps que ie fus auec eux, le Chef de ſes peuples, & autres des plus anciens, nous feſtoyerent en pluſieurs feſtins, ſelon leur couſtume, & m'eſtoient peine d'aller peſcher & chaſſer,

pour nous traicter le plus delicatement qu'ils pouuoient. Ces dicts peuples estoient bien en nombre de sept à huict cent ames, qui se tiennent ordinairement sur le lac, où il y a grand nombre d'isles fort plaisantes, & entr'autres vne qui a plus de six lieuës de long, où il y a 3. ou 4. beaux estans, & nõbre de belles prairies, auec de tresbeaux bois qui l'enuirõnent, ou il y a abõdãce de gibier, qui se retirent dans cesdits petits estangs, ou les Sauuages y prennent du poisson. Le costé du Septentrion dudict lac est fort agreable, il y a de belles prairies pour la nourriture du bestail, & plusieurs petites riuieres qui se deschargent dans iceluy lac.

Peſche des Sauuages.

Ils faiſoient lors peſcherie dãs vn lac fort abondant de pluſieurs ſortes de poiſſon, entr'autres d'vn treſbon, qui eſt de la grandeur d'vn pied de long, cõme auſſi d'autres eſpeces, que les ſauuages peſchent pour faire ſeicher, & en font prouiſion. Ce lac à en ſon eſtenduë quelque huict lieuës de large, & vingt-cinq de long, dans lequel deſcẽd vne riuiere qui vient du Noroüeſt, par où ils vont traicter les marchandiſes que nous leur donnons en troque, & retour de leur Pelletries, & ce auec ceux qui y habitent, leſquels viuent de chaſſe, & de peſcheries, pays peuplé de grande quantité, tant d'animaux, qu'oyſeaux, & poiſ-

Nipiſiriniti viuent de chaſſe, & de peſche.

ſons.

Apres nous auoir repoſé deux iours auec le chef deſdits Nipiſierinij : nous nous rembarquaſmes en nos canaux, & entrames dans vne riuiere, par ou ce lac ſe deſcharge, & fiſmes par icelle quelques trente-cinq lieuës, & deſcendiſmes par pluſieurs petits faults, tant par terre, que par eau, iuſques au lac Attigouautan. Tout ce païs eſt encores plus mal-aggreable que le precedent, car ie n'y ay point veu le long d'iceluy dix arpens de terre labourable, ſinon rochers, & païs aucunement montagneux. Il eſt bien vray que proche du lac des Attigouautan nous trouuaſmes des bleds d'Inde, mais

Lac Attigouautan.

en petite quantité, où nos Sauuages furẽt prendre des fitroüilles qui nous ſemblerent bonnes, car nos viures commençoient à nous faillir, par le mauuais meſnage deſdits Sauuages, qui mangerent ſi bien au commencement, que ſur la fin il en reſtoit fort peu, encores que ne fiſſions qu'vn repas le iour. Il eſt vray, comme i'ay dit cy-deſſus, que les bluës, & framboiſes ne nous manquerent en aucune façon, car autrement nous euſſions eſté en danger d'auoir de la neceſſité.

Sauuages nommez les cheueux releuez.

Nous fiſmes rencontre de 300. hommes d'vne nation que nous auons nommez les cheueux releuez, pour les

auoir fort releuez, & agencez, & mieux peignez que nos courtisans, & ny a nulle comparaison, quelque fers, & façõ qu'ils y puissent apporter. Ce qui semble leur donner vne belle apparence. Ils n'ont point de brayer, & sont fort decouppez par le corps, en plusieurs façons de cõpartimẽt: Ils se paindẽt le visage de diuerses couleurs, ayants les narines perçées, & les oreilles bordées de patinostres. Quand ils sortent de leurs maisons ils portent la massuë, ie les visitay & familiarisay quelque peu, & fis amitié auec eux. Ie donnay vne hache à leur Chef, qui en fut aussi content, & resjoüy, que si ie luy eusse fait quelque

riche preſent, & communiquãt auec luy, ie l'entretins ſur ce qui eſtoit de ſon païs, qu'il me figura auec du charbon ſur vne eſcorce d'arbre. Il me fiſt entendre qu'ils eſtoient venus en ce lieu pour faire ſecherie de ce fruict appellé bluës, pour leur ſeruir de manne en hyuer, & lors qu'ils ne trouuent plus rien. *A.C.* montre de la façon qu'ils s'arment allant à la guerre. Ils n'ont pour armes que l'arc, & la fleſche, mais elle eſt faite en la façonque voyez dépainte, qu'ils portent ordinairement, & vne rondache de cuir boullu, qui eſt d'vn animal comme le bufle.

A
C
B
D

Le lendemain nous nous separasmes, & continuasmes nostre chemin le long du riuage de ce lac des Attigouautan, où il y à vn grand nombre d'isles, & fismes enuiron 45. lieuës, costoyant tousiours cedit lac. Il est fort grand, & à prés de quatre cent lieuës de longueur, de l'Orient à l'Occident, & de large cinquante lieuës, & pour la grande estenduë d'iceluy, ie l'ay nommé la Mer douce. Il est fort abondant en plusieurs especes de tres-bons poissons, tant de ceux que nous auons, que de ceux que n'auons pas, & principalement des Truittes qui sont monstrueusement gran-

Attigouautan lac de quatre cent lieuës de long.

Lac abondant en Truittes.

des, en ayant veu qui auoient iuſques à quatre pieds & demy, & les moindres qui ſe voyent ſont de deux pieds & demy. Comme auſſi des Brochets au ſemblable, & certaine maniere d'Eſturgeon, poiſſon fort grand, & d'vne merueilleuſe bonté. Le pays qui borne ce lac en partie eſt aſpre du coſté du Nort, & en partie plat, & inhabité de Sauuages, quelque peu couuert de bois, & de cheſnes : Puis apres nous trauerſames vne baye qui faict vne des extremitez du lac, & fiſmes quelques ſept lieuës, iuſques à ce que nous arriuaſmes en la contrée des

Village nommé Otoüacha

Attigouautan, à vn village appellé Otoüacha, qui fut le premier iour d'Aouſt, où trouuaſmes vn grand changement de païs, ceſtuy-cy eſtant fort beau, & la plus grande partie deſerté, accompagné de force collines, & de pluſieurs ruiſſeaux, qui rendent ce terroir aggreable. Ie fus viſiter leurs bleds d'Inde, qui eſtoient pour lors fort auancez pour la ſaiſon.

Pays deſerté.

Ces lieux me ſemblerent tres-plaiſans, au regard d'vne ſi mauuaiſe contrée, d'où nous veniõs de ſortir. Le lendemain ie feus à vn autre village appellé Carmaron, diſtant d'iceluy d'vne lieuë, où il nous reçeurent fort amiablement, nous faiſant feſtin de leur

Village nommé Carmarõ.

leur pain, sitroüilles, & poisson: pour la viande, elle y est fort rare. Le Chef dudit Village me pria fort d'y sejourner, ce que ie ne peu luy accorder, ains m'en retournay à nostre Village, ou la deuxiesme nuit comme i'estois allé hors la cabanne pour fuïr les puces qui y estoient en grande quantité, & dont nous estiõs tourmentez: vne fille peu honteuse, & effrontement vint à moy, s'offrant à me faire compagnie, dequoy ie la remerciay, la renuoyant auec douces remonstrances, & passay la nuict auec quelques Sauuages.

Village appellé Touaguainchain.

Le lendemain, ie party de ce Village, pour aller à vn autre, appellé Touaguainchain, & à

vn autre appellé Tequenonquiaye, eſquels nous fuſmes reçeus des habitans deſdits lieux fort amiablement, nous faiſant la meilleure chere qu'ils pouuoiẽt de leurs bleds d'Inde en pluſieurs façons, tant ce pays eſt treſbeau, & bon, par lequel il faict beau cheminer.

Bourg nommé Carhagouha.

De là, ie me fis conduire à Carhagouha, fermé de triple palliſſade de bois, de la hauteur de trente cinq pieds pour leur deffence & conſeruation: auquel Village eſtoit le Pere Ioſeph demeurant, & que nous y trouuaſmes, eſtant fort aiſe de le voir en ſanté, ne l'eſtant pas moins de ſa part, qui n'eſperoit rien moins que de me veoir

Rencõtre du Pere Ioſeph.

en ce pais. Et le 12. iour d'Aouſt, le R.P. celebra la ſaincte Meſſe, & y fut plãté vne Croix proche d'vne petite maiſonnette, ſeparée du village que les Sauuages y baſtirent pendant que i'y ſejournay, en attendant que nos gens s'appreſtoient, & ſe preparoient pour aller à la guerre, à quoy ils furent fort longtemps. *Il dit la Meſſe.*

Et voyant vne telle longueur qu'ils apportoient à faire leur gros, & que i'aurois du temps pour viſiter leur pays: ie me deliberay de m'en aller à petites iournées de village en village à Cahiagué, où debuoit eſtre le rendez-vous de toute l'armée, diſtant de Carhagouha de quatorze lieuës, & partiſmes *Grand village appellé Cahiagué*

de ce Village le 14. d'Aouſt, auec dix de mes compagnons. Ie viſitay cinq des principaux Villages, fermez de palliſſades de bois, iuſques à ce qu'a Cahiagué, le principal Village du pais, où il y à deux cents cabannes aſſés grandes, ou tous les gens de guerre ſe debuoient aſſembler. Or en tous ces Villages ils nous reçeurent fort courtoiſement auec quelque humble accueil. Tout ce pays ou ie fus par terre contient quelque 20. a 30. lieuës, & eſt tres-beau, ſoubs la hauteur de quarante quatre degrez & demy de latitude, pays fort deſerté, ou ils ſement grande quantité de bleds d'Inde, qui y vient tres-beau,

comme auſſi des ſitroüilles, herbe au Soleil, dont ils font de l'huille de la graine : de laquelle huille ils ſe frottent la teſte. Le pays eſt fort trauerſé de ruiſſeaux qui ſe deſchargent dedans le lac. Il y a force vignes & prunes, qui ſont treſbonnes, framboiſes, fraiſes, petites pommes ſauuages, noix, & vne maniere de fruict, qui eſt de la forme, & couleur de petits citrons, & en ont aucunement le gouſt, mais le dedans eſt treſbon, eſt preſque ſemblable à celuy des figues. C'eſt vne plante qui les porte, laquelle à la hauteur de deux pieds & demy, chacune plante n'a que trois à quatre feuilles pour le plus, & de la

forme de celle du figuier, & n'aporte que deux pommes chacũ pied. Il y en à quantité en plusieurs endroits, & en est le fruict tresbõ, & de bon gouſt: les chesnes, ormeaux, & heſtres, y ſont en quantité, y ayans dedans ce pays force ſapinieres, qui eſt la retraicte ordinaire des perdrix, & lapins. Il y à auſſi quantité de ceriſes petites & meriſes, & les meſmes eſpeces de bois que nous auons en nos foreſts de France, ſont en ce pays-là. A la verité ce terroir me ſemble vn peu ſablonneux, mais il ne laiſſe pas d'eſtre bon pour cét eſpece de froment. Et en ce peu de pays i'ay recogneu qu'il eſt fort peuplé d'vn nombre infiny

d'ames, ſans en ce comprendre les autres contrées, où ie n'ay pas eſté, qui ſont, au rapport commun, autant où plus peuplées, que ceux cy-deſſus : Me repreſentant que c'eſt grand dommage que tant de pauures creatures viuent, & meurent, ſans auoir la cognoiſſance de Dieu, & meſmes ſans aucune Religion, ny Loy, ſoit diuine, Politique, où Ciuille, eſtablie parmy eux. Car ils n'adorent, & ne prient, aucune choſe, du moins en ce que i'ay peu recognoiſtre en leur conuerſation : Ils ont bien encore quelque eſpece de ceremonie entr'eux,

que ie deſcriray en ſon lieu, comme pour ce qui eſt des malades, ou pour ſçauoir ce qui leur doibt arriuer, meſme touchant les morts: mais ce ſont de certains perſonnages eſtãs parmy eux qui s'en veulent faire à croire, tout ainſi que faiſoient, ou ſe faiſoit du temps des anciens Payens qui ſe laiſſoient emporter aux perſuaſions des enchanteurs, & deuins, neantmoins la pluſpart de ces peuples ne croyent rien de ce qu'ils font, & diſent. Ils ſont aſſez charitables entr'eux, pource qui eſt des viures: mais au reſte, fort auaricieux. Ils ne donnent rien pour rien. Ils ſont couuerts de peaux de Cerfs, & Caſtor, qu'ils

traictent auec les Algommequins, & Nipisierinij, pour du bled d'Inde, & farines d'iceluy.

Le dixseptiesme iour d'Aouſt i'arriuay à Cahiagué, ou ie fus reçeu auec grande alegresse, & recognoissance de tous les Sauuages du pays, qui auoient rompu leur dessein, pensant ne me reuoir plus, & que les Iroquois m'auoient pris, comme i'ay dict cy-dessus, qui fut cause du grãd retardement qui se trouua en ceste expedition, iusques là mesmes qu'ils auoient remis la partie à l'autre année suiuante: Sur lesquelles entrefaictes ils reçeurent nouuelles comme certaine nation de leurs alliez, qui habitent à trois bonnes iour- *Arriuée à Cahiagué.*

Iroquois ennemis.

nées plus haut que les Entouhonorons, auſquels les Iroquois font auſſi la guerre, leſquels aliez les vouloient aſſiſter en ceſte expedition de cinq cens bons hommes, & faire alliance, & iurer amitié auec nous, ayants grand deſir de nous voir, & que nous fiſſions la guerre tous enſemble, & dont ils teſmoignoient auoir du contentement de noſtre cognoiſsãce, & moy d'auoir trouué ceſte opportunité, pour le deſir que i'auois de ſçauoir des nouuelles de ce pays-là: qui n'eſt qu'à ſept iournées, d'où les Flamens vont traicter ſur le quarentieſme degré, leſquels Sau-

uages, assistez des Flamens, leur font la guerre, & les prennent prisonniers, & les font mourir cruellement, comme de faict ils nous dirent que l'année passée faisant la guerre, ils prirent trois desdits Flamens qui les assistoient, comme nous faisons les Attigouautan : & qu'au combat, il en fut tué vn des leurs. Neantmoins ils ne laisserent pas de renuoyer les trois Flamens prisonniers, sans leur faire aucun mal, croyans que ce fussent des nostres, encores qu'ils n'eussent aucune cognoissance de nous, que par oüy dire, n'ayãs iamais veu de Chrestien:

Flamens assistent les Iroquois en leur guerre.

car autrement ces trois prisonniers n'eussent pas passé a si bon marché, ny ne passeront, s'ils en peuuent prendre, & atraper. Ceste nation est fort belliqueuse, à ce que tiennent ceux de la nation des Attigouotans, ils ny à que trois Villages qui sont au millieu de plus de 20. autres, ausquels ils font la guerre, ne pouuant auoir de secours de leurs amis, d'autant qu'il faut passer par le pays ces Chouontouaroüon, qui est fort peuple, où bien faudroit prendre vn bien grand tour de chemin.

Arriué que ie fus en ce Village, ou il me conuint sejourner, attendant que les hom-

mes de guerre vuiſent des Villages circonuoiſins pour nous en aller au pluſtoſt qu'il nous ſeroit poſſible, pendant lequel temps on eſtoit touſiours en feſtins, & dances, pour la reſioüyſſance en laquelle ils eſtoient de nous voir ſi reſolus de les aſſiſter en leur guerre, & comme s'aſſeurant deſia de leur victoire.

La plus grande partie de nos gens aſſemblez nous partiſmes du village le premier iour de Septembre, & paſſaſmes ſur le bord d'vn petit lac, diſtant dudit village de trois lieuës, ou il ſe fait de grandes peſcheries de poiſſon, qu'ils conſeruent pour l'hyuer. Il y à vn autre lac tout ioignant, qui à vingt-ſix lieuës

de circuit, descendant dans le petit par vn endroict, où se faict la grande pesche dudit poisson, par le moyen de quantité de palliſſades, qui ferme preſque le deſtroit, y laiſſant ſeulement de petites ouuertures, ou ils mettent leurs fillets, ou le poiſſon ſe prend, & ces deux lacs ſe deſchargent dans la mer douce. Nous ſejournaſmes quelque peu en ce lieu pour attendre le reſte de nos Sauuages, ou eſtans tous aſſemblez auec leurs armes, farines, & choſes neceſſaires : on ſe delibera de choiſir des hommes des plus reſolus qui ſe trouueroient en la trouppe, pour aller donner aduis de noſtre partement à

ceux qui nous debuoient assister des cinq cents hommes pour nous joindre, affin qu'en vn mesme temps nous nous trouuassions deuant le fort des enuemis. Ceste deliberation prinse, ils despescherent deux canaux, auec douze Sauuages des plus robustes, & par mesme moyen l'vn de nos truchements qui me pria luy permettre faire le voyage : ce que facillement ie luy accorday, puisque de sa volonté il y estoit porté, & par ce moyen verroit leur pays, & pourroit recognoistre les peuples qui y habitent. Le dãger n'estoit pas petit, d'autant qu'il faloit passer par le milieu des ennemis. Ils partirẽt le 8.

dudit mois, & le dixieſme enſuiuant il fit vne forte gelée blanche. Nous continuaſmes noſtre chemin vers les ennemis, & fiſmes quelque cinq à ſix lieuës dans ces lacs, & de là les ſauuages porterent leurs canaux enuiron dix lieuës par terre, & rencontraſmes vn autre lac de l'eſtenduë de ſix à ſept lieuës de long, & trois de large. C'eſt d'ou ſort vne riuiere qui ſe va décharger dãs le grãd lac des Entouhonorõs, & ayãs trauerſé ce lac, nous paſſaſmes vn ſaut d'eau, continuant le cours de ladite riuiere, touſiours aual, enuiron ſoixante quatre lieuës, qui qui eſt l'entrée dudit lac des Entouhonorons & allans, nous

paſſaſmes

passasmes cinq saults par terre. Les vns de quatre à cinq lieuës de long, & passasmes par plusieurs lacs, qui sont d'assez belles estenduës, comme aussi ladicte riuiere qui passe parmy, est fort abondante en bons poissons, estant certain que tout ce païs est fort beau, & plaisant. Le long du riuage il semble que les arbres ayent esté plantez par plaisir, en la pluspart des endroicts: aussi que tous ces pays ont esté habitez au temps passé de Sauuages, qui depuis ont esté contraincts l'abandonner pour la crainte de leurs ennemis. Les vignes, & noyers, y sont en grãde quantité, les raisins viennent de maturité: mais il y reste touf-

Beauté, & fertilité du païs.

jours vne aigreur fort acre, que l'on sent à la gorge en le mangeant en quantité. Ce qui prouient à faute d'estre cultiuez : ce qui est deserté en ces lieux est assez agreable. La chasse des Cerfs, & Ours, y est frequente, & pour l'experience nous y chassasmes, & en prismes vn assez bon nombre en dessendans, & pour ce faire ils se mettoient quatre ou cinq cents Sauuages en haye dans le bois, iusques à ce qu'ils eussent attaint certaines pointes qui donnent dans la riuiere, & puis marchant par ordre ayant l'arc & la flesche en la main, en criant & menant vn grand bruit pour estonner les bestes, ils vont tousiours

Inuentiõ de chasser & prẽdre les Ours, Cerfs, & toute sorte de venaison.

iuſques à ce qu'ils viennent au bout de la pointe. Or tous les animaux qui ſe trouuent entre la pointe & les chaſſeurs ſont contraints de ſe jetter a l'eau, ſinon qu'ils paſſent à la mercy des fleches qui leurs ſont tirees par les chaſſeurs, & cependant les Sauuages qui ſont dans les canaux poſez & mis exprez ſur le bord du riuage, s'approchant facillement des Cerfs, & autres animaux chaſſez & haraſſez & fort eſtonnez : lors les chaſſeurs les tüent facillement auec des lames d'eſpées, emmanchées au bout d'vn bois, en façõde demie picque, & font ainſi leur chaſſe: comme auſſi au ſemblable dans les iſles, où il y en à quantité.

Ie prenois vn singulier plaisir à les voir ainsi chasser, remarquãt leur industrie. Il en fut tué beaucoup de coups d'arquebuse, dõt ils s'estonnoient fort : mais il arriua de malheur qu'en tirant vn Cerf, par mesgarde vn Sauuage se rencontra deuant le coup, & fut blessé d'vne harquebusade, ny pensant nullement, comme il est à presuppoſer, dont il s'ensuit vne grãde rumeur entr'eux, qui neantmoins s'appaisa, en dõnant quelques presens au blessé, qui est la façon ordinaire pour appaiſer, & amortir les querelles & où le blessé decederoit, lon fait les presens, & dons, aux parens de celuy qui aura esté tué. Pour le gibier, il est en grande

Accident par l'harquebuſe.

Forme d'appaiſer les inimitiez.

quantité, lors de la saison. Il y a aussi force gruës, blanches comme signes, & d'autres especes d'oiseaux, semblables à ceux de France. *Abondãce d'oiseaux de riuiere.*

Nous fusmes à petites iournées iusques sur le bord du lac des Entouhonorons, tousiours chassant, comme dit est cy-dessus, où estans, nous fismes la trauerse en l'vn des bouts, tirant à l'Orient, qui est l'entrée de la grande riuiere Sainct Laurens, par la hauteur de quarante-trois degrez de latitude, où il y a de belles isles fort grandes en ce passage. Nous fismes enuiron quatorze lieuës pour passer iusques à l'autre costé du lac, tirant

au Su, vers les terres des ennemis. Les Sauuages cacherent tous leurs canaux dans les bois, proches du riuage : nous fismes par terre quelque quatre lieuës sur vne playe de sable, où ie remarquay vn pays fort agreable, & beau, trauersé de plusieurs petits ruisseaux, & deux petites riuieres qui se deschargent au susdit lac, & force estangs & prairies, où il y auoit vn nombre infiny de gibier, & force vignes, & beaux bois, grand nombre de Chastaigners, dont le fruict estoit encore en leur escorce. Les Chastaignes sont petites, mais d'vn bon goust. Le pays est rem-

Abondãce de vignes.

Chastaigners.

ply de foreſts, ſans eſtre deſerté, pour la pluſpart de ce terroir. Tous les canaux eſtans ainſi cachez, nous laiſſaſmes le riuage du lac, qui à quelque quatre-vingt lieuës de long, & vingt-cinq de large. La plus grande partie duquel eſt habité de Sauuages ſur les coſtes des riuages d'iceluy, & continuaſmes noſtre chemin par terre, enuiron vingt-cinq à 30 lieuës: Durant quatre iournées nous trauerſames quantité de ruiſſeaux, & vne riuiere, procedante d'vn lac qui ſe deſcharge dans celuy des Entouhonorons. Ce lac eſt de l'eſtenduë de 25. où 30. lieuës

de circuit, ou il y à de belles isles, & est le lieu ou les Iroquois ennemis font leur pesche de poisson, qui est en abondance.

Le 9. du mois d'Octobre nos Sauuages allant pour descouurir rencontrerent 11. Sauuages qui prirent prisonniers, à sçauoir 4. femmes, trois garçons, vne fille, & trois hommes, qui alloient à la pesche de poisson, eslongniez du fort des ennemis de quelque quatre lieuës. Or est à noter que l'vn des chefs voyãt ces prisonniers couppa le doigt à vne de ces pauures femmes pour commençer leur supplice ordinaire: surquoy ie suruins sur ces entrefaittes, & blasmé le Capitaine Yroquet, luy represen-

Sauuages prennent des femmes prisonieres.

Cruauté contre les femmes prisonnieres.

tant que ce n'eſtoit l'acte d'vn homme de guerre, comme il ſe diſoit eſtre, de ſe porter cruel enuers les femmes, qui n'ont deffence aucune que les pleurs, leſquelles à cauſe de leur imbecilité, & foibleſſe, on doibt traicter humainement. Mais au contraire que cét acte ſera iugé prouenir d'vn courage vil & brutal, & que s'il faiſoit plus de ces cruautez, qu'il ne me donneroit courage de les aſſiſter, ny fauoriſer, en leur guerre: A quoy il me repliqua pour toute reſponce, que leurs ennemis les traictoient de meſme façon. Mais puis que ceſte façon m'apportoit du déplaiſir, il ne feroit plus rien aux femmes, mais bien aux hommes,

puis que cela ne nous estoit aggreable.

Le lendemain, sur les trois heures apres Midy, nous arriuasmes deuant le fort de leurs ennemis, où les Sauuages firent quelques escarmouches les vns contre les autres : encore que nostre dessein ne fust de nous descouurir iusques au lendemain : mais l'impatience de nos Sauuages ne le peust permettre, tant pour le desir qu'ils auoient de veoir tirer sur leurs ennemis, comme pour deliurer quelques-vns des leurs qui s'estoient par trop engagez, & qui estoient poursuiuis de fort prés. Lors ie m'approchay, & y fus, mais auec si peu d'hõmes

Guerre contre les Iroquois.

que i'auois : neantmoins nous leur montrasmes ce qu'ils n'auoient iamais veu, ny oüy. Car aussi-tost qu'ils nous veirent, & entendirent les coups d'harquebuse, & les balles siffler à leurs oreilles, ils se retirerent promptement en leur fort, emportant leurs morts, & blessez, en ceste charge, & nous aussi semblablement fismes la retraicte en nostre gros, auec cinq ou six des nostres blessez, dont l'vn y mourut.

Sauuages craignent les harquebusades.

Cela estant faict, nous nous retirasmes à la portée d'vn canon, hors de la veuë des ennemis, neantmoins contre mon aduis, & ce qu'ils m'auoient promis. Ce qui m'esmeut

à leur dire & vſer, de parolles aſſez rudes, & faſcheuſes, affin de les inciter à ſe mettre en leur deuoir, preuoyant que ſi toutes choſes alloient à leur fantaiſie, & ſelon la conduitte de leur cõſeil, il n'en pouuoit reüſſir que du mal à leur perte, & ruyne. Neantmoins ie ne laiſſay pas de leur enuoyer, & propoſer, des moyens dont il falloit vſer, pour auoir leur ennemis, qui fut de faire vn Cauallier auec de certains bois, qui leur commanderoit par deſſus leurs palliſſades: ſur lequel on poſeroit quatre ou cinq de nos harquebuſiers, qui tireroient force harquebuſades par deſſus leurs palliſſades & galeries, qui eſtoient bien munies

Machine de guerre.

Fortifications de Sauuages.

de pierres, & par ce moyen on deſlogeroit les ennemis qui nous offençoient de deſſus leurs galleries, & cependant nous donnerions ordre d'auoir des ais pour faire vne maniere de mantelets, pour couurir & garder nos gens des coups de fleſche, & de pierre, dont ils vſoient ordinairement. Leſquelles choſes, à ſçauoir ledit Caualier & les mantelets ſe pourroient porter à la main, & force d'hommes, & y en auoir vn fait en telle ſorte, que l'eau ne pouuoit pas eſtaindre le feu que l'on y appliqueroit deuant le fort, & cependant ceux qui ſeroient ſur le Caualier feroient leur deuoir auec quelques arquebuſiers qui y ſe-

roient logés, & en ce faisãt nous nous deffendrions en sorte, qu'ils ne pourroient aprocher pour esteindre le feu que nous y appliquerions à leurs cloſtures. Ce qu'ils trouuerent bon, & fort à propos, & y firent trauailler à l'inſtant ſuiuans mon aduis. Et de faict, le lendemain ils ſe mirent en beſongne, les vns à coupper du bois, les autres à l'amaſſer, pour baſtir, & dreſſer, leſdits Caualliers, & mantelets: ce qui fut promptement executé, & en moins de quatre heures, horſmis du bois dont ils amaſſerent bien peu pour bruſler contre leurs palliſſades, affin d'y mettre le feu. Ils eſperoient que ledit iour les cinq

cents hommes promis viendroient, desquels neantmoins on se doutoit, parce qu'ils ne s'estoient point trouuez au rendez vous, comme on leur auoit donné charge, & qu'ils l'auoient promis. Ce qui affligeoit fort nos Sauuages : Mais voyants qu'ils estoient en assez bon nõbre pour prendre leur fort, sans autre assistance, & iugeant de ma part que la longueur en toutes affaires est tousiours prejudiciable, du moins à beaucoup de choses. Ie le pressay d'attaquer ledit fort, leur remonstrant que les ennemis ayãt recogneu leurs forces, & de nos armes, qui perçoient ce qui estoit à l'espreuue des fléches, ils cõmencerent à se

Façon de guerroyer les Sauuages.

barricader, & à eux couurir de bonnes pieces de bois, dont ils eſtoient bien munis, & leur Village remply, & que le moins temporiſer eſtoit le meilleur, comme de fait ils y remedierent fort bien : car leur Village eſtoit enclos de quatre bonnes palliſſades de groſſes pieces de bois, entrelaſſées les vnes parmy les autres, ou il ny auoit pas plus de demy pied d'ouuerture entre-deux, de la hauteur de trente pieds, & les galleries, comme en maniere de parapel qu'ils auoiẽt garnis de doubles pieces de bois, à l'eſpreuue de nos harquebuſades, & proche d'vn eſtang qu'ils eſtoient, ou l'eau ne leur manquoit aucunement, auec quan-

tité

tité de gouttieres qu'ils auoient miſes entre-deux, leſquelles jettoient l'eau au dehors, & la mettoient par dedans à couuert pour eſtaindre le feu. Voila en effect la façon dont ils vſent, tant en leurs fortiffications qu'en leurs deffences, & bien plus forts que les villages des Attigouautan, & autres.

Nous nous approchaſmes pour attaquer ce village, faiſant porter noſtre Cauallier par 200. hommes les plus forts, qui le poſerent deuant ce village, à la longueur d'vne picque, où ie fis monter trois harquebuſiers, bien à couuert des fleſchés & pierres, qui leur pouuoient eſtre tirées, & jettées. Cependant

l'ennemy ne laiſſa pour cela de tirer vn grand nombre de fleſches, qui ne manquerent point, & quantité de pierres qu'ils jettoient par deſſus leurs palliſſades. Neantmoins la multitude infinie des coups d'harquebuſe les contraignirent de deſloger, & d'abandonner leurs galleries, par le moyen, & faueur, d'vn Cauallier qui les deſcouuroit, & ne s'oſoient deſcouurir, ny montrer, combattans à couuert. Et comme on portoit le Caualier, au lieu d'apporter les mantelets par ordre, & celuy où nous debuions mettre le feu, ils les abandonnerent, & ſe mirent à crier contre leurs ennemis, en tirant des coups de fleſ-

ches dedans le fort, qui, à mon oppinion, ne faisoient pas beaucoup de mal aux ennemis. Mais il faut les excuser, car ce ne sont pas gens de guerre, & d'ailleurs qu'ils ne veulent point de discipline, ny de correction, & ne font que ce qui leur semblent bon. C'est pourquoy inconsidérément vn d'entr'eux mist le feu au bois, contre le fort de leurs ennemis, & tout au rebours de bien, & contre le vent, tellement qu'il ne fist aucun effect.

Sauuages ne veulẽt point de discipline militaire.

Le feu donc passe, la plus part des Sauuages commencerent à apporter le bois contre les palissades, mais en petite quantité, qui feut cause que le feu, si

particuliers aussi blessez. Les autres de leur costé voyants leurs gens blessez, & quelques-vns de leurs Chefs, ils commençerent à parler de retraicte, sans plus combattre, attendant les cinq cents hommes qui ne debuoiēt plus guieres tarder à venir, & ainsi se retirerent, n'ayants que ceste bouttade de desordre. Au reste les Chefs n'ont point de commandement absolu sur leurs compagnons, qui suiuent leur volonté, & font à leur fantaisie, qui est la cause de leur desordre, & qui ruyne toutes leurs affaires : Car ayant resolu quelque chose auec les principaux, il ne faudra qu'vn belistre, où de neant, pour rom-

Les Cappitaines des Sauuages n'ont point d'authorité sur leurs Soldats.

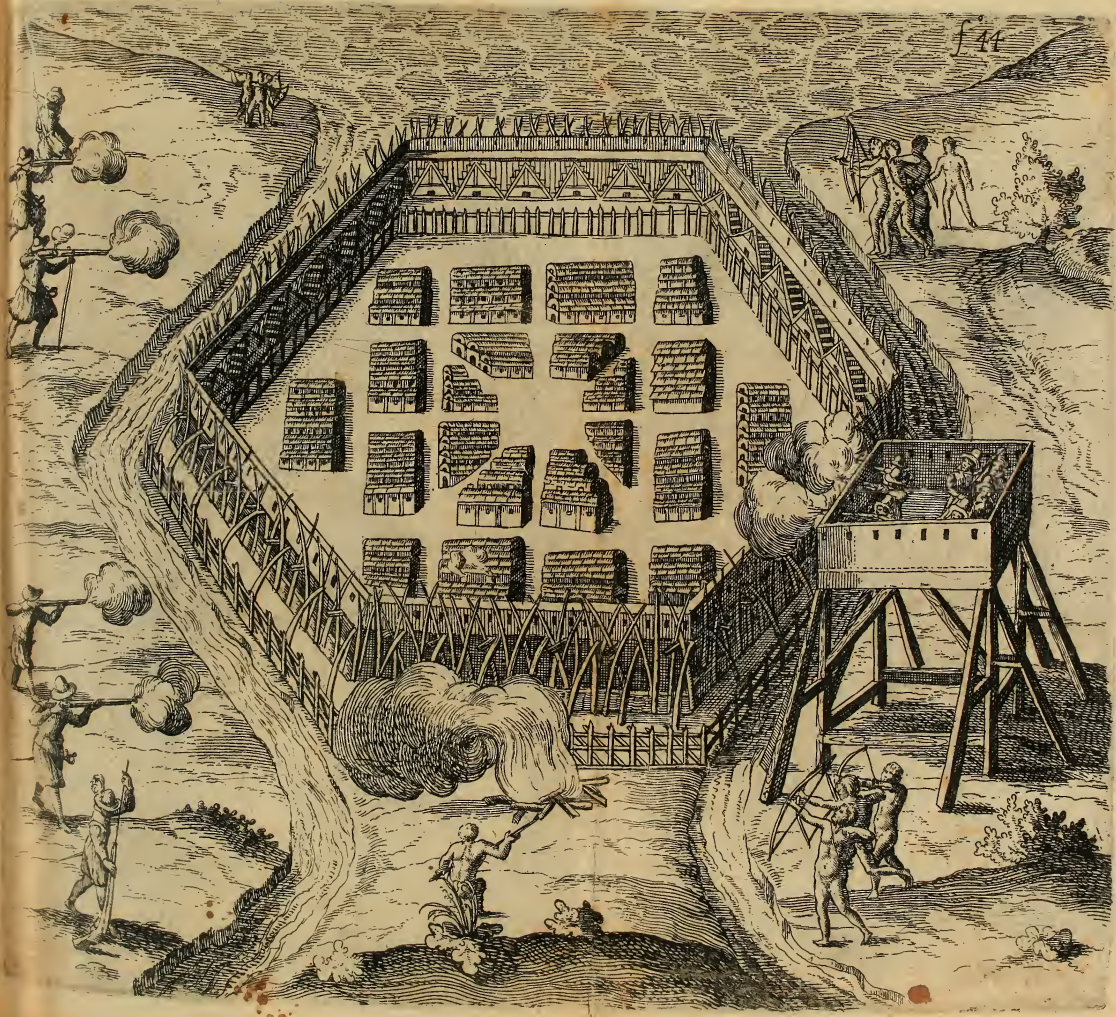

pre vne resolution, & faire vn nouueau dessein, si la fantaisie luy en prend. Ainsi les vns pour les autres ne font rien, comme il se peut veoir par ceste expedition.

Mais nous nous retirasmes en nostre fort, moy estant blessé de deux coups de flesches, l'vn dans la jambe, & l'autre au genoüil, qui m'apporta grande incommodité, outre les grandes & extresmes douleurs. Et estans tous assemblez, ie leur fis plusieurs remonstrances sur le desordre qui s'estoit passé, mais tous mes discours seruoiẽt aussi peu que le taire, & ne les èmeut aucunement, disans que beaucoup de leurs gens auoient esté

L'Autheur est blessé.

bleſſez, & moy-meſme, & que cela donneroit beaucoup de fatigue, & d'incommodité, aux autres, faiſant la retraicte pour les porter, & que de retourner plus contre leurs ennemis, comme ie leur propoſois le debuoir faire, il ny auoit aucun moyen, mais bien qu'ils attendroient encores quatre iours les cinq cents hommes qui debuoient venir, & eſtans venus, ils feroiét vn ſecond effort contre leurs ennemis, & executeroiétmieux ce que ie leur dirois, qu'ils n'auoient fait par le paſſé. Il en fallut demeurer là, à mon grand regret. Cy-deuant eſt repreſenté comme ils fortifient leurs villes, & par ceſte figure l'on peut

entendre, & voir, que celles des amis, & ennemis, ſont ſemblablement fortifiez.

Le lendemain il fit vn vent impetueux qui dura deux iours, fort fauorable à mettre le feu de rechef au fort des ennemis : ſur quoy ie les preſſay fort, mais ils n'en voulurent rien faire, comme doutant d'auoir pis, & d'ailleurs ſe repreſentans leurs bleſſez.

Nous fuſmes campez iuſques au 16. dudit mois, ou durant ce temps il ſe fiſt quelques eſcarmouches entre les ennemis, & les noſtres, qui demeurerent le plus ſouuent engagez parmy les ennemis, pluſtoſt par leur imprudence, que faute de

courage, vous asseurant qu'il nous falloit, à toutes les fois qu'ils alloient à la charge, les aller requerir, & les des-engager de la presse, ne se pouuant retirer qu'en la faueur de nos harquebusiers, ce que les ennemis redoubtent & apprehendent fort. Car si tost qu'ils apperçoiuoient quelqu'vn de nos harquebusiers, ils se retiroient prõptement, nous disans par forme de persuasion que nous ne nous meslassions pas en leurs combats, & que leurs ennemis auoient bien peu de courage de nous requerir de les assister auec tout plain d'autres discours sur ce subject pour nous en émouuoir.

I'ay repreſenté de la façon qu'ils s'arment allant à la guerre, en la page 23. figure E.

Et quelques iours paſſez voyans que les cinq cens hommes ne venoient point, ils delibererent de partir, & faire retraicte au pluſtoſt, & commençerent à faire certains paniers pour porter les bleſſez, qui ſont mis là dedans, entaſſez en vn monceau, pliez & garottez de telle façon, qu'il eſt impoſſible de ſe mouuoir, moins qu'vn petit enfant en ſon maillot, & n'eſt pas ſans faire reçeuoir aux bleſſez de grandes & extreſmes douleurs. Ie le puis bien dire auec verité, quand à moy, ayant eſté porté quelques iours, d'autant que ie

La maniere d'emmener les bleſſez.

ne pouuois me ſouſtenir, principallement à cauſe du coup de fleſche que i'auois reçeu au genoüil, car iamais ie ne m'eſtois veu en vne telle gehenne, durant ce temps, car la douleur que i'endurois à cauſe de la bleſſeure de mon genoüil, n'eſtoit rien au pris de celle que ie ſupportois lié & garrotté ſur le dos de l'vn de nos Sauuages: ce qui me faiſoit perdre patience, & qui fiſt qu'auſſi-toſt que ie peu auoir la force de me ſouſtenir, ie ſortis de céte priſon, ou a mieux dire de la gehenne.

Les ennemis nous pourſuiuirent enuiron demie lieuë, mais c'eſtoit de loing, pour eſſayer d'attrapper quelques-vns

de ceux qui faiſoient l'arriere-garde, mais leurs peines leur demeura vaines, & ſe retirerent.

Or tout ce que i'ay veu de bon en leur guerre eſt, qu'ils font leur retraicte fort ſeurement, mettans tous les bleſſez, & les vieux, au milieu d'eux, eſtant ſur le deuant aux aiſelles, & ſur le derriere bien armez, & arrangez par ordre de la façon, iuſques à ce qu'ils ſoient en lieu de ſeureté, ſans rompre leur ordre. *Prudente façon de faire la retraite.*

Leur retraicte eſtoit fort longue, comme de vingt-cinq à 30. lieuës, qui donna beaucoup de fatigue aux bleſſez, & à ceux qui les portoient, encores qu'ils ſe changeaſſent de temps en temps.

Le dixhuictieſme iour dudict mois, il tomba forces neiges, & greſle, auec vn grand vent qui nous incommoda fort. Neantmoins nous fiſmes tãt que nous arriuaſmes ſur le bord dudict lac des Entouhonorõs, & au lieu où eſtoient nos canaux cachés, que l'on trouua tous entiers : car on auoit eu crainte que les ennemis les euſſent rompus, & eſtãs tous aſſemblez, les voyants preſts de ſe retirer à leur Village, ie les priay de me remener à noſtre habitation, ce qu'ils ne vouloiẽt accorder du commencement: mais en fin ils ſe reſolurent, & chercherent 4. hõmes pour me conduire, ce qui fut fait, leſquels quatre hommes s'y offrirent vo-

lontairement: Car, comme i'ay dit cy-dessus, les Chefs n'ont point de commandement sur leurs compagnons, qui est cause que bien souuent ils ne font pas ce qu'ils voudroient bien, & ces hommes estãt trouués, il falut trouuer vn canau, qui ne se peut recouurer, chacun ayãt affaire du sien, & n'en ayant plus qui ne leur en faloit. Ce n'estoit pas me donner sujet de contentement, ains au contraire cela m'affligeoit fort, mettãt en doute quelque mauuaise volonté, d'autant qu'ils m'auoiẽt promis de me remener, & conduire, iusques à nostre habitation, apres leur guerre, & outre que i'estois fort mal accommodé pour

hiuerner auec eux, car autremẽt ie ne m'en fusse pas soucié: & ne pouuans rien faire, il fallut se resoudre à la patience. Mais depuis apres quelques iours ie recogneu que leur dessein estoit de me retenir auec mes compagnons en leur pays, tant pour leur seureté, craignant leurs ennemis, que pour entendre ce qui se passoit en leurs Conseils, & assemblées, que pour resoudre ce qu'il conuenoit faire à l'aduenir contre leursdits ennemis, pour leur seureté & conseruation.

Le lendemain vingt-huictiesme dudit mois, chacun commẽça à se preparer, les vns pour aller à la chasse des Cerfs, les autres

tres aux Ours Castors, autres à la pesche du poisson, autres à se retirer en leurs Villages, & pour ma retraite & logement il y eut vn appellé Darontal, l'vn des principaux chefs, auec lequel i'auois desia quelque familiarité, me fist offre de sa cabanne, viures, & commoditez, lequel prit aussi le chemin de la chasse du Cerf, qui est tenuë pour la plus noble entr'eux. Et apres auoir trauersé le bout du lac de laditte isle, nous entrasmes dans vne riuiere quelque douze lieuës, puis ils porterent leurs canaux par terre quelque demie lieuë, au bout de laquelle nous entrasmes en vn lac qui à d'e-

Chasse du Cerf, tenuë la plus noble.

ſtenduë enuiron dix à douze lieuës de circuit, ou il y auoit grande quantité de gibier, comme Cygnes, gruës blanches, houſtardes, canarts, ſarcelles, mauuis, alloüettes, beccaſſines, oyes, & pluſieurs autres ſortes de vollatilles que l'on ne peut nombrer, dont i'en tuay bon nõbre, qui nous ſeruit bien, attendant la prinſe de quelque Cerf, auquel lieu nous fuſmes en vn certain endroict eſlongné de quelque dix lieuës, où nos Sauuages iugeoient qu'il y auoit des Cerfs en quantité. Ils s'aſſemblerent quelques vingt-cinq Sauuages, & ſe mirent à baſtir deux où trois cabannes de pieces de bois, accommodées l'v-

Lac où il y a grande quantité de gibier.

ne sur l'autre, & les calfestrerent auec de la mousse pour empescher que l'air ny entrast, les couurant d'escorces d'arbres : ce qu'estant faict ils furent dans le bois, proche d'vne petite sapiniere, où ils firent vn clos en forme de triangle, fermé des deux costez, ouuert par l'vn d'iceux. Ce clos fait de grandes palliſſades de bois fort preſſé, de la hauteur de huict à 9. pieds, & de lõg de chacun costé prés de mil cinq cent pas, au bout duquel triangle y à vn petit clos, qui va touſiours en diminuãt, couuert en partie de branchage, y laiſſant ſeulement vne ouuerture de cinq pieds, comme la largeur d'vn moyen portail,

par ou les Cerfs debuoient entrer: Ils firẽt si bien, qu'en moins de dix iours ils mirent leur clos en estat, cependant d'autres sauuages alloient à la pesche du poisson, comme truittes & brochets de grandeur monstrueuse, qui ne nous manquerent en aucune façon. Toutes choses estant faites, ils partirent demie heure deuant le iour, pour aller dans le bois, a quelque demie lieuë de leurdit clos, s'esloignãt les vns des autres de quelque quatre-vingt pas, ayant chacun deux bastons, desquels ils frappent l'vn sur l'autre, marchant au petit pas en cét ordre, iusques à ce qu'ils arriuent à leur clos. Les Cerfs oyant ce bruit s'en-

fuyent deuant eux, iuſques à ce qu'ils arriuent au clos où les ſauuages les preſſent d'aller, & ſe ioignant peu à peu vers l'ouuerture de leur triangle, où leſdits Cerfs coulent le long deſdites palliſſades, iuſques à ce qu'ils arriuent au bout, où les Sauuages les pourſuiuent viuement, ayant l'arc & la fleſche en main, preſts à deſcocher, & eſtant au bout de leurdit triangle ils commençent à crier, & contrefaire les loups, dont y à quantité, qui mangent les Cerfs, leſquels Cerfs oyant ce bruict effroyable, ſont contraincts d'entrer en la retraicte par la petite ouuerture, où ils ſont pourſuiuis fort viuement à coups de fléche,

où estans entrez ils sont pris aysément en ceste retraicte, qui est si bien close & fermée, qu'ils n'ẽ peuuent sortir aucunement. Ie vous asseure qu'il y à vn singulier plaisir en ceste chasse, qui se faisoit de deux iours en deux iours, & firẽt si bien, qu'en trente-huit iours que nous y fusmes ils prirent six-vingts Cerfs, desquels ils se donnent bonne curée, reseruant la graisse pour l'hiuer, en vsant d'icelle cõme nous faisons du beurre, & quelque peu de chair qu'ils emportent à leurs maisons, pour faire des festins entr'eux. Ils ont d'autres inuentions à prendre le Cerf, comme au piege, dont ils en font mourir beaucoup. Vous

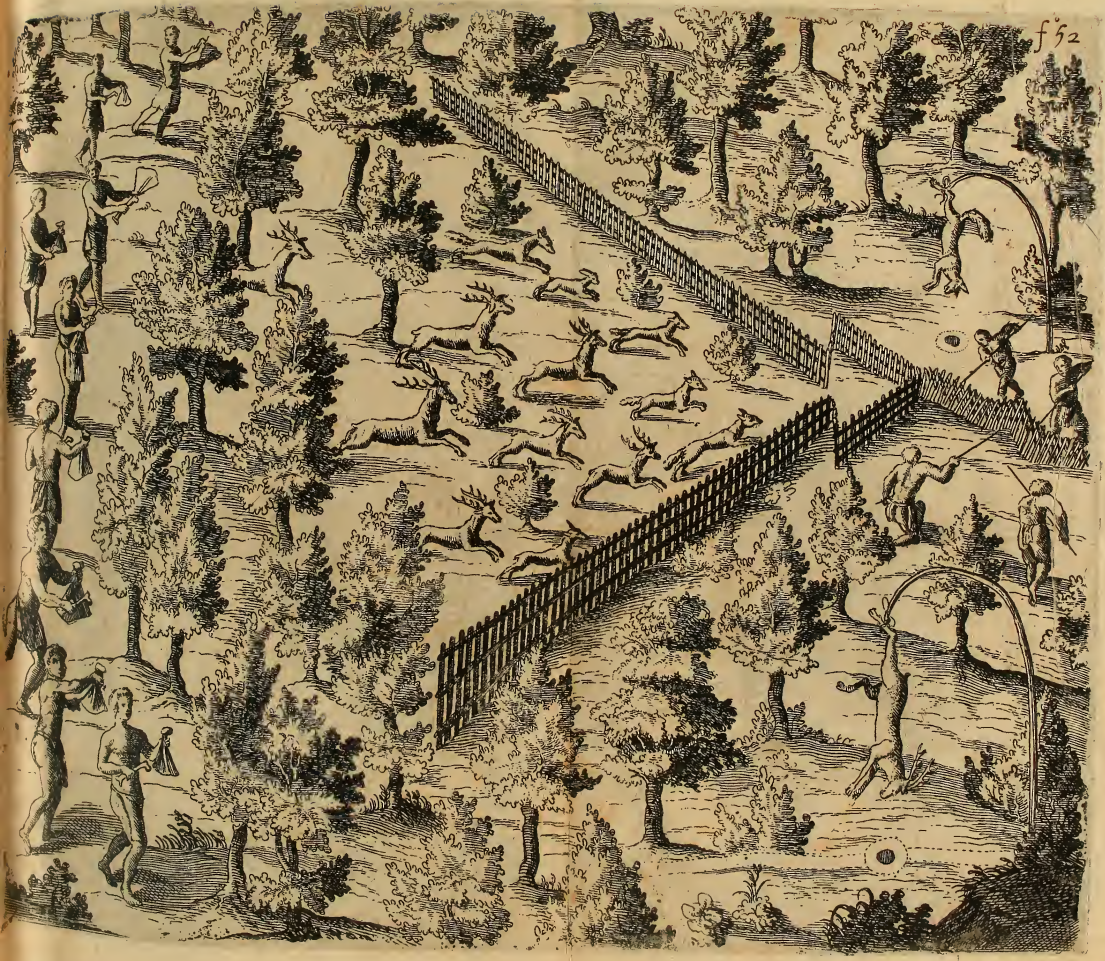

voyez cy-deuant dépaint la forme de leur chaſſe, cloſt & piege, & des peaux ils en font des habits. Voila comme nous paſſaſmes le temps attendant la gelée, pour retourner plus ayſément, d'autant que le païs eſt mareſcageux. Au commencement que l'on eſtoit ſorty pour aller chaſſer, ie m'engagis tellement dans les bois pour pourſuiure vn certain oyſeau qui me ſembloit eſtrange ayant le bec approchant d'vn perroquet, & de la groſſeur d'vne poulle, le tout iaune, fors la teſte rouge, & les aiſles bluës, & alloit de vol en vol comme vne perdrix. Le deſir que i'auois de le tuër me fiſt le pourſuiure d'arbre en arbre fort longtemps,

iuſques à ce qu'il s'enuolla à bon eſcient, & en perdant toute eſperance ie voulus retourner ſur mes briſées, ou ie ne trouuay aucun de nos chaſſeurs, qui auoiẽt touſiours gaigné païs, iuſques à leur clos, & taſchant les attrapper, allant ce me ſembloit droict ou eſtoit ledict clos, ie me treuuay égaré parmy les foreſts, allant tantoſt d'vn coſté, tantoſt d'vn autre, ſans me pouuoir recognoiſtre, & la nuit venant me contraignit de la paſſer au pied d'vn grand arbre, iuſques au lendemain, ou ie commençay à faire chemin iuſques ſur les trois heures du ſoir, ou ie rencontray vn petit eſtang dormant, & y aperçeus du gibier que ie fus gy-

boyer, & tuay trois ou quatre oyſeaux qui me firent grand bien, d'autãt que ie n'auois mangé aucune choſe. Et le mal pour moy qui durant trois iours il n'auoit fait aucun ſoleil, que pluye, & temps couuert, qui m'augmentoit mon deſplaiſir. Las & recreu, ie commançay à me repoſer, & faire cuire de ſes oyſeaux pour aſſouuir la faim qui commançoit à m'aſſaillir cruellement, ſi Dieu ny euſt remedié: Mon repas pris, ie commançay à ſonger en moy ce que ie debuois faire, & prier Dieu qu'il me donnaſt l'eſprit, & le courage, de pouuoir ſupporter patiemment mon infortune, s'il falloit que ie demeuraſſe abandonné

dans ces deserts, sans conseil, ny consolation, que de la bonté & misericorde Diuine, & neantmoins m'éuertuër de retourner à nos chasseurs. Et ainsi remettant le tout en sa misericorde, ie repris courage plus que deuant, allant çà & là tout le iour, sans m'apperçeuoir d'aucune trace, ou sentier, que celuy des bestes sauuages, dont i'en voyois ordinairement en bon nombre. Ie fus contrainct de passer icelle nuict, & le mal pour moy estoit que i'auois oublié apporter sur moy vn petit cadran qui m'euſt remis en mon chemin, à peu prés. L'aube du iour venu, apres auoir repeu vn peu, ie commençay à m'acheminer iusques à ce

que ie peusse rẽcontrer quelque ruisseau, & costoyer iceluy, iugeant qu'il falloit de necessité qu'il allast décharger en la riuiere, ou sur le bord, ou estoient canez nos chasseurs. Ceste resolution prise, ie l'executay, si bien, que sur le midy ie me treuuay sur le bord d'vn petit lac, cõme de lieuë & demie, ou i'y tuay quelque gibier, qui m'accommodoit fort à ma necessité, & auois encore quelque huict à dix charges de poudre, qui me consoloit fort. Ie suiuay le lõg de la riue de ce lac, pour voir où il déchargoit, & trouuay vn ruisseau assez spacieux que ie cõmançay à suiure, iusques sur les cinq heures du soir, que i'en-

tendis vn grand bruict, & preſtant l'oreille, ie ne pouuois bõnement comprendre ce que c'eſtoit, iuſques à ce que i'entendis le bruict plus clairement, & iugay que c'eſtoit vn ſault d'eau de la riuiere que ie cherchois : ie m'acheminay de plus preſt, & apperçeus vn ecluſie, ou eſtant paruenu ie me rancontray en vn grand prè, & ſpacieux, ou il y auoit grand nombre de beſtes Sauuages & regardant à la main droite, i'apperçeus la riuiere, large & ſpacieuſe : ie commançay a regarder ſi ie ne pourrois recognoiſtre cét endroit, & marchãt en ce prè i'apperçeut vn petit sẽtier, qui eſtoit par ou les Sauuages portoient leurs canaux, &

en fin apres auoir bien conſideré, ie recognus que c'eſtoit la meſme riuiere, & que i'auois paſſé par là, & paſſay encore la nuict auec plus de contentemẽt que ie n'auois fait, & ne laiſſay de ſoupper de ſi peu que i'auois. Le matin venu, ie reconſideray le lieu ou i'eſtois, & recognus de certaines montagnes qui eſtoiẽt ſur le bord de ladite riuiere, que ie ne m'eſtois point trompé, & que nos chaſſeurs deuoient eſtre au deſſoubs de moy, de quatre ou cinq bonne lieuës que ie fis à mon aiſe, coſtoyant le bord de ladite riuiere, iuſques à ce que i'apperçeus la fumée de noſdits chaſſeurs, auquel lieu i'arriuay auec beaucoup de contentemẽt

tant de moy que deux qui éſtoient encore en queſte à me chercher, & auois perdu comme eſperance de me reuoir, me priãt de ne m'écarter plus d'eux, où touſiours porter auec moy mon cadran, & ne l'oublier : & me diſoient ſi tu ne fuſſe venu, & que nous n'euſſions peu te trouuer, nous ne ſerions plus allez aux François, de peur que ils ne nous euſſét accuſez de t'auoir fait mourir. Depuis il étoit fort ſoigneux de moy quand i'allois a la chaſſe, me donnant touſiours vn Sauuage pour ma compagnie, qui ſçauoit ſi bien retrouuer le lieu d'ou il partoit, que c'eſt choſe eſtrange à voir. Pour retourner à mon propos,

ils ont vne certaine resuerie en ceste chasse, telle, qu'ils croyent que s'ils faisoient rostir d'icelle viande, prise en ceste façon, ou qu'il tombast de la graisse dans le feu, ou que quelques os y fussent jettez, qu'ils ne pourroient plus prendre de Cerfs, me priãt fort de n'en point faire rostir, mais ie me riois de cela, & de leur façon de faire: mais pour ne les scandaliser, ie m'en déportois volontiers, du moins estant deuant eux, mais en arriere i'en prenois du meilleur, que ie faisois rostir, n'adjoustant foy en leurs superstitions, & puis leur ayans dict, ils ne me vouloient croire, disant que si cela eust esté ils n'auroient pris aucuns Cerfs,

depuis que telle choſe auroit eſté commiſe.

Le quatrieſme iour de Decembre nous partiſmes de ce lieu, marchant ſur la riuiere qui eſtoit gelée, & ſur les lacs & eſtangs glaſſez, & quelquesfois cheminans par les bois l'eſpace de dix-neuf iours, ce n'eſtoit pas ſans beaucoup de peine, & trauail, tant pour les Sauuages qui eſtoient chargez de cent liures peſant chacun, comme de moy meſme qui auoit la peſãteur de 20. liures, qui à la longue m'importunoit beaucoup. Il eſt bien vray que i'eſtois quelques-fois ſoulagé par nos Sauuages, mais nonobſtant ie ne laiſſois pas d'en reçeuoir de l'incõmodité.

Quand

Quand à eux pour plus aiſémẽt trauerſer les glaces, ils ont accouſtumé de faire de certaines trainees de bois, ſur leſquels ils mettent leurs charges & les trainent apres eux ſans aucune difficulté, & vont fort promptement, mais il ſe fiſt quelques iours apres vn deſgel qui nous apporta beaucoup de peine & d'incommodité: Car ils nous falloit paſſer par dedans des ſapinieres plaines de ruiſſeaux eſtangs, marais, & pallus, auec quantité des boiſees, renuerſees les vnes ſur les autres, qui nous donnoit mille maux, auec des ambaraſſemens qui nous apportoit de grandes incommoditez pour eſtre touſiours moüillez

iuſques au deſſus du genoüil. Nous fuſmes quatre iours en cét eſtat, à cauſe qu'en la plus grande partie des lieux les glaces ne portoient point, nous fiſmes donc tant que nous arriuaſmes à noſtre village le vingtieſme iour dudit mois, ou le Cappitaine Yroquet vint hiuerner auec ſes compagnons, qui ſont Algommequins & ſon fils, qu'il amena pour faire traiter, lequel allant à la chaſſe, auoit eſté fort offéſé d'vn Ours, le voulãt tuër.

M'eſtant repoſé quelques iours, ie me deliberay d'aller voir le Pere Ioſeph, & de la voir les peuples en l'hiuer, que l'eſté, & la guerre, ne m'auoient peu permettre de les viſiter. le par-

ty de ce Village le quatorzieſme de Ianuier enſuiuant, apres auoir remercié mon hoſte du bon traictement qu'il m'auoit fait, eſperans ne le reuoir de trois mois, & print congé de luy.

Le lendemain ie vis le Pere Ioſeph en ſa petite maiſonnette ou il s'eſtoit retiré, comme i'ay dit cy-deſſus: ie demeuray auec luy quelques iours, ſe trouuant en deliberation de faire vn voyage aux gens du Petun, comme i'auois deliberé, encores qu'il face tres-faſcheux de voyager en temps d'hyuer, & partiſmes enſemble le quinzieſme Feurier, pour aller vers icelle nation, ou nous arriuaſmes le dixſeptieſme dudit mois. Ces

peuples du Petun semẽt le Mais appellé par deçà bled de Turquie, & ont leur demeure arrestée comme les autres. Nous fusmes en sept autres Villages leurs voisins & alliez, auec lesquels nous contractasmes amitié: ils nous promirent de venir vn bon nombre à nostre habitation. Ils nous firent fort bonne chere, & present de chair & poisson pour faire festin comme est leur coustume, ou tous les peuples accouroient de toutes parts pour nous voir, en nous faisant mille demonstrations d'amitié, & nous conduisoient en la pluspart du chemin. Le païs est remply de costaux, & petites campagnes, qui

rendent ſe terroir aggreable : ils commançoient à baſtir deux Villages, par où nous paſſaſmes au milieu des bois pour la commodité qui treuuent d'y baſtir, & enclore leurs Villes. Ces peuples viuẽt comme les Attignouaatitãs, & meſmes couſtumes, & ſont proches de la natiõ neutre, qui eſt puiſſante, qui tiẽt vne grande eſtenduë de pays. Apres auoir viſité ces peuples nous partiſmes de ce lieu, & fuſmes à vne nation de Sauuages, que nous auons nommez les cheueux releuez, leſquels furent fort ioyeux de nous reuoir, auec leſquels nous iuraſmes auſſi amitié, & qui pareillement nous promirent de nous venir trou-

uer, & voir à ladite habitation, à cét endroit: il m'a semblé à propos de les dépaindre, & décrire leurs pays, mœurs, & façons de faire. En premier lieu ils font la guerre à vne autre nation de Sauuages, qui s'appellent Asistagueroüon, qui veut dire des gẽs de feu, eslongnez d'eux de dix iournées: ce fait, ie m'informay fort particulierement de leur pays, & des nations qui y habitent, quels ils sont, & en qu'elle quantité. Icelle nation sont en grand nombre, & la pluspart grands guerriers, chasseurs, & pescheurs : Ils ont plusieurs chefs qui commandent chacun en sa contrée, la plus grand part sement des bleds d'inde, & au-

tres. Ce ſont chaſſeurs qui vont par trouppes en pluſieurs regiõs & contrées, ou ils trafficquent auec d'autres nations, eſlongnées de plus de quatre à cinq cent lieuës: ce ſont les plus propres Sauuages que i'aye veu en leurs meſnages, & qui trauaillent le plus induſtrieuſemẽt aux façons des nates, qui ſont leurs tapis de Turquie: Les femmes ont le corps couuert, & les hommes découuert, ſans aucune choſe, ſinon qu'vne robbe de fourrure, qu'ils mettent ſur leur corps, qui eſt en façon de manteau, laquelle ils laiſſent ordinairement, & principallement en Eſté: Les femmes & les filles ne ſont non plus émuës de les voir

de la façon, que ſi elles ne voyoient rien qui sẽbleroit eſtrange: Elles viuent fort bien auec leurs maris, & ont ceſte couſtume que lors qu'elles ont leurs mois, elles ſe retirent d'auec leur mary, ou la fille d'auec ſon pere, & ſa mere, & autres parens, s'en allant en de certaines maiſonnettes, ou elles ſe retirent, pendant que le mal leur tient, ſans auoir aucune compagnie d'hõmes, leſquels leur font porter des viures & commoditez iuſques à leur retour, & ainſi l'on ſçait celles qui ont leurs mois & celles qui ne les ont pas. Ce ſont gens qui font de grands feſtins, & plus que les autres nations: ils nous firent fort bonne chere, &

nous reçeurent fort amiablement, & me prierent fort de les assister contre leurs ennemis, qui sont sur le bord de la Mer douce, eslongnée de deux cent lieuës, à quoy ie leur dist que se seroit pour vne autre fois, n'estant accommodé des choses necessaires. Ils ne sçauoient quelle chere nous faire: i'ay dépainct en la page 23. figure C. comme ils sont en guerre. Il y à aussi à deux iournées d'iceux vne autre nation de Sauuages, qui font grand nombre de Petun, d'vn costé tirant au Su, lesquels s'appellent la nation neutre, qui sont au nombre de quatre mil hommes de guerre, qui habitent vers l'Occident du

lac des Entouhonorons de quatre-vingt à cent lieuës d'eſtenduë, leſquels neantmoins aſſiſtent les cheueux releuez contre les gens de feu : Mais entre les Yroquois, & les noſtres, ils ont paix, & demeurent comme neutres : de chacune nation eſt la bien venuë, & ou ils n'oſent s'entredire, ny faire, aucune faſcherie, encores que ſouuent ils mangent & boiuent enſemble, comme s'ils eſtoient bons amis. I'auois biẽ deſir d'aller voir icelle nation, ſinon que les peuples ou nous eſtions m'en diſſuaderent, diſant que l'année precedente vn des noſtres en auoit tué vn, eſtant à la guerre des Entouhonorons, & qu'ils en

eſtoient faſchez, nous repreſentant qu'ils ſont fort ſubjects à la vengeance, ne regardant point à ceux qui ont fait le coup, mais le premier qu'ils rencontrent de la nation, ou bien leurs amis, ils leur font porter la peine, quand ils peuuent en attrapper, ſi auparauant on n'auoit fait accord auec eux, & leur auoir donné quelques dons & preſens aux parens du deffunct, qui m'empeſcha pour lors d'y aller, encores qu'aucuns d'icelle nation nous aſſeurerent qu'ils ne nous feroiẽt aucnn mal pour cela. Ce qui nous donna ſuject & occaſionna de retourner par le meſme chemin que nous eſtions venus, & continuãt mon

voyage, ie fus trouuer la nation des Pisierinij, qui auoient promis de me mener plus outre en la continuation de mes desseins & descouuertures : mais ie fus diuerty pour les nouuelles qui suruindrent de nostre grand village, & des Algõmequins, d'où estoit le Cappitaine Yroquet, à sçauoir que ceux de la nation des Atignouaatitans auroient mis & deposé entre ses mains vn prisonnier de nation ennemie, esperant que ledit Cappitaine Yroquet deubst exercer sur ce prisonnier la vengeance ordinaire entr'eux. Mais au lieu de ce, l'auroit non seulement mis en liberté, mais l'ayant trouué habille, & excellant chas-

seur, & tenu comme son fils, les Atignouaatitans seroient entrez en ialousie, & designé de s'en venger, & de faict auroient disposé vn homme pour entreprendre d'aller tuër ce prisonnier, ainsi allié qu'il estoit. Comme il fut executé en la presence des principaux de la nation Algommequine, qui indignez d'vn tel acte, & meus de cholere tuërent sur le champ ce temeraire entrepreneur meurtrier, duquel meurtre les Atignouaatitãs se trouuãs offensez, & comme iniuriez en cét action, voyant vn de leurs compagnõs morts prindrent les armes, & se transporterent aux tentes des Algommequins qui viennent

hiuerner proches de leurdict Village, lesquels offençerét fort & ou ledit Cappitaine Yroquet fut blessé de deux coups de fléche, & vne autre fois pillerent quelques cabannes desdits Algõmequins, sans qu'ils se peussent mettre en deffence: car aussi le party n'euſt pas esté égal, & neantmoins cela lesdits Algommequins ne furent pas quittes, car il leur fallut accorder, contraints pour auoir la paix, de donner ausdits Atignouaatitans cinquante colliers de pourceline, auec cent becasses d'icelle : ce qu'ils estiment de grand valeur parmy eux, & outre ce nombre de chaudieres & haches, auec

deux femmes prisonnieres en la place du mort: bref ils furent en grande dissention, c'estoit auſdits Algommequins de souffrir patiemment ceste grande furie, & penserent estre tous tuez, n'estans pas bien en seureté, nonobstant leurs presens, iusques à ce qu'ils se veirent en vn autre estat. Ces nouuelles m'affligerent fort, me representant l'inconuenient qui en pourroit arriuer, tant pour eux que pour nous, qui estions en leur pays.

Ce faict, ie rencontray deux ou trois Sauuages de nostre grand Village, qui me soliciterent fort d'y aller, pour les mettre d'accord, me disant que

ſi ie ny allois, aucun d'eux ne reuiendroient plus vers les François, ayant guerre auec leſdicts Algommequins, nous tenans pour leurs amis. Ce que voyant ie m'acheminay au pluſtoſt, & en paſſant ie viſitay les Piſirinins pour ſçauoir quand ils ſeroient preſts pour le voyage du Nort: que ie trouuay rõpu pour le ſujet de ces querelles & batteries, ainſi que noſtre truchemẽt me fiſt entendre, & que ledict Cappitaine Iroquet eſtoit venu à toutes ces nations pour me trouuer, & m'attendre. Il les pria de ſe trouuer à l'habitation des François, en meſme temps que luy, pour voir l'accord qui ſe feroit entr'eux, & les Atignouaatitans,

uaentẽps, & qu'ils remiſſent ledit voyage du Nort à vne autre fois: & pour cét effect ledict Yroquet auoit donné de la pourceline pour rompre ledict voyage, & à nous ils promirent de ſe trouuer à noſtre-dite habitation, au meſme temps qu'eux. Qui fut bien affligé ce fut moy, m'attendant bien de voir en ceſte année, ce qu'en pluſieurs autres precedentes i'auois recherché auec beaucoup de ſoing, & de labeur, par tant de fatigues, & de hazards de ma vie: Et voyans ny pouuoir remedier, & que le tout déppendoit de la volonté de Dieu, ie me conſolay en moy-meſme, me reſoluant de le voir en bref,

en ayant de si certaines nouuelles comme gens de ces peuples qui vont negotier auec d'autres qui se tiennent en ces parties Septentrionnalles, estans vne bonne partie de ces nations en lieu fort abondant en chasses, & où il y à quantité de grands animaux, dont i'ay veu plusieurs peaux, & eux m'ayant figuré la forme d'iceux, i'ay iugé estre des buffles : aussi que la pesche du poisson y est fort abondante, ils sont quarante iours à faire ce voyage, tant à aller que retourner.

Ie m'acheminay vers nostredict Village le quinziesme iour de Feburier, menant auec moy six de nos

gens, & eſtans arriuez audict lieu, les habitans furent fort aiſes, comme auſſi les Algommequins que i'enuoyay viſiter par noſtre truchement, pour ſçauoir comme le tout s'eſtoit paſſé, tant d'vne part que d'autre, ny ayant voulu aller pour ne leur donner ny aux vns ny aux autres du poiſſon. Deux iours ſe paſſerent pour entendre des vns & des autres comme le tout s'eſtoit paſſé : ce faict, les principaux & anciens du lieu ſe banderent auec nous, & tous enſemble allaſmes vers les Algommequins, où eſtant en l'vne de leurs cabannes, ou pluſieurs & des plus principaux ſe

Sauuages font l'autheur arbitre de leurs differens.

trouuerent, lesquels tous ensemble apres quelques discours demeurent d'accord de venir, & auoir agreable tout ce qu'on diroit, comme arbitre sur ce subiect, & ce que ie leur proposerois, ils le mettroient en execution. Alors ie recueilly les voix d'vn chacùn, colligeant & recerchant la volonté & inclination de l'vne & de l'autre partie: iugeant neantmoins qu'ils ne demandoient que la paix. Ie leur representy que le meilleur estoit de pacifier le tout, & demeurer amis, pour estans vnis & liez ensemble, resister plus facillement à leurs ennemis, & partant ie les priay qu'ils ne m'appellassent point pour ce

faire, s'ils n'auoient intention de suiure de poinct en poinct l'aduis que ie leur donnerois sur ce different, puis qu'ils m'auoient faict ce bien d'en dire mon oppinion. Surquoy ils me dirent derechef qu'ils n'auoient desiré mon retour à autre fin, & moy d'autre-part iugeant bien que si ie ne les mettois d'accord, & en paix, ils sortiroient mal contens les vns des autres, chacun d'eux pensans auoir le meilleur droict, aussi qu'ils ne fussent allez à leurs cabannes, si ie n'eusse esté auec eux, ny mesme vers les François, si ie ne m'embarquois, & prenois comme la charge & con-

duitte de leurs Villages. A cela ie leur dict, que pour mon regard ie n'auois autre intention que de m'en aller auec mon hoſte, qui m'auoit touſjours bien traicté, & mal-ayſément en pourrois-je trouuer vn ſi bon, car c'eſtoit en luy que les Algommequins mettoient la faute, diſant qu'il ny auoit que luy de Cappitaine qui fiſt prendre les armes. Pluſieurs diſcours ſe paſſerent, tant d'vne part que d'autre, & la fin fut, que ie leur dirois ce qu'il m'en ſembleroit bon, à mon aduis, & voyans à leurs diſcours qu'ils remettoient le tout à ma volonté, comme à leur pere, me promettant en

ce faisant qu'à l'aduenir ie pourrois disposer d'eux ainsi que bon me sembleroit, me remettant le tout à ma discretion, pour en disposer: alors ie leur fis response que i'estois tres-aise de les voir en vne si bonne volonté de suiure mon conseil, leur protestant qu'il ne seroit que pour le bien & vtilité des peuples.

D'autre costé i'auois esté fort affligé d'auoir entendu d'autres tristes nouuelles, à sçauoir de la mort de l'vn de leurs parents, & amis, que nous tenions comme le nostre, & que ceste mort auoit peu causer vne grande desolation, dont il ne s'en feust ensuiuy que guerres perpetuelles entre les vns &

les autres, auec plusieurs grands dommages & alteration de leur amitié, & par consequent les François priuez de leur veuë & frequentation, & contraincts d'aller recercher d'autres nations, & ce d'autant que nous nous aymions comme freres, laissant à nostre Dieu le chastiment de ceux qui l'auroient merité.

Remonstrance de l'autheur aux Sauuages pour les induire à la paix.

Ie commançay à leur dire, & faire entendre, que ces façons de faire entre deux nations, amis, & freres, comme ils se disoient, estoit indigne entre des hommes raisonnables, ains plustost que c'estoit à faire aux bestes bruttes: D'autre part qu'ils estoient as-

ſez empeſchez d'ailleurs à repouſſer leurs ennemis qui les pourſuiuoient, battans le plus ſouuent, & les prenans priſonniers iuſques dans leurs villages, leſquels ennemis voyant vne diuiſion, & des guerres ciuilles entr'eux, leur apporteront beaucoup d'aduantage, les reſjoüyront & les pouſſeront à faire nouueaux & pernicieux deſſeins, ſur l'eſperance qu'ils auroient de veoir bien-toſt leur rüyne, du moins s'affoiblir par eux-meſmes, qui ſeroit le vray moyen, & plus facille, pour vaincre, & ſe rendre les maiſtres de leurs contrées, n'eſtans point ſecourus les vns des autres, & qu'ils ne iugeoient pas le mal

qui leur en pouuoit arriuer, que pour la mort d'vn homme ils en mettoient dix mille en danger de mourir, & le reſte de demeurer en perpetuelle ſeruitude, bien qu'à la verité vn homme eſtoit de grande conſequence, mais qu'il falloit regarder comme il auoit eſté tué, & conſiderer que ce n'eſtoit pas de propos deliberé, ny pour commançer vne guerre ciuille parmy eux, cela eſtant trop éuident que la mort auoit premierement offencé en ce que de propos deliberé il auoit tué le priſonnier dans leurs cabannes, choſe trop audacieuſement entreprinſe, encores qu'il fuſt ennemy. Ce qui eſmeut les

Algommequins, car voyant vn homme si temeraire de tuër vn autre en leur cabanne, auquel ils auoient donné la liberté, & le tenoient comme vn d'entr'eux, ils furent emportez de la promptitude, & le sang esmeu à quelques-vngs, plus qu'aux autres, se seroient auancez, ne se pouuant tenir ny commander à leur cholere, ils auroient tué cét homme dont est question, mais pour cela ils n'en voulloient nullement à toute la nation, & n'auoient dessein plus auant à l'encontre de cét audacieux, & qu'il auoit bien merité ce qu'il auoit luy-mesme recerché.

Et d'ailleurs que l'Iroquois se sé-

tant frappé de deux coups dedans le ventre, arracha le couſteau de ſa playe, que ſon ennemy y auoit laiſſé, & luy en donna deux coups, à ce qu'on m'auoit certifié: De façon que bonnement on ne pouuoit ſçauoir au vray ſi c'eſtoient Algommequins qui vſſent tué : & pour montrer aux Attigouautan que les Algommequins n'aymoient pas le priſonnier : que Yroquet ne luy portoit pas tant d'affection comme ils penſoient bien, ils l'auoiẽt mangé, d'autãt qu'il auoit donné des coups de couſteau à ſon ennemy, choſe neantmoins indigne d'homme, mais pluſtoſt de beſtes bruttes.

D'ailleurs que les Algõmequins estoient fort faschez de tout ce qui s'estoit passé, & que s'ils eussent pensé que telle chose feust arriuée, ils leur eussent donné cét Yroquois en sacrifice: d'autrepart qu'ils auoient recompensé icelle mort, & faute, si ainsi il l'a falloit appeller, auec de grands presents, & deux prisonnieres, n'ayant subiect à present de se plaindre, & qu'ils debuoient se gouuerner plus modestement en leurs déportemens enuers les Algommequins, qui sont de leurs amis, & que puis qu'ils m'auoient promis toutes choses mises en deliberation, ie les priay les vns & les autres d'oublier tout

ce qui s'eſtoit paſſé entr'eux, ſans iamais plus y penſer, ny en porter aucune haine & mauuaiſe volonté les vns enuers les autres, & au lieu demeura bons amis comme auparauant, & ce faiſant qu'ils nous obligeroient à les aymer, & les aſſiſter comme i'auois faict par le paſſé, & neantmoins, où ils ne ſeroient contans de mon aduis, ie les priay de ſe trouuer le plus grand nombre d'entr'eux qu'ils pourroient à noſtre habitation, où deuant tous les Cappitaines des vaiſſeaux on confirmeroit d'auantage ceſte amitié, & aduiſeroit-on de donner ordre pour les garentir de leurs ennemis, a

quoy il falloit penſer.

Alors ils commançerent à dire que i'auois bien parlé, & qu'ils tiendroient tout ce que ie leur auois dict, & tous contents en apparance s'en retournerent en leurs cabannes, ſinon les Algommequins qui deſlogerent pour faire retraicte en leur Village, mais ſelon mon oppinion ils faiſoient demonſtration de n'eſtre pas trop contens, d'autant qu'ils diſoient entr'eux que ils ne viendroient plus hyuerner en ces lieux. Ceſte mort de ces deux hommes leur ayant par trop couſté pour mõ regard ie m'en rerournay chez mon hoſte, à qui ie donnay le plus de

courage qu'il me fut possible, affin de l'esmouuoir à venir à nostre habitation, & d'y amener auec luy tous ceux du pays.

Durant le temps de l'hyuer qui dura quatre mois, i'eu assez de loisir pour considerer leur pays, mœurs, coustumes, & façon de viure & la forme de leurs assemblées, & autres choses que ie desirerois volontiers décrire. Mais auparauant il est necessaire de parler de la situation du pays, & contrées, tant pour ce qui regarde les nations, que pour les distances d'iceux. Quand à l'estenduë, tirant de l'Orient à l'Occident, elles contient prés de quatre cent cinquante lieuës de long, & quelque

que quatre-vingt ou cent lieuës par endroicts de largeur du Midy au Septentrion, ſoubs la hauteur de quarante & vn degré de latitude, iuſques à quarantehuit & quarante-neuf thoiſes. Ceſte terre eſt preſque vne iſle, que la grande riuiere de Saint Laurens entoure, paſſant par pluſieurs lacs de grande eſtenduë, ſur le riuage deſquels il habite pluſieurs nations, parlans diuers langages, qui ont leurs demeures arreſtées, tous amateurs du labourage de la terre, leſquels neantmoins ſont de diuerſes façons de viures, & de mœurs, & les vns meilleurs que les autres. Au coſté vers le Nort, icelle grande riuiere tirant à l'Occidẽt

quelque cent lieux par de là vers les Attigouautans. Il y à de tres-hautes montagnes, l'air y eſt temperé plus qu'en aucun autre lieu deſdites contrées, & ſoubs la hauteur de quarante & vn degrè de latitude: toutes ces parties & contrèes ſont abondantes en chaſſes, comme de Cerfs, Caribons, Eſlans, Dains, Buffles, Ours, Loups, Caſtors, Regnards, Foüines, Martes, & pluſieurs autres eſpeces d'animaux, que nous n'auons pas par deça. La peſche y eſt adondante en pluſieurs ſortes & eſpeces de poiſſon, tant de ceux que nous auons, que d'autres que nous n'auons pas aux coſtes de

France. Pour la chasse des oyseaux, elle y est aussi en quantité, & qui y viennent en leurs temps, & saison: Le pays est trauersé de grand nombre de riuieres, ruisseaux, & estangs, qui se deschargent les vnes dans les autres, & en leur fin aboutissent dedans ledict fleuue Sainct Laurens, & dans les lacs par où il passe: Le païs est fort plaisant en son Printemps, il est chargé de grandes & hautes forests, & remplies des bois de pareilles especes que ceux que nous auons en France, bien est-il vray qu'en plusieurs endroicts il y à quantité de païs deserté, ou

ils sement des bleds d'Inde: aussi que ce pays est abõdant en prairies, pallus, & marescages, qui sert pour la nourriture desdicts animaux. Le pays du Nort de ladite grande riuiere est fort aspre & montueux, soubs la hauteur de quarante-sept à quarante-neuf degrez de latitude, remply de rochers forts en quelques endroicts, à ce que i'ay peu voir, lesquels sont habitez de Sauuages qui viuent errants parmy le pays, ne labourans, & ne faisans aucune culture, du moins si peu que rien, & sont ambullatoires, estans ores en vn lieu, & tantost en vn autre, le païs y estant assez froid & incommode. L'estenduë d'icelle terre du Nort soubs

la hauteur de quarante-neuf degrez de latitude, de l'Orient à l'Occident à six cents lieuës de longitude, qui est aux lieux dõt nous auons ample cognoissance. Il y à aussi plusieurs belles & grandes riuieres qui viennent de ce costé-là, & se deschargent dedans ledit fleuue, & d'autres qui à mon oppinion se deschargent en la Mer, par la partie & costé du Nort, soubs la hauteur de cinquante à cinquante & vn degrez de latitude, suiuant le rapport & resolution que m'en ont faict ceux qui y vont negocier, & traicter, auec les peuples qui y habitent. Quand aux parties qui tirent plus a l'Occident, nous n'en pouuons sçauoir bon-

nement le traget, d'autant que les peuples n'en ont aucune cognoissance, sinon de deux ou trois cents lieux, ou plus, vers l'Occident, d'ou vient ladicte grande riuiere qui passe entr'autres lieux, par vn lac qui contient prés de trante iournées de leurs canaux, à sçauoir celuy qu'auons nommé la Mer douce, eu esgard à sa grande estenduë, ayant prés de quatre cent lieuës de long: aussi que les Sauuages auec lesquels nous auons accez, ont guerre auec autres nations, tirant à l'Occident dudit grand lac, qui est la cause que nous n'en pouuons auoir plus ample cognoissance, sinon qu'ils nous ont dict plusieurs

fois que quelques prisonniers de cent lieuës leur ont rapporté y auoir des peuples semblables à nous en blancheur, & autres choses, ayans par eux veu de la cheuelure de ces peuples, qui est fort blonde, & qu'ils estiment parmy eux, pource qu'ils les disent estre comme nous. Ie ne puis que penser là dessus, sinon que ce fussent gens plus ciuilisez qu'eux, & qu'ils disent nous ressembler: il seroit bien besoing d'en sçauoir la verité par la veuë, mais il faut de l'assistance, il ny a que le temps, & le courage de quelques personnes de moyens, qui puissent, où vueillent, entreprendre d'assister ce dessein, affin

qu'vn iour on puisse faire vne ample & parfaite découuerture de ces lieux, affin d'en auoir vne cognoissance certaine.

Pour ce qui est du Midy de ladite grande riuiere, elle est fort peuplée, & beaucoup plus que le costé du Nort, & de diuerses nations ayans guerres les vns contre les autres. Le pays y est fort aggreable, beaucoup plus que le costé du Septentrion, & l'air plus temperé, y ayant plusieurs especes d'arbres & fruicts qu'il ny à pas au Nort dudit fleuue, aussi n'est-il pas de tant de proffict & d'vtilité, quand aux lieux ou se font les traictez des Pelletries: Pour ce qui est du costé de l'Orient, ils sont assez co-

gneus, d'autant que la grand' Mer Occeanne borne ces endroicts-là, à ſçauoir les coſtes de la Brador, terre-Neufue, Cap Breton, la Cadie Almonchiguois, lieux aſſez communs, en ayant traité a ſuffire au diſcours de mes voyages precedents, comme auſſi des peuples qui y habitent, c'eſt pourquoy ie n'en feray mẽtion en ce traicté, mon ſubject n'eſtant que faire vn raport par diſcours ſuccint & veritable de ce que i'ay veu & recogneu de plus particulier.

La contrée de la nation des Attigouautan eſt ſoubs la hauteur de quarante-quatre degrez de latitude, & deux cents trante lieuës de longitude à l'Occident

& dix de latitude, & en ceſte eſtenduë de pays il y a dix-huict Villages, dont ſix ſont clos & fermez de palliſſades de bois à triple rang, entre-laſſez les vns dans les autres, où au deſſus ils ont des galleries, qu'ils garniſſẽt de pierres, & d'eau, pour ruër & eſtaindre le feu que leurs ennemis pourroient appliquer cõtre leurs palliſſades. Ce pays eſt beau & plaiſant, la pluſpart deſerté, ayant la forme & meſme ſituation que la Bretagne, eſtans preſque enuironnez & circuits de la Mer douce, & prennẽt ces 18. villages eſtre peuplés de deux mil hõmes de guerre, ſans en ce comprendre le commun, qui peuuẽt faire en nombre 30000.

ames: leurs cabannes ſont en façon de tonnelles, où berçeau, couuertes d'eſcorces d'arbres de la lõgueur de 25. à 30. toiſes, plus ou moins, & ſix de large, laiſsãt par le milieu vne allée de 10. à 12. pieds de large, qui va d'vn bout à l'autre, aux deux coſtez y a vne maniere d'eſtablie, de la hauteur de 4. pieds, ou ils couchent en Eſté, pour éuiter l'importunité des puces dont ils ont grande quantité, & en hyuer ils couchent en bas ſur des nattes, proches du feu pour eſtre plus chaudement que ſur le haut de l'eſtablie, ils font prouiſiõ de bois ſec, & en empliſſent leurs cabannes, pour bruler en hiuer, & au bout d'icelles cabannes y a vne eſpa-

ce, ou ils conſeruent leurs bleds d'Indes, qu'ils mettent en de grandes tonnes, faites d'eſcorce d'arbres, au milieu de leur logement: il y à des bois qui ſont ſuſpendus, ou ils mettent leurs habits, viures, & autres choſes, de peur des ſouris qui y ſont en grande quantité. En telle cabanne y aura douze feux, qui ſont vingt-quatre meſnages, & ou il fume à bon eſcient, qui fait que pluſieurs en reçoiuent de grandes incommoditez aux yeux, à quoy ils ſont ſubjects, iuſques à en perdre la veuë ſur la fin de leur aage, ny ayant feneſtre aucune, ny ouuerture que celle qui eſt au deſſus de leurs cabannes, par ou la fumée ſort,

Souris incommodent les Sauuages

Sauuages incommodez de la fumée.

qui eſt tout ce qui ſe peut dire & ſçauoir de leurs comportements, vous ayant deſcript entierement ceſte forme d'habitation de ſes peuples, comme elle ſe peut ſçauoir, meſme de toutes les nations qui habitent en ces contrées de pays. Ils changent quelquesfois leur Village de dix, ou de vingt, ou trente ans, & le tranſportent d'vne, deux, ou trois lieuës du precedent lieu, s'ils ne ſont contraints par leurs ennemis, de deſloger, & s'eſlongner plus loing, comme ont fait les Antouhonorons de quelque quarante lieuës. Voila la forme de leur logements qui ſont ſeparez les vns des autres, comme de trois à

quatre pas, pour la crainte du feu qu'ils apprehendent fort.

Leur vie eſt miſerable au regard de la noſtre, mais heureuſe entr'eux qui n'en ont pas gouſté de meilleure, croyant qu'il ne s'en trouue pas de plus excellente. Leur principal manger, & ordinaire viure, eſt le bled d'Inde, & febues du breſil qu'ils accommodent en pluſieurs façons, ils en pillent en des mortiers de bois, le reduiſent en farine, de laquelle ils prennent la fleur par le moyen de certains vants, faits d'eſcorce d'arbres, & d'icelle farine font du pain auec des febues, qu'ils font premierement boüillir, comme le bled d'Inde vn boüillon, pour eſtre

plus ayſé à battre, mettent le tout enſemble, quelquesfois y mettent des bluës, ou des framboiſes ſeiches, autrefois y mettent des morceaux de graiſſe de Cerf, mais ce n'eſt pas ſouuent, leur eſtant fort rare, puis apres ayant le tout deſtrampé auec eau tiede, ils en font des pains en forme de gallettes ou tourteaux, qu'ils font cuire ſoubs les cendres, & eſtant cuittes, ils les lauent, & en font aſſez ſouuent d'autres, ils les enueloppent de feüilles de bled d'inde, qu'ils attachent, & mettent, en l'eauë boüillante, mais ce n'eſt pas leur ordinaire, ains ils en font d'vne autre ſorte

Comme le Michanse fait.

qu'ils appellẽt Migan, à ſçauoir, ils prennent le bled d'inde pillé, ſans oſter la fleur, duquel ils mettent deux ou trois poignées dans vn pot de terre plein d'eau, le font boüillir, en le remüant de fois à autre, de peur qu'il ne bruſle, ou qu'il ne ſe prenne au pot, puis mettent en ce pot vn peu de poiſſon frais, ou ſec, ſelõ la ſaiſon, pour donner gouſt audit Migan, qui eſt le nom qu'ils luy donnent, & en font fort ſouuent, encores que ce ſoit choſe mal odorante, principallement en hyuer, pour ne le ſçauoir accommoder, ou pour n'en vouloir prendre la peine: Ils en font de deux eſpeces, & l'accommodent aſſez bien quand ils veulẽt,

& lors

& lors qu'il y à de ce poiſſon ledit Migan ne ſent pas mauuais, ains ſeulement à la venaiſon. Le tout eſtant cuit ils tirent le poiſſon, & l'eſcraſent bien menu, ne regardant de ſi prés à oſter les arreſtes, les eſcailles, ny les trippes, comme nous faiſons, mettant le tout enſemble dedans ledit pot, qui cauſe le plus ſouuent le mauuais gouſt, puis eſtant ainſi fait, le deſpartent à chacun quelque portion : Ce Migan eſt fort clair, & non de grande ſubſtance, comme on peut bien iuger : Pour le regard du boire, il n'eſt point de beſoing eſtant ledit Migan aſſez clair de ſoy meſme. Ils ont vne autre ſorte de Migan, à ſçauoir, ils font greller

du bled nouueau, premier qu'il soit à maturité, lequel ils conseruent, & le font cuire entier auec du poisson, où de la chair, quand ils en ont : vne autre façon, ils prennent le bled d'Inde bien sec le font greller dans les cendres, puis le pilent, & le reduisent en farine, comme l'autre cy-deuant, lequel ils conseruent pour les voyages qu'ils entreprennẽt, tant d'vne part que d'autre, lequel Migan faict de ceste façon est le meilleur, à mon gouſt. En la page 87. figure H. se voit comme les femmes pilent leurs bleds d'Inde. Et pour le faire, ils font cuire force poisson, & viande, qu'ils découppent par morceaux, puis la mettent dans de

grandes chaudieres qu'ils empliſſent d'eau, la faiſant fort boüillir : ce faict, ils recueillent auec vne cuillier la graiſſe de deſſus, qui prouient de la chair, & poiſſon, puis mettent d'icelle farine grullée dedans, en la mouuant touſ-jours iuſques à ce que ledit Migan ſoit cuit, & rendu eſpois comme boüillie. Ils en donnent & deſpartent à chacun vn plat, auec vne cuillerée de ladite graiſſe, ce qu'ils ont de couſtume de faire aux feſtins & non pas ordinairement, mais peu ſouuent: or eſt-il que ledict bled nouueau grullé, comme eſt cy-deſſus, eſt grandemẽt eſtimé entr'eux. Ils mangent auſſi des

febues qu'ils font boüillir auec le gros de la farine grullée, y meslant vn peu de graisse, & poisson. Les Chiens sont de requeste en leurs festins qu'ils font souuent les vns & les autres, principallement durant l'hyuer qu'ils sont à loisir : Que s'ils vont à la chasse aux Cerfs, où au poisson, ils le reseruent pour faire ces festins, ne leur demeurant rien en leurs cabannes que le Migan clair pour ordinaire, lequel ressemble a de la brannée, que l'on donne à manger aux pourceaux. Ils ont vne autre maniere de manger le bled d'Inde, & pour l'accommoder ils le prennent par espics, & le mettent dans l'eau, sous la bour-

be, le laissant deux ou trois mois en cét estat, & iusques à ce qu'ils iugent qu'il soit pourry, puis ils l'ostent de là, & le font boüillir auec la viande ou poisson, puis le mangent, aussi le font ils grul-ler, & est meilleur en ceste fa-çon, que boüilly, mais ie vous asseure qu'il ny a rien qui sente si mauuais, comme fait cedit bled sortant de l'eau tout boü-eux: neantmoins les femmes, & enfans, le prennent & le sucçẽt, comme on faict les cannes de succre, ny ayant autre chose qui leur semble de meilleur gouſt, ainsi qu'ils en font la demon-stration, leur ordinaire n'est que de faire deux repas par iour: Quant à nous autres, nous y a-

uons ieuſné le Kareſme entier, & plus pour les eſmouuoir à quelque exemple, mais c'eſtoit perdre temps : Ils engraiſſent auſſi des Ours, qu'ils gardent deux où trois ans, pour faire des feſtins entr'eux : I'ay recognu que ſi ces peuples auoient du beſtail, ils en ſeroient curieux, & le conſerueroient fort bien, leur ayãt montré la façon de le nourrir, choſe qui leur ſeroit aiſée, attendu qu'ils ont de bons paſturages, & en grande quantité en leur païs, pour toute ſorte de beſtail, ſoit cheuaux bœufs vaches mouttons, porcs, & autres eſpeces, à faute deſquels beſtiaux on les iuge miſerables comme il y à de l'apparance: Neantmoins a-

uec toutes leurs miseres ie les estime heureux entr'eux, d'autãt qu'ils n'ont autre ambition que de viure, & de se conseruer, & sont plus asseurez que ceux qui sont errants par les forests, comme bestes bruttes: aussi mangẽt-ils force fitroüilles, qu'ils font boüillir, & rostir, soubs les cendres. Quand à leur habit, ils sont de plusieurs sortes, & façons, & diuersitez de peaux de bestes sauuages, tant de celles qu'ils prennent, que d'autres qu'ils eschangent pour leur bled d'inde, farines, pourcelines, & fillets à pescher, auec les Algommequins, Piserenis, & autres nations, qui sont chasseurs, & n'ont leurs demeures arrestées:

tous leurs habits ſont d'vne méme façon, ſans diuerſité d'inuention nouuelle: ils paſſent & accommodent aſſez raiſonnablement les peaux, faiſant leur brayer d'vne peau de Cerf, moyennement grande, & d'vn autre le bas de chauſſes, ce qui leur va iuſques à la ceinture, eſtant fort pliſſé, leurs ſouliers ſont de peaux de Cerfs, Ours, & Caſtors, dont ils vſent en bon nombre: Plus, ils ont vne robbe de meſme fourrure, en forme de couuerte, qu'ils portent à la façon Irlandoiſe, ou Ægyptienne, & des manches qui s'attachent auecvn cordon par le derriere: voila comme ils ſont habillez durant l'hyuer, comme il

ſe voit en la page 23. figure D. Quand ils vont par la campagne, ils ſeignent leur robbe autour du corps, mais eſtans à leur Village, ils quittent leurs manches, & ne ſe ſeignent point : les paſſements de Milan pour enrichir leurs habits ſont de colle & de la raclure deſdites peaux, dõt ils font des bandes en pluſieurs façons, ainſi qu'ils s'auiſent, y mettant par endroicts des bandes de painture rouge, brun, parmy celles de colle, qui parroiſſent touſ-jours blanchaſtres, ny perdant point leurs façons, quelques ſalles qu'elles puiſſent eſtre. Il y en a entre ces nations qui ſont bien plus propres à paſſer les peaux les vns que les au-

tres, & ingenieux pour inuenter des compartiments à mettre dessus leurs habits : Sur tous autres nos Montagnais, & Algommequins, ce sont ceux qui y prennent plus de peine, lesquels mettent à leurs robbes des bandes de poil de porc-espy, qu'ils taindent en fort belle couleur d'escarlatte : ils tiennent ces bandes bien cheres entr'eux, & les destachent pour les faire seruir à d'autres robbes, quand ils en veulent changer, plus pour embellir la face, & auoir meilleure grace, quand ils se veulent bien parer. La pluspart se paindent le visage noir, & rouge, qu'ils desmeslent auec de l'huyle, faite de la graine d'herbe au Soleil, ou

bien auec de la graiſſe d'ours, ou autres animaux, comme auſſi ils ſe taindent les cheueux qu'ils portent, les vns longs, les autres courts, les autres d'vn coſté ſeulement: Pour les femmes, & les filles, elles les portent touſiours d'vne meſme façon, elles ſõt veſtuës comme les hommes, horſmis qu'elles ont touſiours leurs robbes ſaintes, qui leur viennẽt en bas, iuſques au genoüil: c'eſt en quoy elles different des hommes, elles ne ſont point honteuſes de montrer le corps, à ſçauoir depuis la cainture en haut, & depuis la moitié des cuiſſes en bas, ayant touſiours le reſte couuert & ſont chargées de quantité de pourceline, tant en

colliers, que chaisnes, qu'elles mettent deuant leurs robbes, pendans à leurs ceintures, bracelets, & pendants d'oreilles, ayant les cheueux bien paignez, paints, & graissez, & ainsi s'en vont aux dances, ayans vn touffeau de leurs cheueux par derriere, qui leur sont liez de peaux d'anguilles, qu'ils accommodẽt & font seruir de cordon, ou quelquesfois ils attachent des platines d'vn pied en carre, couuertes de ladite pourceline, qui pend par derriere, & en ceste façon poupinement vestuës & habillées, elles se montrent volontiers aux dances, ou leurs peres, & meres les enuoyent, n'oubliant rien de ce qu'ils peuuent

apporter d'inuention pour embellir & parer leurs filles, & puis asseurer auoir veu en des dances ou i'ay esté, telle fille qui auoit plus de douze liures de pourceline sur elles, sans les autres bagatelles, dont elles sont chargées & attourées. En ceste page se voit comme les femmes sont habillées, comme montre F. & les filles allant à la dance, G.

Filles curieuses d'estre parées.

G
F
H
E

Tous ces peuples ſont d'vne humeur aſſez iouialle, bien qu'il y en aye beaucoup de complexion triſte, & ſaturniéne entr'eux: Ils ſont bien proportionnés de leurs corps, y ayant des hommes bien formez, forts, & robuſtes, comme auſſi des femmes, & filles, dont il s'en trouue vn bon nombre d'agreables, & belles, tant en la taille, couleur, qu'aux traicts du viſage, le tout à proportion, elles n'ont point le ſaing rauallé que fort peu, ſi elles ne ſont vieilles, & ſe trouue parmy ces nations de puiſſantes femmes, & de hauteur extraordinaire: car ſe ſont elles qui ont preſque

tout le soing de la maison, & du trauail, car elles labourent la terre, sement le bled d'Inde, font la prouision de bois pour l'hyuer, tillent la chanvre, & la fillent, dont du fillet ils font les rets à pescher, & prendre le poisson, & autres choses necessaires, dõt ils ont affaire, comme aussi ils ont le soing de faire la cueillette de leurs bleds, les serrer, accommoder à manger, & dresser leur mesnage, & de plus sont tenuës de suiure & aller auec leurs maris, de lieu en lieu, aux champs, ou elles seruent de mulles à porter le bagage, auec mille autres sortes d'exercices, & seruices, que les femmes font & sont tenuës faire. Quant aux hommes,

mes, ils ne font rien qu'aller à la chasse du Cerf, & autres animaux, pécher du poisson, de faire des cabannes, & aller à la guerre.

Ces choses faites, ils vont aux autres nations, ou ils ont de l'accés, & cognoissance, pour traicter & faire des eschanges de ce qu'ils ont, auec ce qu'ils n'ont point, & estans de retour, ils ne bougent des festins, & dances, qu'ils se font les vns aux autres, & à l'issuë se mettent à dormir, qui est le plus beau de leur exercice.

Ils ont vne espece de mariage parmy eux, qui est tel, que quãd vne fille est en l'âge d'onze, douze, treize, quatorze, où quinze

ans, elle aura des seruiteurs, & plusieurs, qu'elle fera, & selõ ses bonnes graces, la rechercheront quelque temps : cela faict, elles seront demandées aux peres, & meres, bien que souuent elles ne prennent pas leur consentemẽt, fors celles qui sont les plus sages & mieux aduisées, qui se soubsmettent à la volonté de leur pere & mere. Cét amoureux, ou seruiteur, presentera à la fille quelques colliers, chaisnes, & bracelets de pourceline: si la fille à ce seruiteur aggreable, elle reçoit ce present, ce faict, cét amoureux viendra coucher auec elle trois ou quatre nuicts sans luy dire mot, durant ce temps, & là ils recueillent

le fruict de leurs affections, d'ou il arriuera le plus ſouuent qu'apres auoir paſſé huict, ou quinze iours, s'ils ne ſe peuuent accorder, elle quittera ſon ſeruiteur, lequel y demeurera engagé pour ſes colliers, & autres dons par luy faicts, n'en retirant qu'vn maigre paſſetemps : & cela paſſé, fruſtré de ſon eſperance, il recerchera vn autre femme, & elle vn autre ſeruiteur, s'ils voyent qu'il ſoit à propos, & ainſi continuënt ceſte façon de faire, iuſques à vne bonne rencontre : Il s'en trouue telle qui paſſe ainſi ſa ieuneſſe, qui aura eu plus de

vingt maris, lesquels vingt maris ne sont pas seuls en la joüyssance de la beste, quelques mariez qu'ils soient: car la nuict venuë, les ieunes femmes courent d'vne cabanne en vne autre, cõme font les ieunes hommes de leur costé, qui en prennent par où bon leur semble, toutesfois sans violance aucune, remettãt le tout à la volonté de la femme: Le Mary fera le semblable à sa voisine, nulle ialousie ne se trouue entr'eux pour cela, & n'en reçoiuent aucune infamie, ny injure, la coustume du pays estant telle. Or le temps qu'elles ne delaissent point leurs maris est quand elles ont des enfans: les Maris precedants reuiennent

vers elles, leur remonſtrer l'affection, & amitié, qu'ils leur ont portée par le paſſé, & plus que nul autre, & que l'enfant qu'elles auront eſt à luy, & eſt de ſon faict: vn autre luy endira autant, en fin c'eſt à qui mieux, & qui le pourra emporter, & l'auoir pour fẽme : & par ainſi il eſt au choix & option de la femme, de prendre, & d'accepter, celuy qui luy plaira le plus, ayant en ſes recerches, & amours, gaigné beaucoup de pourceline, & de plus, ceſte élection de Mary: Elles demeurent auec luy ſans plus le delaiſſer, où ſi elles le laiſſent, il faut que ce ſoit auec vn grand ſubject, autre que l'impuiſſance, car il eſt à l'eſpreuue: neãtmoins

eſtant auec ce mary elle ne laiſſe pas de ſe donner carriere, mais elle ſe tient, & reſide, touſiours au meſnage, faiſant bonne mine, de façon que les enfans qu'ils ont enſemble, ainſi nez d'vne telle femme, ne ſe peuuent aſſeurer legitimes, auſſi ont-ils vne couſtume, preuoyant ce danger, qui eſt telle, à ſçauoir, que les enfans ne ſuccedent iamais aux biens, & dignitez, de leurs peres, doubtant comme i'ay dit de leur geniteur, mais bien font-ils leurs ſucceſſeurs, & heritiers, les enfans de leurs ſœurs, & deſquels ils ſont aſſeurez d'eſtre yſſus, & ſortis: Pour la nourriture & eſleuation de leurs enfans, ils le mettent durant le iour ſur v-

ne petite planche de bois, & le veſtent, & enueloppent de fourrures, ou peaux, & le bandent ſur ladite planchette, la dreſſent debout, & laiſſant vne petite ouuerture par ou l'enfant faict ces petites affaires, & ſi c'eſt vne fille, ils mettent vne feüille de blé d'Inde entre les cuiſſes, qui preſſe contre ſa nature, & font ſortir le bout de ladicte feüille dehors qui eſt renuerſée, & par ce moyen l'eau de l'enfant coulle par ceſte feüille, & ſort dehors, ſans gaſter l'enfant de ſes eauës, ils mettent auſſi ſoubs les enfants du duuet de certains roſeaux, que nous appellons pied de liévre, ſurquoy ils sõt couchés fort

mollement, & le nettoyent du mesme duuet, & pour parer l'enfant, ils garnissent ladite planchette de patinostres, & en mettent à son col, quelque petit qu'il soit : & la nuict, ils le couchent tout nud, entre le pere, & la mere, considerant en cela vne grande merueille de Dieu, qui les conserue de telle façon, qu'il n'en arriue pas beaucoup d'inconuenient, comme il seroit à croire par quelque estouffemẽs, estant le pere, & la mere, en vn profond sommeil, ce qui n'arriue pas que bien rarement. Les enfans sont fort libertins entre ces nations : les peres, & meres, les flattent trop, & ne les chastient point du tout, aussi sont ils

ſi meſchants, & de ſi peruerſe nature, que le plus ſouuent ils battent leurs meres, & autres des plus faſcheux, battent leur pere, en ayant acquis la force, & le pouuoir : à ſçauoir, ſi le pere, ou la mere, leur font choſe qui ne leur agrée pas, qui eſt vne eſpece de maledi&tion que Dieu leur enuoye.

Pour ce qui eſt de leurs loix, ie n'ay point veu qu'ils en ayent, ny choſe qui en approche, comme de fai&t ils n'en ont point, d'autant qu'il ny a en eux aucune correction, chaſtiment, ny de reprehenſion à l'encontre des malfai&teurs, ſinon par vne vangeance, randant le mal pour le mal, non par forme de reigle,

mais par vne passionqui leur engendre les guerres & differents, qu'ils ont entr'eux le plus souuent.

Au reste, ils ne recognoissent aucune Diuinité, ils n'adorent & ne croyent en aucun Dieu, ny chose quelconque: ils viuent comme bestes bruttes, ils ont bien quelque respect au Diable, ou d'vn nom semblable, ce qui est doubteux, parce que soubs ce mot qu'ils prononçent, sont entendus diuerses significations & comprend en soy plusieurs choses : de façon que mal-aisément peut-on sçauoir, & discerner s'ils entendent le Diable, ou vne autre chose, mais ce qui fait plustost croire estre le Diable,

qu'ils entendẽt, eſt que lors qu'ils voyent vn hõme faiſant quelque choſe extraordinaire, ou eſt plus habille que le commun, ou bien eſt vaillant guerrier, ou d'ailleurs en furie, comme hors de la raiſon, & de ſoy-meſme, ils l'appellẽt Oqui, comme ſi nous diſions vn grand eſprit ſçauant, ou vn grand Diable: Quoy que ce ſoit, ils ont de certaines perſonnes, qui ſont les Oqui, ou Manitons, ainſi appellez par les Algommequins de Montagnais, & ceſte ſorte de gens ſont les Medecins pour guarir les mallades, & penſer les bleſſez: predire les choſes futures, au reſte toutes abuſions & illuſions

du Diable, pour les tromper, & deçeuoir. Ces Oquis, ou deuins, leur perſuadent, & a leurs patients, & mallades, de faire, ou faire faire des feſtins, & quelques ceremonies, pour eſtre pluſtoſt guaris, & leur intention eſt affin d'y participer, & en tirer la meilleure part, & ſoubs eſperance d'vne plus prompte guariſon leur faire faire pluſieurs autres ceremonies, que ie diray cy-apres en ſon lieu Ce ſont ceux-là en qui ils croyent le plus, mais d'eſtre poſſedez du Diable, & tourmentez comme d'autres Sauuages plus eſlõgnez qu'eux, c'eſt ce qui ſe voit fort raremẽt, qui donne plus d'occaſion, & ſubject de croire leur reduction

en la cognoissance de Dieu plus facille, si leur pays estoit habitué de personnes qui prissent la peine, & le soing, de leur enseigner, & ce n'est pas assez d'y enuoyer des Religieux, s'il ny à des gens pour les maintenir, & assister: car encores que ces peuples ayent le desir aujourd'huy de cognoistre que c'est que de Dieu, le lendemain ceste volonté leur changera, quand il conuiendra oster, & suprimer, leurs salles coustumes, la dissolutiõ de leurs mœurs, & leurs libertez inciuilles: De façon qu'il faut des peuples, & des familles, pour les tenir en debuoir, & auec douceur les contraindre à faire mieux, & par bons exemples les esmou-

uoir à correction de vie. Ces Peres Ioseph, & moy, les auons maintesfois entretenu surce qui estoit de nostre creance, loix, & coustumes: ils escoutoient auec attention en leurs conseils, nous disans quelquefois, tu dis choses qui passe nostre esprit, & que ne pouuons comprandre par discours, comme chose qui surpasse nostre entendement: Mais si tuveus bien faire est d'habiter ce pays, & amener femmes, & enfans, lesquels venant en ses regions, nous verrons comme tu sers ce Dieu que tu adore, & de la façon que tu vis auec tes femmes, & enfans, de la maniereque tu cultiue les terres, & en semāt, & comme tu obeys a tes loix, &

de la façon que l'on nourrit les animaux, & comme tu fabrique tout ce que nous voyons sortir de tes inuentions : Ce que voyant, nous apprendrons plus en vn an, qu'en vingt à oüyr discourir, & si nous ne pouuons comprandre, tu prendras nos enfans, qui seront comme les tiens : & ainsi iugeant nostre vie miserable, au pris de la tienne, il est aisé à croire que nous la prēderont, pour laisser la nostre: leurs discours me sembloit d'vn bon sens naturel, qui montre le desir qu'ils ont de cognoistre Dieu. C'est vn grand dommage de laisser perdre tant d'hommes & les voir perir à nos portes, sās leur donner secours, qui ne peut

estre sans l'assistance des Roys, Princes, & Ecclesiastiques, qui seuls ont le pouuoir de ce faire: Car aussi en doibuent-ils seuls emporter l'honneur d'vn si grãd œuure, à sçauoir, de planter la foy Chrestienne en vn pays incognu, & barbare, aux autres nations, estant bien informé de ces peuples, comme nous sommes, qu'ils ne respirent, & ne desirent autre chose que d'estre plainement instruits de ce qu'il leur faut suiure & éuiter, c'est donc à ceux qui ont le pouuoir d'y trauailler, & y contribuër de leur abondance, car vn iour ils respondront deuant Dieu de la perte de tant d'ames qu'ils laissent perir par leur negligence & auarice,

auarice ; car ils ne ſont pas peu, mais en tres-grand nombre : or ce ſera quand il plaira à Dieu de leur en faire la grace, pour moy i'en deſire pluſtoſt l'effect aujourd'huy que demain, pour le zelle que i'ay a l'aduancement de la gloire de Dieu, à l'honneur de mon Roy, au bien, & reputation de ma patrie.

Pour ce qui eſt des mallades, celuy, ou celle, qui ſera frappé, ou attaint de quelques malladie, mandera querir l'Oqui ; lequel venu qu'il ſera, viſitera le mallade, & apprendra, & s'inſtruira de ſon mal, & de ſa douleur : cela fait ledit Oqui enuoyera querir vn grand nombre d'hommes,

femmes, & filles, auec trois où quatre vieilles femmes, ainſi qu'il ſera ordonné par ledict Oqui, & entrant en leurs cabannes en dançant, auec chacune vne peau d'ours ſur la teſte, où d'autres beſtes, mais celles d'ours eſt la plus ordinaire, n'en ayant point de plus monſtrueuſe, & y aura deux où trois autres vieilles qui ſeront proches de la mallade, ou patiente, qui eſt le plus ſouuent mallade par hypocriſie au fauſſe imagination : mais de ceſte malladie elles ſont bientoſt guaries, & leſquelles le plus ſouuent font les feſtins aux deſpens de leurs amis, ou parens, qui leur donnent dequoy mettre en leur chaudiere, outre cel-

les qu'ils reçoiuent des presents des danceurs, & dãceuſos, comme de la pourceline, & autres bagatelles, ce qui faict qu'elles ſont bien-toſt guaries: car comme ils voyent ne plus rien eſperer, ils ſe leuent, auec ce qu'elles ont peu amaſſer, car d'autres bien mallades mal-aiſement ſe guariſſent elles de tels jeux, & dances, & façons de faire. Et pour retourner à mon propos, les vieilles qui ſont proches de la mallade reçoiuent les preſens, chantans chacune à ſon tour, & puis ils ceſſent de chanter, & alors que tous les preſens ſont faicts, ils commançent à leuer leurs voix d'vn meſme accord, chantans toutes enſem-

bles, & frappant à la mesure auec des bastons sur des escorces d'arbres seiches, alors toutes les femmes & filles, commançent à se mettre au bout de la cabanne, comme s'ils vouloient faire l'entrée d'vn ballet, ou d'vne mascarade: les vieilles marchans deuant auec leurs peaux d'ours sur leurs testes, & toutes les autres les suiuent l'vne apres l'autre. Ils n'ont que deux sortes de dances qui ont quelque mesure, l'vne de quatre pas, & l'autre de douze, comme si on dançoit le Trioly de Bretagne. Ils ont assez bonne grace en dançant, il se met souuent auec elles de ieunes hommes, & apres auoir dançé vne

heure, ou deux, les vieilles prendront la mallade pour dançer, qui fera mine de ſe leuer triſtement, puis ſe mettra en dance, ou eſtant, apres quelque eſpace de temps elle dancera, & s'eſjoüyra auſſi bien que les autres: Ie vous laiſſe à penſer comme elle ſe doibt porter en ſa malladie. Cy-deſſoubs eſt la forme de leurs dances.

Le Medecin y acquiert de l'honneur, & de la reputation, de voir ſi toſt ſa patiente guarie, & debout : ce qui ne ſe faict pas à celles qui ſont mallades à l'extremité, & accablez de langueur, ains pluſtoſt ceſte eſpece de medecine leur donne la mort pluſtoſt que la guariſon : car ie vous aſſure qu'ils font quelques fois vn tel bruict, & tintamarre, depuis le matin iuſques à deux heures de nuict, qu'il eſt impoſſible au patient de le ſupporter, ſinon auec beaucoup de peine. Quelquesfois il prendra bien enuie au patient de faire dancer les femmes, & filles, toutes enſemble, mais ce ſera par l'ordonnance du l'Oqui, & ce n'eſt pas

encores le tout, car luy & le Manitou, accompagnez de quelques autres, feront des singeries, & des conjurations, & se tourneront tant, qu'ils demeureront le plus souuent comme hors d'eux-mesme, comme fols & insensez, jettant le feu par la cabanne d'vn costé & d'autre, mangeant des charbons ardans, les tenant en leurs mains vn espace de temps, jettent aussi des cendres toutes rouges sur les yeux des autres spectateurs, & les voyans en cét estat, on diroit que le Diable Oqui, ou Manitou, si ainsi les faut appeller, les possedent, & les font tourmenter de la sorte. Et ce bruit, & tintamarre, ainsi faict, ils se

retirent chacun chez ſoy, & ceux qui ont bien de la peine durant ce temps, ce ſont les femmes des poſſedez, & tous ceux de leurs cabannes, pour la crainte qu'ils ont que ces enragez ne bruſlent tout ce qui eſt dedans leurs maiſons, ce qui les induit à oſter tout ce qui eſt en voye, car lors qu'il arriue, il vient tout furieux, les yeux eſtincellans, & effroyables, quelquesfois debout, & quelquesfois aſſis, ainſi que la fantaſie les prend : auſſi-toſt vne quinte le prendra, empoignant tout ce qu'il trouuera, & rencontrera, en ſon chemin, le jette d'vn coſté, & d'autre, & puis ſe couche, ou il s'édort quelque eſpace

de temps, & se réueillant en sursault, prend du feu, & des pierres, qu'il jette de toutes parts, sãs aucun esgard, ceste furie se passe par le sommeil qui luy reprend, & lors il fait surie, ou il appelle plusieurs de ses amis, pour suër auec luy, qui est le remede qu'ils ont le plus propre pour se continuër en leur santé, & cependant qu'ils suënt, la chaudiere trotte pour accommoder leur manger, apres auoir esté quelquefois deux ou trois heures enfermez auec de grandes escorces d'arbres, couuerts de leurs robbes, ayans au milieu d'eux grande quantité de cailloux, qu'ils auront fait rougir dans le feu, & touſiours chantent, durãt qu'ils

ſont en ſurie, & quelquesfois ils reprennent leur vent : on leur donne force pottées d'eau pour boire, d'autant qu'ils ſont fort alterez, & tout cela faict, le demoniacle fol, ou endiablé, deuient ſage: Cependant il arriuera que trois, ou quatre, de ces mallades s'en trouueront bien, & pluſtoſt par heureuſe rencontre, & d'aduanture, que par ſciẽce, ce qui leur confirme leur fauce creance, pour eſtre perſuadez qu'ils ſont guaris par le moyen de ces ceremonies, ſans conſiderer que pour deux qu'ils en gueriſſent, il en meurt dix autres par leur bruict & grand tintamarre, & ſoufflements qu'ils font, qui eſt plus capable de tuër, que de

guarir vn mallade: mais quoy ils esperent recouurir leur santé par ce bruict, & nous au contraire par le silence & repos, ceſt comme le diable fait tout au rebours de bien. Il y à aussi des femmes qui entrent en ces furies, mais ils ne font tant de mal, ils marchẽt à quatre pattes, comme beſtes: ce que voyant, ce Magicien appelle l'Oqui, commance à chanter, puis auec quelques mines la soufflera, luy ordonnant à boire de certaines eauës, & qu'aussitoſt elle face vn feſtin, soit de poiſſon, ou de chair, qu'il faut trouuer, encores qu'il soit rare pour lors, neantmoins eſt aussitoſt fait. La crierie faite, & le bãquet finy, ils s'en retournẽt cha-

cun en ſa cabanne, iuſques à vne autre fois qu'il la reuiendra viſiter, la ſoufflant & chantant auec pluſieurs autres, appellez pour cét effect, tenans en la main vne tortuë ſeiche, remplie de petits cailloux qu'ils font ſeruir aux oreilles de la mallade, luy ordonnant qu'elle doit faire 3. ou 4. feſtins tout de ſuitte, vne partie de chanterie, & dancerie, ou toutes les filles ſe trouuent parées, & paintes, comme i'ay repreſenté en la pa. 87. figure G. Le dit O qui ordonnera qu'il ſe face des maſcarades, & ſoient deſguiſez, cõme ceux qui courent le Mardy gras par les ruës, en France: ainſi ils vont chanter prés du lict de la mallade & ſe promenent tout

le long du Village cependant que le festin se prepare pour receuoir les masques qui reuiennent bien las, ayans pris assez d'exercice pour vuider le Migan de la chaudiere.

Leurs coustumes sont, que chacun mesnage vit de ce qu'il peut pescher & semer, ayant autant de terre comme il leur est necessaire: ils la desertent auec grand' peine, pour n'auoir des instruments propres pour ce faire: vne partie d'eux esmondera les arbres de toutes ses brãches qu'ils font brusler au pied dudit arbre, pour le faire mourir. Ils nettoyent bien la terre entre les arbres, & puis sement leur bled de pas en pas, ou ils mettent en

chacun endroict quelques dix grains, ainſi continuant iuſques à ce qu'ils en ayent aſſez pour trois ou quatre ans de prouiſion, craignant qu'il ne leur ſuccede quelque mauuaiſe année. Ces femmes ont le ſoing de ſemer, & cueillir, comme i'ay dict cy-deuant, & de faire la prouiſion de bois pour l'hyuer, toutes les femmes s'aydent à faire leur prouiſion de bois, qui font dés le mois de Mars, & Auril, & eſt auec cét ordre en deux iours. Chaque meſnage eſt fourny de ce qui luy eſt neceſſaire, & ſi il ſe marie vne fille, chacune femme, & fille, eſt tenuë de porter à la nouuelle mariée vn fardeau de bois pour ſa prouiſion, d'au-

tant qu'elle ne le pourroit faire seulle, & hors de saison qu'il faut vacquer à autre chose. Le gouuernement qui est entr'eux est tel, que les anciés & principaux s'assemblent en vn conseil, où ils decident, & proposent, tout ce qui est de besoing, pour les affaires du Village: ce qui se fait par la pluralité des voix, ou du conseil de quelques-vns d'entr'eux, qu'ils estiment estre de bon iugement, & meilleur que le cõmun: Il est prié de la compagnie de donner son aduis sur les propositions faites, lequel aduis est exactemẽt suiuy: Ils n'ont point de Chefs particuliers qui commandent absolumẽt, mais bien portent-ils de l'honneur aux plus

plus anciens & vaillants qu'ils nommera Cappitaines par honneur, & vn respect, & desquels il se trouue plusieurs en vn Village : bien est-il vray qu'ils portent à quelqu'vn plus de respect qu'aux autres, mais pour cela il ne faut qu'il s'ẽ preualle, ny qu'il se doibue estimer plus que ses compagnons, si ce n'est par vanité. Quant pour les chastiments, ils n'en vsent point, ny aussi de commandement absolu, ains ils font le tout par prieres des anciens, & à force de harangues, & remonstrances, ils font quelque chose, & non autrement, ils parlent tous en general, & là ou il se trouue quelqu'vn de l'assemblée

qui s'offre de faire quelque chose pour le bien du Village, ou aller en quelque part pour le seruice du cõmun, on fera venir celuy là qui s'est ainsi offert, & si on le iuge capable d'executer ce dessein proposé, on luy remonstre par belles, & bonnes parolles, son debuoir: on luy persuade qu'il est homme hardy, propres aux entreprises, qu'il aquerra de l'honneur à l'execution d'icelles: bref les flattent par blandissements, affin de luy continuër, voire augmenter ceste bonne volonté qu'il à au bien de ses Concitoyens: or s'il luy plaist, il accepte la charge, ou s'en excusera, mais peu y manquent, d'autant que de là ils sont tenus en

bonne reputation : Quant aux guerres qu'ils entreprennent, ou aller au pays des ennemis, ce seront deux, ou trois, des anciens, ou vaillans Cappitaines, qui entreprendront ceste conduitte pour ceste fois, & vont aux Villages circonuoisins faire entendre leur volonté, en donnant des presents à ceux desdits Villages, pour les obliger d'aller, & les accompagner à leurs dictes guerres, & par ainsi sont comme generaux d'armées: ils designent le lieu ou ils veullent aller & disposent des prisonniers qui sõt pris, & autres choses de plus grande consequence, dont ils ont l'honneur s'ils font bien, s'ils font mal le des-honneur, à ça-

Comment ils entreprennent les guerres.

uoir de la victoire, ou du courage, n'en ayant veu, ny recognu, autres que ces Cappitaines pour chefs de ces nations. Plus ils font des assemblées generalles, sçauoir des regions loingtaines, d'ou il vient chacun an vn Ambassadeur de chaque Prouince, & se trouuent en vne ville qu'ils nomment, qui est le randés vous de toute l'assamblée, ou il se faict de grands festins, & dances, durant cinq sepmaines, ou vn mois, selon qu'ils aduisent entr'eux, & là contractent amitié de nouueau, decidant & ordonnant ce qu'ils aduisent, pour la conseruation de leur pays, contre leurs ennemis, & là se donnent aussi de grands presents les

vns aux autres, & apres auoir fait ils se retirent chacun en son quartier.

Pour ce qui est de l'enterrement des deffuncts, ils prennent le corps du decedé, l'enueloppẽt de fourreures, le couurent d'escorces d'arbres fort proprement, puis ils l'esleuent sur quatre pilliers, sur lesquels ils font vne cabanne, couuerte d'escorces d'arbres, de la longueur du corps: autres qu'ils mettent en terre, ou de tous costez la soustiennent, de peur qu'elle ne tombe sur le corps & la couurẽt d'escorces d'arbres, mettans de la terre par dessus, & aussi sur icelle fosse font vne petite cabanne. Or il faut entendre

que ces corps ne sõt en ces lieux ainsi inhumez que pour vn tẽps, comme de huict ou dix ans, ainsi que ceux du Village aduiseront le lieu ou se doibuent faire leurs ceremonies, ou pour mieux dire, ils tiennent vn conseil general, ou tous ceux du païs assistent pour designer le lieu ou se doibt faire la feste. Ce fait, chacun s'en retourne à son Village, & prennent tous les ossements des deffuncts, qu'ils nettoyent, & rendent fort nets, & les gardent soigneusement, encores qu'ils sentent comme des corps fraischement enterrez: ce fait, tous les parents, & amis des deffuncts, prennent lesdicts os auec leurs colliers, fourreures,

haches, chaudieres, & autres choſes qu'ils eſtiment devaleur, auec quantité de viures qu'ils portent au lieu deſtiné, & eſtans tous aſſemblez, ils mettent les viures en vn lieu, où ceux de ce village en ordonnent, faiſant des feſtins, & dances continuelles l'eſpace de dix iours que dure la feſte, & pendant icelle les autres nations de toutes parts y abordent, pour voir ceſte feſte, & les ceremonies qui s'y font, & qui ſont de grands frais entr'eux. Or par le moyen de ces ceremonies, comme dances, feſtins, & aſſemblées ainſi faictes, ils contractent vne nouuelle amitié entr'eux, diſans que les so de leurs parents, & amis, ſont

pour estre mis tous ensemble, posant vne figure, que tout ainsi que leurs os sont assemblez, & vnis, en vn mesme lieu ainsi, aussi que durant leur vie ils doiuent estre vnis en vne amitié, & concorde, comme parents, & amis, sans s'en pouuoir separer. Ces os des vns & des autres parents & amis, estans ainsi meslez ensemble, font plusieurs discours sur ce subject, puis apres quelques mines, ou façons de faire, ils font vne grande fosse de dix thoises en quarré, dans laquelle ils mettent ceſdits os auec les colliers, chaisnes de pourceline, haches, chaudieres, lames d'espées, cousteaux, & autres bagatelles, lesquel-

les neantmoins ne ſont pas de petite valleur parmy eux, & couurent le tout de terre, y mettant pluſieurs groſſes pieces de bois, auec quantité de pilliers qu'ils mettent à l'entour, faiſant vne couuerture ſur iceux. Voila la façon dont ils vſent, pour les morts, c'eſt la plus grande ceremonie qu'ils ayent entr'eux : Aucuns d'eux croyent l'immortalité des ames, autre partie en doubtent, & neantmoins ils ne s'en eſloignent pas trop loing, diſans qu'apres leur deceds ils vont en vn lieu ou ils chantent comme les corbeaux,

mais ce chant eſt bien differ-
rent de celuy des Anges. En
la page ſuiuante eſt repreſen-
té leurs tombeaux, & de la
façon qu'ils les enterrent.

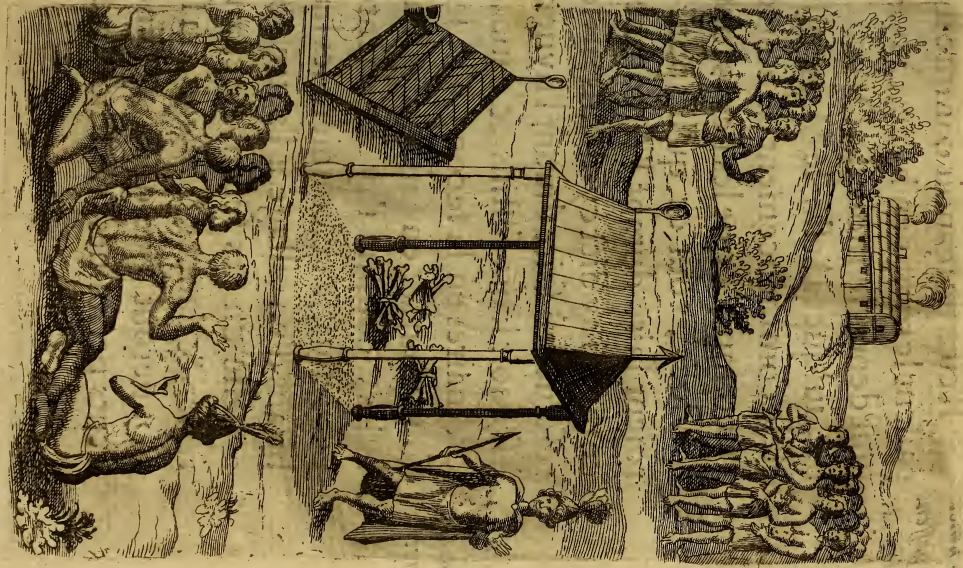

Comme ils passent le temps.

Reste de sçauoir comme ils passent le temps en hyuer, à sçauoir depuis le mois de Decembre, iusques à la fin de Mars, qui est le commancement de nostre Printemps, & que les neges sont fonduës, tout ce qu'ils pourroient faire durant l'Automne, comme i'ay dict cy-dessus, ils le reseruent à faire durant l'hyuer à sçauoir leurs festins & dances ordinaires en la façon qu'ils les font, pour, & en faueur des malades, comme i'ay representé cy-dessus, & ce, conuient les habitans d'vn village à l'autre, & appelle-on ces festins de chanteries, & dances, *Tabagis*, ou se trouueront quelquesfois cinq cents personnes, tant hommes

Festins se font en hyuer.

que femmes, & filles, lesquelles y vont bien attifées, & parées, de ce qu'elles ont de beau & plus precieux, & à certains iours ils font des masçarades, & vont par les cabannes les vns des autres, demandans les choses qu'ils auront en affection, & s'il se rencontre qu'ils l'ayent, à sçauoir la chose demandée, ils la leur donnent librement, & ainsi demanderont plusieurs choses, iusques à l'infiny, de façon que tel de ces demandeurs auront des robbes de Castors, d'Ours, de Cerfs, de Loups ceruiers, & autres fourreures, Poisson, bled d'Inde, Pethun, ou bien des chauderons,

chaudieres, pots, haches, ſerpes, couſteaux & autres choſes ſemblables, allans aux maiſons, & cabannes du Village chantants (ces mots) vn tel m'a donné cecy, vn autre m'a donné cela, & telles ſemblables parolles par forme de loüange: & s'ils voyẽt qu'on ne leur donne rien, ils ſe faſchent, & prendra tel humeur à l'vn d'eux, qu'il ſortira hors la porte, & prendra vne pierre, & la mettera auprés de celuy, ou celle, qui ne luy aura rien donné, & ſans dire mot s'en retournera chantant, qui eſt vne marque d'iniure, reproche, & mauuaiſe volonté. Les femmes y vont auſſi bien que les hommes & ceſte façon de faire ſe faict la

nuict, & dure ceſte maſcarade ſept ou huict iours. Il ſe trouue aucuns de leurs villages qui tiẽnent & reçoiuent les momons, ou fallots, comme nous faiſons le ſoir du Mardy gras, & deffiẽt les autres villages à venir les voir & gaigner leurs vſtancilles, s'ils peuuent; & cependant les feſtins ne manquent point, voila comme ils paſſent le temps en hyuer: auſſi que les femmes filent, & pilent des farines pour voyager en eſté pour leurs maris qui vont en traffic a d'autres nations, comme ils ont deliberé auſdits conſeils, ſçauoir la quantité des hommes qui doibuent partir de chaque village pour ne les laiſſer deſgarny d'hommes

de guerres, pour se conseruer, & nul ne sort du païs sans le commun consentement des chefs, bien qu'ils le pourroient faire, mais ils seroient tenus comme mal appris. Les hommes font les rets pour pescher, & prendre le poisson en esté comme en hyuer, qu'ils peschent ordinairement, & prẽnent le poisson iusques soubs la glace à la ligne, ou à la seine.

Et la façon de ceste pesche est telle, qu'ils font plusieurs trous en rond sur la glace & celuy par ou ils doibuent tirer la seine a quelque cinq pieds de long, & trois pieds de large, puis commançent par ceste ouuerture à mettre leur filet, lesquels ils attachent

tachent à vne perche de bois, de six à sept pieds de long, & la mettent dessoubs la glace, & font courir ceste perche de trou en trou, où vn homme, ou deux, mettent les mains par les trous, prenant la perche ou est attaché vn bout du filet, iusques à ce qu'ils viennent ioindre l'ouuerture de cinq à six pieds. Ce faict, ils laissent couller le rets au fonds de l'eau, qui va bas, par le moyen de certaines petites pierres qu'ils attachent au bout, & estans au fonds de l'eau, ils le retirent à force de bras par ses deux bouts, & ainsi amenent le poisson qui se trouue prins dedans. Voila la façon en bref

comme ils en vſent pour leur peſche en hyuer.

L'hyuer commance au mois de Nouembre, & dure iuſques au mois d'Auril, que les arbres commançent à pouſſer leur ceue dehors, & à montrer le bouton.

Le 22. iour du mois d'Auril, nous euſmes nouuelles de noſtre truchement, qui eſtoit allé a Carentoüan par ceux qui en eſtoient venus, leſquels nous dirent l'auoir laiſſé en chemin, & s'en eſtoit retourné au Village pour certaines conſiderations qui l'auoient meu à ce faire.

Et reprenant le fil de mes diſcours, nos Sauuages s'aſſemblerent pour venir auec nous, & re-

conduire à noſtre habitation, & pour ce faire nous partiſmes de leur pays le vingtieſme iour dudit mois, & fuſmes quarante iours ſur les chemins, & pechaſmes grande quantité de poiſſon & de pluſieurs eſpeces, comme auſſi nous priſmes pluſieurs ſortes d'animaux, auec du gibier, qui nous donna vn ſingulier plaiſir, outre la commodité que nous en reçeuſmes par le chemin, iuſques à ce que nous arriuaſmes à nos François, qui fut ſur la fin du mois de Iuing, où ie trouuay le ſieur du Pont, qui eſtoit venu de France, auec deux vaiſſeaux, qui deſeſperoient preſque de me reuoir, pour les mauuaiſes nouuelles qu'il auoit

entenduës des Sauuages, sçauoir que i'estois mort.

Nous vismes aussi tous les Peres Religieux, qui estoient demeurez à nostre habitation, lesquels aussi furent font contents de nous reuoir, & nous d'autre part qui ne l'estions pas moins. Toutes receptions, & caresses, ainsi faictes, ie me disposé de partir du sault Sainct Loüys, pour aller à nostre habitation, & mené mon hoste appellé d'Arontal auec moy, ayants prins congé de tous les autres Sauuages, & apres que ie les eu asseurez de mon affection, & que si ie pouuois ie les verrois à l'aduenir, pour les assister comme i'auois desjà faict par le passé, &

leur porteroient des presents honnestes, pour les entretenir en amitié, les vns auec les autres, les priant d'oublier toutes les disputes qu'ils auoient euës ensemble, lors que ie les mis d'accord, ce qu'ils me promirent.

Ce fait, nous partismes le huictiesme iour de Iuillet, & arriuasmes à nostre habitation le vndudict mois, ou estant, ie trouuay tout le monde en bon estat, & tous ensemble rendismes graces à Dieu, auec nos Peres Religieux, qui chanterent le seruice diuin, en le remerciãt du soing qu'il auoit eu de nous conseruer, & preseruer, de tant de perils, & dangers, ou nous estiõs trouuez.

Apres ces choſes, & le tout eſtant en repos, ie me mis en debuoir de faire bonne chere à mon hoſte d'Arontal, lequel admiroit noſtre baſtiment, comportement, & façons de viure, & nous ayant bien conſideré, il me diſt en particulier qu'il ne mouroit iamais contant, qu'il ne viſt tous ſes amis, ou du moins bonne partie, venir faire leur demeurance auec nous pour apprendre à ſeruir Dieu, & la façon de noſtre vie qu'il eſtimoit infiniment heureuſe, au regard de la leur, & que ce qu'il ne pouuoit comprendre par le diſcours il l'apprendroit, & beaucoup mieux, & plus facillement par la veuë, & frequentation fami-

liere qu'ils auroient auec nous, & que si leur esprit ne pouuoit comprandre l'vsage de nos arts, sciences, & mestiers, que leurs enfans qui sont ieunes le pourront faire comme ils nous auoient souuent dict, & representé, en leur pays, en parlant au Pere Ioseph, & que pour l'aduancement de cét œuure nous faisions vne autre habitation au sault Sainct Loüys, pour leur donner la seureté du passage de la riuiere pour la crainte de leurs ennemis, & qu'auſſi-tost que nous aurions basty vne maison ils viendront en nombre à nous pour y viure comme freres : ce que ie leur promis, & asseuré, faire à sçauoir vne habitation

pour eux, au pluſtoſt qu'il nous ſeroit poſſible.

Et apres auoir demeuré quatre ou cinq iours enſemble, ie luy donnay quelques honneſtes dons, il ſe contenta fort, le priant touſ-jours de nous aymer, & de retourner voir noſtredite habitation, auec ſes compagnons, & ainſi s'en retourna contant au ſault Sainct Loüys, ou ſes compagnons l'attendoient.

Comme ce Cappit. appellé d'Arontal, fut party d'auec nous nous fiſmes baſtir, fortifier & accroiſtre noſtre-ditte habitation du tiers, pour le moins, par ce qu'elle n'eſtoit ſuffiſamment logeable, & propre pour reçeuoir,

tant ceux de noſtre compagnie, qu'autres eſtrãgers qui nous venoiẽt voir, & fiſmes le tout bien baſtir de chaux, & ſable, y en ayãt trouué de treſbonne, en vn lieu proche de ladite habitation, qui eſt vne grande commodité pour baſtir, à ceux qui s'y voudront porter, & habituër.

Les Pere Denis, & Pere Ioſeph ſe delibererẽt de s'en reuenir en France, pour témoigner par deçà tout ce qu'ils auoient veu, & l'eſperãce qu'ils ſe pouuoiẽt promettre de la conuerſion de ces premiers peuples, qui n'attendoiẽt autre ſecours que l'aſſiſtãce des bõs Peres Religieux, pour eſtre conuertis, & amenez, à noſtre foy, & Religiõ Catholique.

Ce fait, & pendant mon ſejour en l'habitation, ie fis coupper du bled commun, à ſçauoir, du bled François qui y auoit eſté ſemé, & lequel y eſtoit eſleué treſbeau, affin d'en apporter du grain en France, & teſmoigner que ceſte terre eſt bonne, & fertile: auſſi d'autre-part y auoit-il du bled d'inde fort beau, & des antes, & arbres, que nous auoit donné le Sieur du Mons en Normandie: bref tous les iardinages du lieu eſtants en admirable beauté, ſemez en poix, febues, & autres legumes, ſitroüilles, racines de pluſieurs ſortes & tres-bonnes par excellences, plantez en choux, poirées, & autres herbes neceſſaires. Nous eſtans ſur

le point de noſtre partement, nous laiſſaſmes deux de nos Religieux à noſtre habitation, à ſçauoir les Peres Iean d'Elbeau, & Pere Paciffique, fort contant de tout le temps qu'ils auoient paſſé audit lieu, & reſoulds d'y attendre le retour du Pere Ioſeph qui les debuoit retourner voir comme il fiſt l'année ſuiuante.

Nous embarquaſmes en nos barques le vingtieſme iour de Iuillet, & arriuaſmes à Tadouſſac le vingt-troiſieſme iour dudit mois, & ou le ſieur du Pont nous attendoit auec ſon vaiſſeau preſt & appareillé, dans lequel nous ambarquaſmes, & partiſmes le troiſieſme iour du

mois d'Aouſt, & euſmes le vent ſi à propos, que nous arriuaſmes à Honfleur en ſanté, graces à Dieu, qui fut le 10. iour de Septembre, mil ſix cents ſeize, ou eſtants arriuez, nous rendiſmes loüange & actions de graces à Dieu, de tant de ſoing qu'il auoit eu de nous en la conſeruation de nos vies, & de nous auoir comme arrachez, & tirez, de tant de hazards ou nous auions eſté expoſez, comme auſſi de nous auoir ramenez & conduits en ſanté, iuſques dans noſtre patrie, le priant auſſi d'eſmouuoir le cœur de noſtre Roy & Noſſeigneurs de ſon Conſeil, pour y contribuër de ce qui eſt neceſſaire de leur aſſiſtance, af-

fin d'amender ces pauures peuples Sauuages à la cognoiſſance de Dieu, dont l'honneur reuiendra a ſa Majeſté, la grandeur & accroiſſement de ſon eſtat, & l'vtilité a ſes ſujects, & la gloire de tous ces deſſeings, & labeurs, a Dieu ſeul autheur de toute perfection, à luy donc ſoit honneur, & gloire. Amen.

CONTINUATION

des voyages & découuertures faictes en la nouuelle France par ledit Sieur de Champlain, Cappitaine pour le Roy en la Marine du Ponant l'an 1618.

AV commencement de l'année mil six cens dix-huict, le vingt-deuxiesme de Mars ie party de Paris, & mon beau frere que ie menay auec moy, pour me rendre à Hõfleur, havre ordinaire de nostre embarquement, où estant apres vn long sejour pour passer la cõ-

trarieté des vents, & retournez en leur bonace & fauorables au voyage, nous embarquaſmes dans ledit grand vaiſſeau de ladite aſſociation, où commandoit le ſieur du Pont-Graué, & auec vn Gentil-homme, appellé le ſieur de la Mothe, lequel auroit dés auparauant fait voyage auec les Ieſuiſtes aux lieux de la Cadye, où il fut pris par les Anglois, & par eux mené aux Virginies, lieu de leur habitation: & quelque temps apres le repaſſerent en Angleterre, & de là en France, ou le deſir & l'affection luy augmenta de voyager derechef en ladite nouuelle France, qui luy fiſt rechercher les occaſions en mon endroit. Surquoy ie l'au-

le l'aurois asseuré d'y apporter mon pouuoir & l'assister enuers Messieurs nos associez, comme me promettant qu'ils auroient aggreable la rencontre d'vn tel personnage, attendu qu'il leur seroit fort necessaire esdicts lieux.

Nostre embarquement ainsi faict, nous partismes dudict lieu de Honfleur le 24. iour de May ensuiuant audit an 1618. ayant le vent propre pour nostre route, qui neantmoins ne nous dura que bien peu de iours, qui changea aussi-tost, & fusmes tousiours contrarié de mauuais temps, iusques à arriuer sur le grand banc ou se font les pescheries du poisson vert, qui fut

Partemẽt de Honfleur pour aller en la nouuelle France.

le troisiesme iour de Iuin ensuiuant, où estant, nous apperçeusmes au vent de nous quelques bancs de glaces, qui se deschargeoient du costé du Nort, & en attendant le vent commode, nous fismes pescheries de poisson, ou il y auoit vn grand plaisir, non pour la pesche du poisson seulement, mais aussi d'vne sorte d'oiseaux, appellez Fauquets, & d'autres sortes qui se prennent a la ligne, comme le poisson, car jettant la ligne, & l'ameçon, garny de foye des moruës, qui leur seruoit d'appast : ces oiseaux se jettoient à la foulle, & en telle quantité les vns sur les autres, qu'on n'auoit pas le loisir de tirer la ligne

Pescherie plaisante d'oiseaux sur le grand ban.

hors pour la rejetter, qu'ils se prenoient par le bec, par les pieds, & par les aisles en vollant, & se precipitant sur l'appast, à cause de leur grande auidité, & gourmandise, dont ceste nature d'oiseaux est composée, & en ceste pescherie nous eusmes vn extresme contentemens, tant en ceste exercice, qu'au grand nombre infiny d'oiseaux, & grande quantité de poisson que nous prismes, fort excellents à manger, & commodes pour vn rafraischissement, chose fort necessaire audit vaisseau.

Et continuant nostre route le 15. iour dudict mois, nous

nous trouuaſmes au trauers de l'iſle perçée, & le iour S. Iean enſuiuant nous entraſmes au port de Tadouſſac, ou nous trouuaſmes noſtre petit vaiſſeau, arriué trois ſepmaines deuant nous, les gents duquel nous dirent que le Sieur des Cheſnes qui commandoit en icelle eſtoit allé à Quebec, lieu de noſtre habitation, & de là deuoit aller aux trois riuieres pour attendre les ſauuages qui y debuoient venir de pluſieurs contrées pour traicter, comme auſſi pour ſçauoir ce qu'on debuoit faire, & deliberer, ſur la mort aduenuë de deux de nos hommes de l'habitation, qui perfidement, & par trahiſon, furent tuez par deux meſ-

Mort de deux de nos hommes, tués par les ſauuages

chants garçons ſauuages, Montaigners, ainſi que ceux dudict vaiſſeau nous firent entendre, & que ces deux pauures gents furent tuez allans à la chaſſe, il y auoit prés de deux ans, ayans ceux de ladicte habitation touſjours creu qu'ils s'eſtoient noyés par le moyen de leur canau, renuerſé ſur eux, iuſques a ce que depuis peu de temps l'vn deſdicts hommes ayant conçeu vne haine contre les meurtriers, en auroient aduerty, & donné l'aduis a nos gens de ladite habitation, & comment ce meurtre arriua, & le ſubject d'icelluy, duquel pour aucunes conſiderations il m'a ſemblé a propos d'en faire le recit, & de ce qui ſe

passa lors sur ce subiect.

Quand au discours de ceste affaire, il est presque impossible d'en tirer la verité, tant à cause du peu de tesmoignage qu'on en peut auoir eu, que par la diuersité des rapports qui s'en sont faits, & la plus grande partie d'iceux par presupposition, mais du moins en rapporteray-ie en ce lieu, suiuant le recit du plus grand nombre, plus conforme à la verité, & que i'ay trouué estre le plus vray-semblable. Le suiet de l'assassin de ces deux pauures defDiscours sur le suiet des 2. hommes tuez. functs est, que l'vn de ces deux meurtriers frequẽtoiẽt ordinairement en nostre habitation, & y reçeuoit mille courtoisies, &

gratifications, entr'autres du sieur du Parc, Gentilhomme de Normandie, commandant lors audict Quebec, pour le seruice du Roy, & le bien des Marchands de ladite association, qui fut en l'année 1616. lequel Sauuage en ceste frequentation ordinaire, par quelque ialousie reçeut vn iour quelque mauuais traictement de l'vn des 2. morts, qui estoit serrurier de son art, lequel sur aucunes parolles batit tellement ledict Sauuage, qu'il luy donna occasion de s'en ressouuenir, & ne se cõtẽtãt pas de l'auoir battu, & outragé, il incitoit ses compagnons de faire le semblable: ce qui augmẽta d'auantage au cœur ledit Sauuage

la haine, & animosité a l'encontre dudit Serrurier, & ses compagnons, & qui le poussa a rechercher l'occasion de s'en venger, espiant le temps, & l'opportunité pour ce faire, se comportant neantmoins discrettement & a l'accoustumée, sans faire demonstration d'aucun ressentiment: Et quelque temps apres ledit Serrurier, & vn Mathelot, appellé Charles Pillet, de l'isle de Ré, se delibererent d'aller à la chasse, & coucher trois ou quatre nuicts dehors, & a cét effect équipperent vn canau, & se mirent dedans, partirent de Quebec pour aller au Cap de Tourmente, en de petites isles, ou grande quantité de gibier, &

oiſeaux, faiſoient leur retraicte, ce lieu eſtant proche de l'iſle d'Orleans, diſtant de ſept lieuës dudit Quebec, lequel partemẽt des noſtres fut incontinent deſcouuert par leſdits deux ſauuages, qui ne tarderent guieres a ſe mettre en chemin pour les ſuiure, & executer leur mauuais deſſeing: En fin ils eſpierent ou ledict ſerrurier, & ſon compagnon, iroient coucher, affin de les ſurprendre: ce qu'ayant recognu le ſoir deuant, & le matin venu, à l'aube du iour, leſdits deux ſauuages s'eſcoulent doucemẽt le long de certaines prairies, aſſez aggreables; & arriuez qu'ils furent à vne pointe proche du giſte de Recerché, &

de leur canau, mirent pied à terre, & se jetterent en la cabanne, ou auoient couché nos gents, & ou ils ne trouuerent plus que le Serrurier, qui se preparoit pour aller chasser, apres son compagnon, & qui ne pensoit rien moins que ce qui luy debuoit aduenir : l'vn desquels Sauuages s'approcha de luy, & auec quelques douces parolles il luy leua le doubte de tout mauuais soupçon, afin de mieux le tromper : & comme il le vit baissé, accommodant son harquebuse, il ne perdit point de temps, & tira vne massuë qu'il auoit sur luy cachée, & en donna au

Serrurier sur la teste si grand coup, qu'il le rendit chancelant, & tout estourdy : Et voyant le Sauuage que le Serrurier vouloit se mettre en deffence, il redouble derechef son coup, & le renuerse par terre, & se jette sur luy, & auec vn cousteau luy en donna trois, ou quatre, coups dedans le ventre. & le tua ainsi miserablement, & affin d'auoir aussi le Mathelot, compagnon du Serrurier, qui estoit party du grand matin pour aller à la chasse, non pour aucune haine particuliere qu'ils luy portassent, mais afin de n'estre découuerts, ny accusez par luy. Ils vont le cerchãt

deçà & delà, en fin le descouurent par l'oüye d'vne harquebusade, laquelle entenduë par eux, ils s'aduancerent promptement vers le coup, affin de ne donner temps audict Mathelot de recharger son harquebuse, & se mettre en deffence, & s'aprochãt de luy, il le tira à coups de flesche, & l'ayant abattu par terre de ces coups, ils courent sur luy, & l'acheuent à coups de cousteau. Ce faict, ces meurtriers emportent le corps auec l'autre, & les lierent ensemble, l'vn contre l'autre, si bien qu'ils ne se pouuoient separer, apres il leur attacherent quantité de pierres, & cailloux, auec leurs armes, & habits, affin de n'estre

deſcouuerts par aucune remarque, & les porterent au milieu de la riuiere, les jettent, & coulent au fonds de l'eau, ou ils furent vn long-temps, iuſques a ce que par la permiſſiõ de Dieu les cordes ſe rompirent, & les corps jettez ſur le riuage, & ſi loing de l'eau, que c'eſtoit vne merueille, le tout pour ſeruir de parties complaignantes, & de teſmoins irreprochables a l'encontre de ces deux cruels, & perfides, aſſaſſinateurs: car on trouua ces deux corps loing de l'eau, plus de vingt pas dans le bois, encores liez, & garottez, n'ayans plus que les os tous décharnez, comme vne carcaſſe, qui neantmoins ne s'eſtoient

point ſeparez pour vn ſi long-temps, & furent les deux pauures corps trouuez long-temps apres par ceux de noſtre habitation, les cherchant & deplorant leur abſence le long des riuages de ladite riuiere, & ce contre l'opinion de ces deux meurtriers qui penſoient auoir faict leurs affaires ſi ſecrettes, qu'elles ne ſe deuoient iamais ſçauoir, mais comme Dieu ne voulant par ſa Iuſtice ſouffrir vne telle meſchãceté, l'auroit faict découurir par vn autre ſauuage, leur compagnon, en faueur de quelque diſgrace par luy reçeuë d'eux, & ainſi les meſchants deſſeings ſe deſcouurent.

Ce qui rendit au Pere Reli-

gieux, & ceux de l'habitation, fort estonnez en voyãt les corps de ces 2. miserables, ayans les os tous découuers, & ceux de la teste brisez des coups de la massuë qu'il auoit reçeus des sauuages, & furent lesdicts Religieux, & autres, à l'habitation, d'aduis de reserrer en quelque part d'icelle, iusques au retour de nos vaisseaux, affin d'aduiser entre tous les François à ce qui seroit trouué bon pour ce regard: Cependant nos gens de l'habitation se resolurent de se tenir sur leurs gardes, & de ne donner plus tãt de liberté ausdits sauuages, cõme ils auoiẽt accoustumé, mais au contraire qu'il falloit auoir raison d'vn si cruel assassin par

par vne forme de Iuſtice, ou par quelque autre voye, ou pour le mieux attendre nos vaiſſeaux, & noſtre retour, affin d'aduiſer tous enſemble le moyen qu'il falloit tenir pour ce faire, & en attendant conſeruer les choſes en eſtat.

Sauuages découuers de leur perfidie.

Mais les ſauuages voyant que leur malice eſtoit découuerte, & eux, & leur aſſaſſin, en mauuais odeur aux François, ils entrerent en deffiance, & crainte, que nos gents n'exerçaſſent ſur eux la vangeance de ce meurtre, ſe retirerent de noſtre habitation pour vn temps, tant les coulpables du faict que les autres conuaincus d'vne crainte dont ils eſtoient ſaiſis, & ne venoient

noient plus à laditte habitation comme ils auoient accouſtumé, attendant quelque plus grande ſeureté pour eux.

Et ſe voyant priuez de noſtre conuerſation, & bon accueil accouſtumé, leſdicts Sauuages enuoyerent vn de leurs compagnons, nommé par les François la Ferriere, pour faire leurs excuſes de ce meurtre, à ſçauoir qu'ils proteſtoient ny auoir iamais adheré, ny conſenty aucunement, ſe ſoubſmettant que ſi on vouloit auoir les deux meurtriers pour en faire la Iuſtice, les autres ſauuages le conſentiroient volontiers, ſi mieux les François n'auoient aggreable pour reparation &

Sauuages viẽnent treuuer nos gents pour faire leurs excuſes & accord.

recompenſe des morts, quelques honneſtes preſens des pelletries, comme eſt leur couſtume, & pour vne choſe qui eſt irrecuperable : ce qu'ils prierent fort les François d'accepter pluſtoſt, que la mort des accuſez qu'ils preuoyoient meſme leur eſtre de difficille execution, & ce faiſant oublier toutes choſes comme non aduenuës.

A quoy de l'aduis des Peres Religieux fut reſpondu & conclu, que leſdicts Sauuages ameneroient, & repreſenteroient, les deux mal-faicteurs, affin de ſçauoir d'eux leurs complices, & qui les auoit incités à ce faire: ce qu'ils firent entendre audit la Ferriere pour en faire rapport à

les compagnons.

Ceste resolution ainsi prise, ledict la Ferriere se retira vers ses compagnons, & leur ayant fait entendre la resolution des François, ils trouuerent ceste procedure, & forme de Iustice à eux fort estrange, & assez difficille, d'autant qu'ils n'ont point de iustice establie entr'eux, sinon la vengeance ou la recompense par presens. Et ayant consideré le tout, & consulté ceste affaire entr'eux, ils appellerét les deux meurtriers & leur representerét le malheur où ils s'estoient precipitez, & l'éuenement de ce meurtre, qui pourroit causer vne guerre perpetuelle auec les François, leurs femmes, &

enfans, en pourroient patir, quant bien ils nous pourroient donner des affaires, & nous tiẽdroient ſerrez en noſtre habitation, nous empeſcheroient de chaſſer, cultiuer, & labourer les terres, que nous ſommes en trop petit nombre pour tenir la riuiere ſerrée, comme par leurs diſcours ils ſe perſuadoiẽt, mais qu'en fin de toutes leurs concluſions il valloit mieux viure en paix auec leſdicts François, qu'en vne guerre, & vne deffiãce perpetuelle, & à ceſte cauſe la compagnie deſdicts ſauuages finiſſant le diſcours, & ayant repreſenté l'intelligence de ces choſes auſdits accuſez, leur demandent s'ils n'auroiẽt pas bien

le courage de se transporter auec nous en ladite habitatiõ des François, & de comparoir deuant eux, leur promettant qu'ils n'auroient point de mal, que les François estoient doux, & pardonnoiẽt volontiers, bref qu'ils feroient tant enuers eux, qu'ils leur remettroient ceste faute, à la charge de ne retourner plus à telle meschãceté, lesquels deux criminels se voyant conuaincus en leur conscience, subirent à ceste proposition, & s'accordẽt de suiure cét aduis, suiuant lequel, à sçauoir l'vn d'eux qui se prepara, & accommoda, d'habits, & d'ornements à luy possible, comme s'il eust esté inuité d'aller aux nopces, ou à quelque

feſte ſolemnelle, lequel en ceſte equippage vint en laditte habitation, accompagné de ſon pere, & autres des principaux chefs, & Cappitaine de leur cõpagnie : Quant à l'autre meurtrier, il s'excuſa de ſe voyage, craignant quelque punition eſtant conuaincu en ſoy-meſme de ce meſchant acte.

Eſtans donc entrez en ladicte habitation, qui auſſi toſt fut circuite d'vne multitude de Sauuages de leur compagnie, on leua le pont, & chacun des François ſe mit ſur ſes gardes, & leurs armes en main faiſant bon guet, & ſentinelles poſées aux lieux neceſſaires, craignant l'effort des Sauuages dedehors, par

ce qu'ils ſe doubtoient qu'on vouluſt faire iuſtice actuelle du coulpable, qui ſi librement s'eſtoit expoſé a noſtre mercy, & non luy ſeulement, mais auſſi ceux qui l'auoient accompagné au dedans, leſquels pareillemẽt n'eſtoient pas trop aſſeurez de leurs perſonnes, voyant les choſes diſpoſées en ceſte façõ, n'eſperoient pas ſortir leur vies ſaues. Le tout fut aſſez bien fait, conduit, & executé, pour leur faire ſentir la grandeur de ce mal, & apprehender pour le futur, autrement il ny euſt eu plus de ſeureté en eux, que les armes en la main, auec vne perpetuelle deffiance.

Ce faict, eſtans leſdicts ſauuages ſur l'incertitude de l'éuenement de quelque effet contraire à cequ'ils eſperoient de nous, les Peres Religieux commançent à leur faire vne forme de harangue ſur ce ſubject criminel, leur repreſentant l'amitié que les François leur auoient portée depuis dix où douze ans en çà, que nous auions commẽcé à les cognoiſtre, & depuis touſ-jours veſcu paiſiblement, & familieremẽt auec eux, meſmẽ auec telle liberté, qu'elle ne ſe pouuoit exprimer: & de plus, que ie les auois aſſiſtez de ma perſonne par pluſieurs fois à la guerre, contre leurs ennemis, & à icelle expoſé ma vie pour leur

biẽ, ſans qu'au prealable ils nous y euſſent obligés aucunement, ſinon que nous eſtions pouſſez d'vne amitié & bonne vollonté enuers eux, ayans compaſſion de leurs miſeres & perſecutions que leur faiſoient ſouffrir & endurer leurs ennemis. C'eſt pourquoy nous ne pouuions croire que ce meurtre ſe fuſt faict ſans leur conſentement, veu d'autre part qu'ils entreprenoient de fauoriſer ceux qui l'ont commis.

Et parlant au Pere du criminel, il luy repreſente l'enormité du faict executé par ſon fils, & que pour reparation d'icelle, il meritoit la mort, attendu que par noſtre loy vn tel faict ſi per-

nicieux ne demeuroit impuny, & quicóque s'en trouue attaint & conuaincu, merite condemnation de mort, pour reparation d'vn si meschant faict, mais pour ce qui regardoit les autres habitants du païs, non coulpables de ce crime, on ne leur vouloit aucun mal, ny en tirer contr'eux aucune consequence.

Ce qu'ayant tous lesdicts sauuages bien entendu, ils dirent pour toutes excuses, neantmoins auec tout respect, qu'ils n'estoient point consentants de ce faict, qu'ils sçauoient tres-bien que ces deux criminels meritoient la mort, si mieux, où n'aymoient leur pardonner, qu'ils sçauoient bien de fait leur

meſchanceté, non deuant, mais apres le coup faict, & la mort de ces deux pauures miſerables, ils en auoient eu l'aduis, mais trop tard, pour y remedier, & que ce qu'ils auoient tenu ſecret, eſtoit pour touſ-jours maintenir leur familiere conuerſation, & credit enuers nous, proteſtant qu'ils en auoient faict aux malfaicteurs de grandes reprimendes, & reputé le malheur qu'ils auoient attiré, non ſur eux ſeulement, mais ſur toute leur nation, parents, & amis : ſurquoy ils leur auroient promis qu'vn tel malheur ne leur aduiendroit iamais, les priãt d'oublier ceſte faute, & de ne la tirer en conſequence, que ce fait

pourroit bien meriter, mais plustoſt de rechercher la cauſe premiere qui à meu ces deux Sauuages d'en venir là, & d'y auoir eſgard: d'ailleurs, que librement le preſent criminel s'eſtoit venu rendre entre nos bras, non pour eſtre puny, ains pour y receuoir grace des François: Neantmoins le Pere parlant aux Religieux diſt en plorant, tien voila mon fils qui à commis le delict ſuppoſé, il ne vaut rien, mais ayes eſgard que c'eſt vn ieune fol & inconſideré, qui a pluſtoſt fait cèt acte par folie, pouſſé de quelque vangeance, que par prudence, il eſt en toy de luy donner la vie, où la mort, tu en peus faire ce que tu voudras,

d'autant que luy, & moy, ſommes en ta puiſſance, & en ſuitte de ce diſcours le fils criminel priſt la parolle, & ſe preſentant, aſſeuré qu'il eſtoit, dit ces mots: L'apprehenſion de la mort ne m'a point tant ſaiſi le cœur, qu'il m'aye empeſché de la venir reçeuoir pour l'auoir merité, ſelon voſtre loy, me recognoiſſant bien coulpable d'icelle: & lors fiſt entendre à la compagnie la cauſe de ce meurtre, enſemble le deſſeing, & l'execution d'iceluy, ſelon, & tout ainſi, que ie l'ay recité, & repreſenté cy-deſſus.

Apres le recit par luy faict, il s'adreſſe à l'vn des facteurs, & commis des Marchands de no-

ſtre aſſociation, appellé Beauchaine, le priant qu'il le fiſt mourir ſans autre formalité.

Alors les Peres Religieux prirent la parole, & leur dirent que les François n'auoient ceſte couſtume de faire mourir entr'eux ainſi ſubittement les hommes, & qu'il en falloit deliberer auec tous ceux de l'habitation, & ceſte affaire miſe en deliberation ſur le tapis, fut aduiſé qu'elle eſtoit de grande conſequence, qu'il la falloit conduire dextrement, & la meſnager à propos, attendant vne autre occaſion meilleure, & plus ſeure, pour en tirer la raiſon, & que pour lors il n'eſtoit ny à propos, ny raiſonnable pour beaucoup de

raiſons. La premiere que nous eſtions foibles, au regard du nombre des Sauuages qui eſtoit dehors & dedans noſtre habitation, qui vindicatifs & pleins de vangeance, comme ils ſont, euſſent peu mettre le feu par tout, & nous mettre en deſordre. La deuxieſme raiſon eſt, qu'il ny euſt plus eu de ſeureté en leur conuerſation, & viure en perpetuelle deffiance. La troiſieſme, que le commerce pourroit eſtre alteré, & le ſeruice du Roy retardé, & autres raiſons aſſez preignantes, leſquelles bien conſiderées fut aduiſé qu'il ſe falloit contenter de ce qu'ils

s'eſtoient mis en leur debuoir, & ſubmis d'y vouloir ſatisfaire, tant par le pere du criminel, l'ayant repreſenté, & offert, a la compagnie, que par luy meſme, à ſçauoir le coulpable offrant & expoſant ſa vie pour reparation de ſa faute, meſme que le pere offroit le repreſenter toutesfois & quantes qu'il en ſeroit requis : Ce qu'il failloit tenir pour vne eſpece d'amande honorable, & vne ſatisfaction à iuſtice : que luy remettant ceſte faute, non le criminel ſeullemẽt tiendroit ſa vie de nous, mais auſſi ſon pere & ſes compagnõs ſe tiendroient fort obligez, & que cependant il leur falloit dire par forme d'excuſe, & de ſu-

ject,

ject, que puisque le criminel auoit asseuré par affirmation publique, que tous les autres Sauuages n'estoient en rien adherans ny coulpables de ce fait, & qu'auant l'execution d'iceluy ils n'en auoient eu aucun aduis: Consideré aussi que librement il s'estoit presenté à la mort, il auoit esté aduisé de le rendre à son Pere, qui en demeureroit chargé, pour le representer toutesfois & quantes, à la charge aussi que d'oresen-auant il feroit seruice aux François, on luy donnoit la vie, pour demeurer luy & tous les Sauuages amis, & seruiteurs des François.

Ceste resolution faite, neantmoins en attendãt les vaisseaux

de retour de France, pour, suiuant l'aduis des Cappitaines, & autres, en resoudre diffinitiuement, & auec plus d'authorité, leur promettant touſ-jours toute faueur, & de leur faire ſauuer la vie, & cependant pour ſeureté leur fut dit, qu'ils laiſſeroient quelques-vns de leurs enfans par forme d'hoſtage, à quoy ils s'accorderent fort volontiers, & en laiſſerent deux à l'habitation, entre les mains deſdicts Peres Religieux, qui leur commançerent à montrer les lettres, & en moins de trois mois leur apprirent l'alphabet des letres, & a les former, qui de là fait iuger qu'ils ſe peuuẽt rendre propres & docilles à l'érudi-

tion, comme le Pere Ioseph ne peut rendre tesmoignage.

Et iceux vaisseaux arriuez à bon port, nous eusmes l'aduis du sieur du Pont Graué, & quelques autres, & moy, comme ceste affaire s'estoit passée, selon le discours cy-dessus, & alors tous ensemble aduisasmes qu'il estoit à propos de faire ressentir aux Sauuages l'énormité de ce meurtre, & neantmoins n'en venir à execution pour aucunes bonnes raisons, voire pour plusieurs considerations qui se pourront dire cy-apres.

Et aussi-tost que nos vaisseaux furent entrez au port de Tadoussac, mesme dés le lendemain au matin, le sieur

du Pont, & moy, nous remontaſmes en vne petite barque du port, de dix à douze tonneaux, comme d'autre-part le ſieur de la Mothe, auec le Pere Iean d'Albeau Religieux, & l'vn des Cõmis, & Facteur des Marchands, appellé Loquin, s'embarquerẽt en vne petite Challouppe, & ainſi partiſmes enſemble dudit Tadouſſac, reſtants au vaiſſeau vn autre Religieux, appellé Pere Modeſte, auec le Pilotte, & le Maiſtre du vaiſſeau, pour la conſeruation de l'equippage, reſtans en icelluy, & arriuaſmes a Quebec, lieu de noſtre habitation, le vingt-ſeptieſme iour de Iuin enſuiuant, où nous trouuaſmes les Peres Ioſeph, Paul, &

Passifique Religieux, auec le sieur Hebert, & sa famille, & autres hommes de l'habitation, se portans tous bien, & ioyeux de nostre retour, en bonne santé eux & nous, graces à Dieu.

Le sieur du Pont va aux trois riuieres, & moy ie demeure à l'habitation.

Le mesme iour le sieur du Pont delibera d'aller au lieu des trois riuieres, ou se faisoit la traite des Marchands, & porter auec luy quelques marchandises pour aller trouuer le sieur des Chesnes qui y estoit desja, & mena auec luy ledict Loquin, comme susdict, & pour mon regard ie demeuray en nostre habitation quelques iours, ou ie m'occuppé aux affaires d'icelles, entr'autres choses à faire vn fourneau pour faire vne espreuue de cer-

taines cendres dont on m'auoit donné le memoire, lesquelles, à la verité, sont de grande valleur, mais il y à de la peine, de l'industrie, vigillance, & de la conduite, & parce qu'il est requis en l'exercice, & façon de ces cendres des hommes entendus en cét art, & en quantité conuenable. Ceste premiere espreuue n'a peu sortir à effect, la reseruant à vne autre plus grande commodité.

Ie visitay les lieux, les labourages des terres que ie trouuay ensemencées, & chargées, de beaux bleds: les iardins chargez de toutes sortes d'herbes, cõme choux, raues, laictuës, pourpié, oseille, persil, & autres herbes,

ſitroüilles, concombres, melõs, poix, féves, & autres legumes, auſſi beaux, & aduancez, qu'en France, enſẽble les vignes tranſportées, & plãtez ſur le lieu deſjà bien aduancées, bref le tout s'augmentant, & accroiſſant, à la veuë de l'œil: non qu'il en faille donner la loüange apres Dieu ny aux laboureurs, ny au fient qu'on y ait mis, car comme il eſt à croire, il ny en à pas beaucoup, mais à la bonté, & valleur de la terre, qui de ſoy eſt naturellement bonne, & fertille en toute ſorte de biens, ainſi que l'experience le demontre, & pourroit-on y faire de l'augmẽtation & du profit, tant par le labourage d'icelle, culpture, & plants

d'arbres fruittiers, & vignes, qu'en nourriture & esleuation de bestiaux, & vollatilles ordinaires en France : Mais ce qui manque à ce beau dessein est le peu de zelle, & affection, que l'on à au bien & seruice du Roy.

Ie sejournay quelque espace de temps audict Quebec, en attendant autres nouuelles, & lors suruint vne barque venant de Tadoussac, enuoyée par le sieur du Pont pour venir querir les hommes, & marchandises, restants audit grand vaisseau audit lieu, & passants par Quebec ie m'embarquay auec eux pour aller audit lieu des trois riuieres, ou se faisoit la traicte, affin de

voir les Sauuages, & communiquer auec eux, & descouurir ce qui se passoit touchant l'assassin cy-dessus declaré, & ce qu'on y pourroit faire pour pacifier & adoucir le tout.

Mon partement pour aller aux trois riuieres.

Et le cinquiesme iour de Iuillet ensuiuant, ie party de Quebec auec le sieur de la Motthe, pour aller audit lieu des trois riuieres, tant pour faire ladicte traicte, que voir les Sauuages, & arriuasmes sur le soir deuant Saincte Croix, lieu sur le chemin ainsi appellé, ou nous apperçeusmes vne Challouppe, venant droict à nous, ou il y auoit quelques hommes, de la part des sieurs du Pont, des Chesnes, & quelques autres

Commis & facteurs des Marchands me prierent de depescher promptement ladite Chalouppe, & l'enuoyer audit Quebec querir des marchandises, d'autant que les sauuages estoient venus au lieu de la traite en si grãd nombre, que les marchandises qu'on leur auoit apportées ne pouuoient suffire.

Lesquelles nouuelles nous furent fort agreables, & pour leur satisfaire dés le lendemain au matin, ie laissay ma barque, & montay en laditte challouppe pour retourner audict Quebec, où estants, ie la fis charger de plusieurs especes de marchandises en quantité, & des plus exquises & neceſſaires ausdits sau-

uages qui restoient aux magasins de ladite habitarion.

Ce fait, le lendemain matin ie m'embarquis en vne chalouppe moy sixiesme pour aller à ladite traite, & fismes tant qu'a force de rames nous arriuasmes audit lieu le 7. Iuillet, sur les 3. heures du soir, ou estans, ie mis pied à terre, lors tous les sauuages de ma cognoissance, & au païs desquels i'auois esté familler auec eux, & m'attendant auec impatience vindrent au deuant de moy & comme fort contans & ioyeux de me reuoir, m'embrassoient l'vn apres l'autre, auec demonstration d'vne grande ress-joüissance, comme aussi de ma part ie leur faisois le sẽblable

& ainſi ſe paſſa la ſoirée, & reſte dudict iour en ceſte allegreſſe iuſques au lendemain que leſdits Sauuages tindrent entr'eux Conſeil, pour ſçauoir de moy ſi ie les aſſiſterois encores en leurs guerres contre leurs ennemis, ainſi que i'auois fait par le paſſé, & comme ie leur auois promis, deſquels ennemis ils ſont cruellement moleſtez & trauaillez.

Et cependant de noſtre part conſultaſmes enſemble pour reſoudre ce que nous auions affaire ſur le ſubject du meurtre de ces deux pauures deffuncts, affin d'en tirer vangeance en Iuſtice, à l'encontre des deux aſſaſſinateurs leurs complices, & adherans.

Quand à l'instance requise par les Sauuages, pour faire la guerre à leurs ennemis, ie leur fis responce que la volonté ne m'auoit point changée, ny le courage diminué: Mais ce qui m'empeschoit de les assister estoit, que l'année derniere, lors que l'occasion, & l'opportunité s'en presentoit, ils me manquerent au besoing, d'autant qu'ils m'auoient promis de reuenir auec bon nombre d'hommes de guerre, ce qu'ils ne firent, qui me donna subject de me retirer sans faire beaucoup d'effect, & que neantmoins il falloit en aduiser, mais que pour le present il estoit raisonnable de resoudre ce qu'il falloit faire sur la mort

assassinat de ces deux pauures hommes, & qu'il en falloit tirer raison, alors sortans de leur conseil comme en colere de les rabattre sur ce subject, ils s'offrirent de tuër les criminels, & y aller dés lors en faire l'executiõ si on voulloit le consentir, recognoissant bien entr'eux l'enormité de ceste affaire, à quoy neantmoins nous ne voulluſmes entendre, remettant seullement leur assistance a vne autre fois, en les obligeant de reuenir vers nous auec bon nombre d'hommes l'année prochaine, & que cependant ie supplierois le Roy de nous fauoriser d'hommes, de moyens, & commoditez, pour les assister, & les faire ioüyr du

repos par eux eſperé, & de là victoire ſur leurs ennemis, dont ils furent fort contents, & ainſi nous nous ſeparaſmes, encores qu'ils firent 2. où 3. aſſemblées ſur ce ſubject, qui nous fiſt paſſer quelques heures de temps, 2. ou 3. iours apres mon arriuée audit lieu, on commança à traiter auec les ſauuages tout ce qu'on auoit apporté de marchandiſe, bonne & mauuaiſe, meſme celle qui de long-temps auoit eſté miſe à meſpris, & gardoient le magaſin.

Mon aduis au ſieur du Pont ſur la mort de nos hommes.

Ce fait, ie repreſenté audict ſieur du Pont ce qu'il me ſembloit de ce meurtre, qu'il étoit à propos d'en faire vne plus grande inſtance, & quoy voyant

les Sauuages se pourroient licentier, non seulement d'en faire de mesme, mais de plus prejudiciable, que ie les recognoissois estre gents qui se gouuernent par exemple, qu'ils pourroient accuser les François de manquer de courage, que de n'en parler plus, ils iugeront que nous aurons peur, & crainte d'eux, & les laissans passer à si bon marché, ils se rendrõt plus insolents, audacieux, & insupportables, mesmes leur donneroit subject d'entreprendre de plus grands & pernicieux dessеings: d'ailleurs que les autres nations sauuages qui ont, ou auront cognoissance de ce faict, & demeurez sans estre vengez,

où

où vengez par quelque dons & presens, comme c'est leur coustume, ils se pourroient vanter que de tuër vn homme, ce n'est pas grande chose, puisque que les François en font si peu d'estat, de voir tuër leurs compagnons par leurs voisins, qui boiuent, & mangent auec eux, se pourmenent, & conuersent familierement auec les nostres, ainsi qu'il se peut voir.

Mais aussi d'autre-part recognoissants les Sauuages gents sans raison, de peu d'accés, & faciles à s'estranger, & fort prõpts à la vangeance: Que si on les presse d'en faire la Iustice, il n'y auroit nulle seureté pour ceux qui se disposeront de faire les

descouuertures parmy eux. C'est pourquoy, le tout consideré, nous nous resolusmes de couller ceste affaire à l'amiable, & passer les choses doucement, laissant faire leur traicté en paix auec les commis & facteurs des Marchands, & autres qui en auoient la charge.

Or y auoit-il auec eux vn appellé Estienne Brulé, l'vn de nos truchemens, qui s'estoit addonné auec eux depuis 8. ans, tant pour passer son temps, que pour voir le pays, & apprendre leur langue & façon de viure, & est celuy que i'auois enuoyé, & donné charge d'aller vers les Entouhonorons à Carantoüan, affin d'amener auec luy les 500.

hommes de guerre qu'ils auoiẽt promis nous enuoyer pour nous assister en la guerre où nous estions engagés contre leurs ennemis, & dont mention est faite au discours de mon precedẽt liure. I'appelle cét homme, sçauoir Estienne Brulé, & communiquant auec luy, ie luy demanday pourquoy il n'auoit pas amené le secours des 500. hommes, & la raison de son retardement, & qu'il ne m'en auoit donné aduis, alors il m'en dist le subject, duquel il ne sera trouué hors de propos d'en faire le recit, estans plus à plaindre qu'à blasmer, pour les infortunes qu'il reçeut en ceste commission.

Relation dudit Estienne Brulé, & la cause du retardement de son voyage.

Il commança à me dire que depuis qu'il eut prins congé de moy pour aller faire son voyage, & executer sa commission, il se mit en chemin auec les 12. Sauuages que ie luy auois baillé lors pour le conduire, & luy faire escorte à cause des dangers qu'il auoit à passer, & tant cheminerent qu'ils paruindrent iusques audit lieu de Carantoüan, qui ne fut pas sans courir fortune, d'autant qu'ils leur falloit passer par les païs & terres des ennemis, & pour éuiter quelque mauuais dessein, ils furent en cerchant leur chemin plus asseuré de passer par des bois, forests, & halliers espois & difficiles, & par des pallus maresca-

geux, lieux & deserts fort affreux, & non frequentés, le tout pour éuiter le danger, & la rencontre des ennemis.

Et neantmoins ce grand soin ledit Brulé, & ses compagnons sauuages en trauersans vne cãpagne ne laisserent de faire rencontre de quelques sauuages ennemis, retournans à leur village, lesquels furent surprins, & deffaicts par nosdicts sauuages, dont quatre des ennemis furent tués sur le chãp, & deux prins prisonniers, que ledit Brulé, & ses compagnons emmenerent iusques audit lieu de Carantoüan, où ils furent reçeus des habitans dudit lieu, de bonne affection, & auec toute

allegresse, & bonne chere, accompagnée de dances, & festins, dont ils ont accoustumé festoyer, & honorer, les estrangers.

Quelques iours se passerẽt en ceste bonne reception, & apres que ledict Brulé leur eust dict sa legation, & fait entendre le subiect de son voyage, les sauuages dudit lieu s'assemblerent en cõseil, pour deliberer & resoudre sur l'enuoy des 500. hommes de guerre, demandés par ledit Brulé.

Le conseil tenu, & la resolution prise de les enuoyer, ils dõnerent charge de les assembler, preparer, & armer, pour partir & venir nous joindre, & trou-

uer où nous estions campez deuant le fort & village de nos ennemis, qui n'estoit qu'a 3. petites iournées de Carantoüan, ledit village muny de plus de 800. hommes de guerre, bien fortifié à la façon de ceux cy dessus specifiez, qui ont de hautes & puissantes pallissades, bien liées & joinctes ensemble, & leur logement de pareille façon.

Ceste resolution ainsi prinse par les habitans dudict Carantoüan, d'enuoyer les 500. hommes, lesquels furent fort longtemps às'apreſter, encores qu'ils fussent pressés par ledit Brulé de s'aduãcer, leur representant que s'ils tardoient d'auantage, ils ne

nous trouueroient plus audict lieu, comme de faict ils ny peurét arriuer que deux iours apres noſtre partement dudict lieu, que nous fuſmes contraincts d'abandonner, pour eſtre trop foibles & fatiquez par l'iniure du temps. Ce qui donna ſubject audict Brulé, & le ſecours deſdicts cinq cents hommes qu'il nous amenoit, de ſe retirer, & retourner ſur leurs pas vers leur village de Carantoüan, où eſtans de retour, ledit Brulé fut contrainct de demeurer & paſſer le reſte de l'Autome, & tout l'Hyuer, en attendãt compagnie, & eſcorte, pour s'en retourner, & en attendant ceſte opportunité, il s'employe

a découurir le païs, visiter les nations voisines, & terres dudict lieu, & se pourmenant le long d'vne riuiere qui se descharge du costé de la Floride, ou il y a forces nations qui sont puissantes & belliqueuses, qui ont des guerres les vnes contre les autres. Le pays y est fort temperé, ou il y a grand nombre d'animaux, & chasse de gibier, mais pour paruenir & courir ces contrées, il faut bien auoir de la patience pour les difficultez qu'il y à a passer par la plus-part de ses deserts.

Et continuant son chemin le long de ladicte riuiere iusques à la Mer, par des isles, & les terres

proches d'icelles, qui ſont habitées de pluſieurs nations, & en grand nombre de peuples Sauuages, qui ſont neantmoins de bon naturel, aymant fort la nation Françoiſe ſur toutes les autres: Mais quant à ceux qui cognoiſſent les Flamans, ils ſe plaignent fort d'eux, parce qu'ils les traictent trop rudement, entr'autres choſes qu'il à remarqué eſt, que l'hyuer y eſt aſſez temperé, & y nege fort rarement, meſme lors qu'il y nege elle ny eſt pas de la hauteur d'vn pied, & incontinent fonduë ſur la terre.

Et apres qu'il eut couru le païs & découuert ce qui eſtoit a remarquer, il retourna au village

de Carantoüan, afin de trouuer quelque compagnie pour s'en retourner vers nous en noſtre habitation: Et apres quelque ſejour audit Carantoüan, 5. ou 6. des Sauuages prirent reſolution de faire le voyage auec ledict Brulé, & ſur leur chemin firent rencontre d'vn grand nombre de leurs ennemis, qui chargerẽt ledict Brulé, & ſes compagnõs, ſi viuement, qu'ils les firent eſcarter, & ſeparer les vns des autres, de telle façon qu'ils ne ſe peurent r'allier, meſme ledict Brulé qui auoit fait bãde à part, ſur l'eſperance de ſe ſauuer, & s'écarta tellemẽt des autres, qu'il ne peut plus ſe remettre, ny trouuer chemin & adreſſe, pour

faire sa retraite en quelque part que ce fust, & ainsi demeura errant par les bois, & forests, durant quelques iours sans manger, & presque desesperé de sa vie, estant pressé de la faim: Enfin rencontra fortuitement vn petit sentier, qu'il se resolut suiure, quelque part qu'il allast, fut vers les ennemis, ou non, s'exposãt plustost entre leurs mains sur l'esperance qu'il auoit en Dieu, que de mourir seul & ainsi miserable: d'ailleurs qu'il sçauoit parler leur langage, qui luy pourroit apporter quelque commodité.

Or n'eust-il pas cheminé longue espace, qu'il découurit trois sauuages, chargés de poisson,

qui se retiroient à leur village. Il se haste de courir apres eux pour les joindre, & les approchant il commança les crier, comme est leur coustume, auquel cry ils se retournerent, & sur quelque aprehension, & crainte, firent mine de s'enfuir, & laisser leur charge, mais ledit Brulé parlant à eux les asseura, qui leur fist mettre bas leurs arcs & fléches, en signe de paix, comme aussi ledit Brulé de sa part ses armes, encores qu'il fust assez foible & debile de soy-mesme, pour n'auoir mangé depuis trois ou quatre iours : Et à leur abort apres leur auoir faict entendre sa fortune, & l'estat de sa misere en laquelle il estoit reduit, ils betu-

nerent enſemble, comme ils ont accouſtumé entr'eux, & ceux de leur frequentation lors qu'ils ſe viſitent.

Ils eurent comme vne pitié & compaſſion de luy, luy offrant toute aſſiſtance, meſme le menerent iuſques à leur village, ou ils le traicterent, & donnerent à manger: mais auſſi-toſt les peuples dudit lieu en eurent aduis, à ſçauoir qu'vn Adoreſetoüy eſtoit arriué, car ainſi appellent-ils les François, lequel nom vaut autant à dire, comme gents de fer, & vindrẽt à la foule en grãd nombre voir ledit Brulé, lequel ils prirent & menerent en la cabanne de l'vn des principaux chefs, ou il fut interrogé, & luy

fut demandé qu'il estoit, d'ou il venoit, qu'elle occasion l'auoit pousse & amené en cedit lieu, & comme il s'estoit égaré, & outre s'il n'estoit pas de la nation des François qui leur faisoient la guerre: sur ce il leur fist response qu'il estoit d'vne autre natiõ meilleure, qui ne desiroient que d'auoir leur cognoissance, & amitié, ce qu'ils ne voulurẽt croire, ains se jetterent sur lui, & luy arracherent les ongles auec les dents, le brusserẽt auec des tisõs ardens, & luy arracherẽt la barbe poil à poil, neãtmoins cõtre la volõté du chef. Et en cét accessoire l'vn des sauuages aduisayn Agnus Dei, qu'il auoit pẽdu au col, quoy voyant, demãda qu'il

auoit ainsi pendu à son col, & le voullut prendre & arracher, mais ledict Brulé luy dit (d'vne parolle assurée) si tu le prends & me fais mourir, tu verras que tout incontinent apres tu mouras subitement, & tous ceux de ta maison, dont il ne fit pas estat, ains continuant sa mauuaise volonté, s'efforçoit de prendre l'Agnus Dei, & le luy arracher, & tous ensemble dispossés à le faire mourir, & auparauant luy faire souffrir plusieurs douleurs & tourments par eux ordinairement exercés sur leurs ennemis. Mais Dieu qui luy faisant grace ne le voulluſt permetre, ains par sa prouidence fist que le Ciel, qui de serain & beau

Ledit Brulé sauué de mort par vn accident estrange.

qu'il

qu'il estoit, se changea subitement en obscurité, & chargé de grosses & espoisses nuées, se terminerent en tonnerres, & esclairs si viollents, & continus, que c'estoit chose estrange, & épouuantable, & donnerent ces orages vn tel épouuantement aux Sauuages, pour ne leur estre commun, mesme n'en auoir iamais entendu de pareil, ce qui leur fist diuertir, & oublier, leur mauuaise volonté qu'ils auoient à l'encontre dudit Brulé, leur prisonnier, & le laissans l'abandonnerent, sans toutesfois le deslier, n'osans l'approcher: Qui donna subject au patient de leur vser de douces parolles, les appellant & leur re-

monſtrant le mal qu'ils luy faiſoient ſans cauſe, leur faiſans entendre combien noſtre Dieu eſtoit courroucé contr'eux pour l'auoir ainſi maltraicté.

Lors le Cappitaine s'approcha dudit Brulé, le deſlia, & le mena en ſa maiſon, où il luy cura & medicamenta ſes playes, cela faict, il ne ſe faiſoit plus de danſes, & feſtins, où reſ-joüyſſances, que ledict Brulé ne fuſt appellé, & apres auoir eſté quelque temps auec ſes Sauuages, il print reſolution de ſe retirer en nos quartiers vers noſtre habitation.

Et prenans congé d'eux, il leur promiſt de les mettre d'accord auec les François, & leurs enne-

mis, & leur faire iurer amitié les vns enuers les autres, & qu'a ceſte fin il retourneroit vers eux le pluſtoſt qu'il pourroit; & luy partant d'auec eux ils le conduirent iuſques à quatre iournées de leur village, & de là s'en vint en la contrée & village des Atinouaentans, ou i'auois deſ-ja eſté, & là demeura ledit Brulé quelque temps, puis reprenant chemin vers nous, il paſſa par la Mer douce, & nauigea ſur les coſtes d'icelle quelques dix iournées du coſté du Nort, ou auſſi i'auois paſſé allãt à la guerre, & euſt ledict Brulé paſſé plus outre pour découurir les terres de ces lieux, comme ie luy auois donné

charge, n'euſt eſté qu'vn bruict de leur guerre qui ſe preparoit entr'eux, reſeruant ce deſſeing à vne autre fois, ce qu'il me promiſt de continuër, & effectuer dãs peu de tẽps, auec la grace de Dieu, & de m'y conduire pour en auoir plus ample & particuliere cognoiſſance : Et apres qu'il m'en euſt faict le recit, ie luy donnay eſperance que l'on recognoiſtroit ſes ſeruices, & l'encouragay de continuër ceſte bonne volonté iuſques a noſtre retour, ou nous aurions moyen de plus en plus a faire choſe dont il reçeuroit du contentement. Voila en fin tout le diſcours & recit de ſon voyage, depuis qu'il partit d'auec

moy pour aller ausdites descouuertures, ce qui me donna du contentement, sur l'esperance de mieux paruenir par ce moyẽ a la continuation & aduancement d'icelle.

Et à cét effect print congé de moy pour s'en retourner auec les peuples Sauuages, dont il auoit cognoissance & affinité par luy acquise en ses voyages & descouuertures, le priant de les continuër iusques à l'année prochaine que ie retournerois auec bon nombre d'hommes, tant pour le recognoistre de ses labeurs, que pour assister les sauuages, ses amis, en leurs guerres, comme par le passé.

Et reprenant le fil de mon dis-

cours premier, faut noter qu'en mes derniers & precedents voyages & descouuertures, i'auois passé par plusieurs & diuerses nations de Sauuages non cogneus aux François, ny à ceux de nostre habitation, auec lesquels i'auois fait alliance, & iuré amitié auec eux, à la charge qu'ils viendroient faire traicte auec nous, & que ie les assisterois en leurs guerres : car il faut croire qu'il ny a vne seulle nation qui viue en paix, que la nation neutre, & suiuant leur promesse vindrent de plusieurs nations de peuples Sauuages nouuellement descouuertes les vns pour traicte de leur pelletrie, les autres pour voir les François, & experimenter quel traictement

& reception on leur feroit, ce que voyant encouragea tout le monde, tant les François à leur faire bonne chere, & reception, les honorant de quelques gratifications & presents, que les facteurs des marchands leur donnerent pour les contenter, qui fut a leur contentement, comme aussi d'autre-part tous lesdits Sauuages promirent à tous les François de venir, & viure a l'aduenir en amitié les vns & les autres, auec protestation chacun de se comporter aucc vne telle affection enuers nous autres, qu'aurions sujet de nous loüer d'eux, & au sẽblable que nous les assistassions de nostre pouuoir en leurs guerres.

La traicte ainsi faicte & paracheuée, & les sauuages partis & congediez, nous nous retirasmes, & partismes des troisriuieres le 14. Iuillet audict an, & le lendemain arriuasmes à Quebec, lieu de nostre habitation, où les barques furent deschargées des marchandises qui auoient resté de ladicte traite, & mises dedans le magasin des Marchands qu'ils ont audit lieu.

Ce faict, le sieur du Pont s'en retourna à Tadoussac, auec les barques, afin de les faire charger & porter en ladite habitation les viures, & choses necessaires pour la nourriture & entrete-

nement de ceux qui y deuoient hiuerner & demeurer, & cependant que les barques alloient & venoient pour apporter les viures & autres commoditez neceſſaires pour l'ẽtretien de ceux qui demeuroient à l'habitation, auquel lieu ie me deliberay d'y demeurer pour quelques iours, affin de faire fortifier & reparer les choſes neceſſaires pandant mon ſejour.

Et lors de mon partement de laditte habitation, ie pris congé des Peres Religieux, du ſieur de la Mothe, & de tous autres qui demeuroient en icelle, ſur l'eſperance que ie leur donnay de retournay, Dieu aydant, auec

bon nombre de familles pour peupler ce pays. Ie m'embarquay le 26. Iuillet, & les Peres Pol & Pacifique qui y auoit hiuerné trois ans, & l'autre Pere vn an & demy, afin de faire rapport, tant de ce qu'ils auoiẽt veu audit païs, que de ce qui s'y pouuoit faire: Nous partismes ledict iour de ladite habitation pour venir à Tadoussac faire nostre embarquement pour retourner en France, auquel lieu nous arriuasmes le lendemain, ou nous trouuasmes nos vaisseaux prests à faire voile & nostre embarquement faict, nous partismes dudict lieu de Tadoussac pour venir en France le 30. du mois de Iuillet 1618. &

arriuaſmes à Hondefleur le 28. iour d'Aouſt, auec vent fort fauorable, & contentement d'vn chacun.

FIN.

E627
C452v